OBSERVATIONS
SUR
LA MALADIE APPELÉE
PESTE,
LE FLUX DISSENTERIQUE,
L'OPHTALMIE D'ÉGYPTE,
Et les Moyens de s'en preserver.

AVEC DES NOTIONS

SUR LA FIÉVRE JAUNE DE CADIX,

Et les Projet et Plan d'un Hôpital, pour le Traitement des maladies épidémiques et contagieuses;

PAR ASSALINI,

Docteur en Médecine et Chirurgien de 1re. classe de la Garde des Consuls, associé correspondant de la ci-devant Académie de Chirurgie de Paris, et de celle des sciences de Turin.

A PARIS,

Chez l'Auteur, rue de la Convention, ci-devant cul-de-sac Dauphin, n.o 580.

AN IX.



NAPOLEONI . BONAPARTE

REIPVBLICAE . GALLICANAE

CONSVLI . SVMMO

VICTORI . AC . RESTITVTORI . AEGYPTI

HAS . EX . ITINERE . IN . EA . REGIONE

SVB . IPSIVS . AVSPICIIS . PERACTO

MEDICAS . OBSERVATIONES

PAVLLVS . ASSALINI

D. D. D.

MOYENNE PESANTEUR DE L'AIR. BAROMETRE. *maximum.* pouc. lig.	*minimum.* pouc. lig.	DIRECTION MOYENNE DES VENTS.	ÉTAT MOYEN DU CIEL.
28. 2.	28. .	S. S. E.	Couvert.
28. 2.	28. 1.	S. E.	Brouillard.
28. 4.	28. 2.	S. S. O.	Brouillard.
28. 6.	27.	S. *variab.* O.	Couv. Plu.
28. 3.	28. 2.	S. S. E.	Quelq. nua.
28. 2.	28.	E.	Couvert.
28. 4,	28. 1.	S. E.	Clair.
28. 1.	28.	N. E.	Clair.
28. 4.	28. 1.	N. E.	Clair.
28. 4.	28.	N. E.	Clair.
28. 4.	28.	N.	Clair.
28. 2.	28.	N. E.	Clair.

PAUL ASSALINI,

A SON PÈRE,

Ci-devant premier Médecin de la Cour de Modène.

MON TRÈS-CHER ET RESPECTABLE PÈRE,

Je m'empresse de vous communiquer les observations que j'ai faites en Egypte et en Syrie, dans le cours des années VI, VII et VIII, sur les maladies indigènes de ces contrées. Je les soumets à votre jugement, m'estimant heureux si elles obtiennent le suffrage que vous avez accordé à mon Essai

médical sur les vaisseaux lymphatiques, que je vous ai dédié l'an 1787.

Salut et profond respect:

P. Assalini fils.

TABLE

DES MATIÈRES

Contenues dans ce volume.

RAPPORT

Fait par le Citoyen THOURET, *Directeur de l'École de Médecine, le* 17 *nivôse an IX.*

J'AI lu, d'après l'invitation du Ministre, le Mémoire du citoyen Assalini, sur la maladie qui a attaqué l'armée d'Orient en Egypte et en Syrie, pendant les années VI et VII: le Mémoire est suivi de réflexions sur les Lazarets, la Fiévre jaune de Cadix, le Flux dyssenterique, l'Ophtalmie d'Egypte, et sur les Moyens de se préserver de ces différentes maladies.

Ce travail, que j'ai parcouru avec autant d'attention que de plaisir, m'a paru si important, que j'ai invité le citoyen Assalini à venir lui-même en donner communication à la Société de l'Ecole. Elle en a entendu la lecture avec le même intérêt, dans deux de ses séances, et des Commissaires ont été nommés pour lui en faire leur Rapport dans une de ses prochaines Assemblées.

Je ne doute point que son avis, conforme au mien, ne soit de demander que ces Observations soient livrées, le plutôt possible, à l'impression, pour être soumises à l'examen et à la discussion des savans dont elles paroissent devoir faire changer les opinions sur plusieurs points très-importans.

Paris, le 17 *nivôse an IX,*

Signé, THOURET, *Directeur de l'Ecole de Médecine.*

INTRODUCTION.

Désigné pour accompagner en Syrie, en qualité d'Officier de santé, le grand parc d'artillerie, j'arrivai à Jaffa le 15 ventôse de l'an VII, et le 18 je fus chargé des hôpitaux de cette ville. Quarante jours après, je reçus l'ordre de suivre en Egypte le général Damas et plusieurs autres militaires grièvement blessés; l'insalubrité du pays, et les circonstances exigeoient cette mesure. Rendus à Damiète, les citoyens qui composoient le *Bureau de la santé*, de cette ville, nous regardèrent comme attaqués de la peste et nous mirent en stricte quarantaine. Pour diminuer l'ennui de ma prison, je résolus d'écrire, quoique dans une langue qui m'est étrangère, ce que j'avais observé

sur la maladie qui était cause de notre séquestration. Je me suis successivement occupé de cet objet pendant les différentes quarantaines que j'ai faites au Caire, à Malte, et dans le Lazaret de Marseille. Ces temps d'observations m'ont fait concevoir des doutes relatifs à la cause de la peste en Egypte, et tirer des conséquences qui ne sont pas généralement adoptées. Ces doutes réunis aux circonstances particulières dans lesquelles je me suis trouvé pendant mon séjour dans le Levant, m'ont fourni des preuves et des faits qui contribueront, je crois, à découvrir les véritables causes de la maladie d'Egypte, appelée peste. On parviendra à ce but d'autant plus facilement, que de respectables chefs, des Officiers de santé très-

instruits, des physiciens, des géologues, et d'autres savans attachés à la colonie d'Egypte, s'en occupent avec le plus grand zèle; j'y ai réuni quelques détails sur les Lazarets et sur le *renfermement* des Francs, en temps de peste, sur le Flux dyssenterique, et sur l'Ophtalmie.

Avant de parler de ces maladies, il ne sera pas inutile de donner quelques notions relatives aux circonstances qui peuvent avoir contribué à altérer la santé de nos militaires à leur arrivée en Egypte.

Le 16 messidor de l'an VI de la République française (5 juillet 1798, vieux style), après quarante-cinq jours de traversée, l'armée d'Orient débarqua à Alexandrie, dans le meilleur état de santé possible, malgré les inconvéniens

inévitables qui surviennent aux troupes de terre, lorsqu'elles voyagent sur mer. Arrivée à Alexandrie, elle se trouva sur un sol aride et brûlant ; le thermomètre était, à midi, à 26 degrés : les nuits étaient fraîches ; mais la grande quantité de cousins ou moustiques troublaient le repos par des piqûres qui rendaient la peau enflammée comme dans la rougeole. Il serait difficile d'exprimer la sensation douloureuse que ces insectes produisent au moment où ils enfoncent leur trompe dans le tissu de la peau.

L'armée ne trouvant pas dans Alexandrie une suffisante quantité de vivres frais, fut obligée de continuer à tirer ses provisions de la flotte. Ces alimens ne se trouvaient pas de la meilleure qualité ; l'eau

des citernes d'Alexandrie était rare, trouble et d'un goût désagréable, pour des personnes qui venaient d'Europe. A cette époque, non seulement les nuits étaient fraîches, mais humides; le sol était mouillé de grand matin, comme s'il fut tombé de la pluie; les vents du sud-ouest dominaient; les vapeurs de la mer, et les exhalaisons du lac Maréotis qui n'était pas encore à sec, contribuaient à rendre le séjour d'Alexandrie très-mal sain, particulièrement dans cette saison; en effet, Alexandrie venait d'éprouver la peste, et les Francs vivaient encore isolés.

Le 18 messidor, toute l'armée était en route pour le Caire. Comme elle n'était pas accoutumée en Europe à se charger de vivres, ni à porter de l'eau avec elle, elle né-

gligea ces précautions; mais quelles souffrances n'endura-t-elle pas pendant sa marche d'Alexandrie à Rahmaniéh, à travers un pays devenu un véritable désert depuis que, par la négligence de l'ancien gouvernement, les eaux de l'inondation ne l'atteignoient plus. Une fois arrivée au Nil, on eut le moyen d'appaiser la soif ardente qui était devenue plus insupportable que les plus grandes fatigues: marchant ensuite sur les bords de ce fleuve, on rencontrait fréquemment des champs de pastèques, ou melons d'eau : pendant la marche de l'armée jusqu'au Caire, ces fruits délicieux furent l'aliment le plus recherché et le plus agréable, ils produisirent un effet merveilleux sur la santé de nos militaires.

L'armée, après avoir gagné la

fameuse bataille des Pyramides, arriva le 2 thermidor à Giséh, et le 4 elle était au Caire : là, elle trouva du pain, de la viande de toute espèce, du laitage, des œufs, du poisson, des herbages et de l'excellent raisin ; le tout en abondance et à bon marché : le vin était rare, mais l'eau-de-vie et le café le remplaçaient. La chaleur au Caire était plus forte de trois degrés que celle d'Alexandrie ; le thermomètre était à 29 degrés, et vers la fin de thermidor, il monta à 31.

Le Nil continuait sensiblement à déborder, et le premier fructidor, on coupa les digues du Calich pour laisser entrer les eaux dans les places et les jardins du Caire : en général, l'inondation fut des plus belles.

située à 32 degrés, 20 minutes, de latitude boréale, et à 52 degrés, 55 minutes de longitude du méridien de Paris : elle occupe une éminence et se trouve disposée en forme d'amphithéâtre ; la mer en baigne les murs au nord et à l'ouest ; plusieurs bois très-étendus, formés d'une quantité innombrable de plantes, d'orangers, de citronniers, et de plusieurs espèces d'arbres fruitiers, couvrent cette ville au sud et à l'est. La chaîne de montagnes qui s'étend du nord au sud, sert de barrière aux nuages portés par les vents d'ouest et du nord, et détermine la formation des brouillards épais, et des pluies abondantes qui ont lieu dans cette partie de la Syrie pendant l'hiver et le printemps : la conformation du sol, le manque

de rigoles et de canaux d'écoulement donnent lieu à plusieurs étangs ou marais que l'évaporation seule peut tarir et dessécher. L'armée française, à son arrivée à Jaffa, campa auprès de trois de ces étangs, dont les eaux servirent à ses besoins jusqu'à son départ pour Acre. Jaffa se trouva ensuite en proie à tous les malheurs de la guerre : la quantité de Turcs tués et mal inhumés dans cette ville prise d'assaut, ceux que la mer avait repoussés et laissés sur le rivage, les miasmes provenant de la putréfaction des chevaux et des chameaux restés morts sur le sol, ou traînés à peine hors des murs, le manque de vivres, la malpropreté des habitans, et les Arabes bedouins qui bloquaient la ville, y avaient en peu de jours réuni la guerre, la

famine et la peste. La ressemblance de plusieurs maladies observées en Europe, avec les fiévres épidémiques d'Egypte, m'a déterminé à dire deux mots sur celle qui se déclara dans la République ligurienne, l'an VIII, et sur la fiévre jaune qui se manifesta à Cadix, l'an IX.

Quelques maladies épidémiques sont devenues contagieuses par la réunion seule d'un certain nombre d'individus dans le même local, et principalement dans des hôpitaux mal aérés. C'est afin d'éviter cet inconvénient, que j'ai formé le projet d'un hospice pour les garnisons de chaque ville principale de la côte d'Egypte; il m'a paru réunir plusieurs avantages, et j'en ai fait graver le Plan. J'y ai ajouté des détails relatifs au service et aux fric-

tions huileuses pratiquées dans différentes villes du Levant, et principalement à Smyrne, dans le traitementde la peste. Je soumets le tout au jugement de mes confrères, pour en tirer des lumières, parvenir à donner la santé aux malades, la conserver aux officiers de santé, aux employés dans les hôpitaux, et prouver que la maladie épidémique de la côte d'Egypte n'est pas toujours la peste.

Sat mihi, si prosim, scribenti magna voluptas.

Température au thermomètre à mercure, divisé en 80 degrés de glace fondante à l'eau bouillante.

AU CAIRE, — L'AN VII.	Plus grande chaleur.		Plus petite chaleur.	
	matin.	midi.	matin.	midi.
Vendémiaire.	17, 7.	23, 5.	17, 7.	23, 5.
Brumaire.	13.	21, 5.	9, 5.	17,
Frimaire.	9.	19.	8, 5.	16. 5.
Nivose.	5.	21.	2.	12.
Pluviose.	12.	18.		11.
Ventose.	16.			4.
Germinal.	16.	11.		
Floréal.	19.	28.	9.	22.
Prairial.	21.	31.	15.	25.
Messidor.	23.	30.	16.	28.
Thermidor.	22.	31.	11.	27.
Fructidor.	28.			19.

OBSERVATIONS

SUR

LES MALADIES

Qui ont attaqué l'armée d'Orient, en Egypte et en Syrie, les années VI et VII de la République française.

QUEL nom donner à une maladie qui attaque plusieurs individus en même temps, et dont les principaux symptômes sont la fiévre, des bubons, des gangrènes partielles ou charbons, la perte des forces, le mal de tête, le délire; ce qui le plus souvent emporte le malade le troisième ou le cinquième jour? Cette maladie qui tous les ans se développe plus ou moins le long des côtes de la Méditerranée et de l'Archipelle, depuis Alexandrie jusqu'à Constantinople, a été appelée peste. Les européens, qui depuis longtemps sont établis dans le Levant, ainsi que ceux qui professent l'art de guérir en Egypte et en Syrie, l'ont appelée peste; et, relativement au nombre des victimes, ils l'ont dénommée

peste faible ou *peste forte.* Prosper Alpin nous dit que la peste est portée dans cette contrée avec les marchandises provenant de la Grèce et de la Syrie, ou de la Barbarie. Il assure que la peste qui vient de la Grèce, ou de la Syrie au Cair, est faible et de peu de durée; que celle qui vient de la Barbarie est meurtrière et dure plus longtemps; que cette maladie se développe au commencement de septembre, et cesse constamment en juin quelle que puisse être sa force. Les européens et les habitans du Levant établis en Egypte et en Syrie, regardent la veille de la St. Jean comme le terme de la peste. Ceux qui sont persuadés qu'on ne peut contracter cette maladie que par la contagion, ne pouvant pas donner pour cause de la peste qui se déclara parmi nos troupes l'arrivée d'aucun bâtiment venu du dehors, à-cause de la croisière anglaise, ont prétendu l'attribuer aux effets qui, l'année précédente, étaient restés infectés dans les magasins d'Alexandrie et de Damiète : on croit communément que le virus pestilentiel, adhérant à quelque étoffe, reste inactif durant les chaleurs de l'été; mais qu'en hiver il reprend toute sa force, et de nouveau fait éclore la

peste; d'autres ont pensé que cette maladie avait existé toute l'année à Alexandrie, quoiqu'elle ne se fût manifestée dans plusieurs individus en même temps que pendant l'hiver. Ceux qui se sont occupés de connaître la nature de cette maladie, s'accordent à dire que le venin de la peste est une vapeur inconnue, invisible, qui vient des pays lointains, et qui se communique par le contact immédiat d'un corps à l'autre, exerçant ses propriétés meurtrières sur les hommes de tout âge, et d'un tempérament quelconque. Quant à moi, j'avoue que je ne puis me former aucune idée de cette vapeur. Les officiers de santé de l'armée d'Orient, ne rencontrant pas dans cette maladie tous les symptômes caractéristiques de la peste, l'ont appelée *fièvre à bubons*; Savaresi, médecin ordinaire de l'armée, l'a distinguée en *synochus simple*, *synochus lymphaticus*, *synochus lymphaticus pestilentialis*, et *thyphus gravior* : un grand nombre l'a dénommée *la maladie régnante*; moi, j'ai préféré l'appeler *fièvre épidémique*, pour ne pas me servir de la dénomination de peste, nom terrible, et souvent plus mortel que la maladie même.

Cette maladie était-elle vraiment contagieuse?

LA contagion a été distinguée par les auteurs, en contagion volatile et en contagion fixe; la peste, qui est certainement la plus grave et la plus mortelle de toutes les maladies, a été reconnue contagieuse de contagion fixe; et, d'après les principes reçus dans les lazarets, il suffit d'éviter la contagion immédiate pour éviter la peste, et d'empêcher toute communication pour en arrêter les progrès: sans cette précaution ils prétendent que la maladie se communique et se propage de pays en pays.

J'ai vu un grand nombre de personnes qui ont été attaquées de la maladie épidémique après avoir communiqué avec d'autres qui étaient dejà malades; et j'en aurais tiré la conséquence, que c'était à la contagion qu'ils devaient attribuer leur mal, si je n'en eusse pas vu un nombre bien plus considérable qui a continué à jouir d'une bonne santé, malgré la communication la plus décidée. J'ai vu aussi plusieurs individus contracter la maladie et mourir, quoiqu'ils

eussent vécu isolément, à la mode des Francs. J'aurais cru pouvoir conclure que la maladie dont nous parlons était contagieuse, si j'eusse vu attaqués du même mal non seulement les Français, mais encore les Egyptiens et les Syriens avec qui nos militaires communiquaient continuellement. Aussitôt qu'un de nos soldats était atteint de la maladie, deux Turcs le conduisaient ou le portaient à l'hôpital. Il n'y a pas de doute que plusieurs de ceux-ci ne se soient partagé les effets appartenant à des personnes infectées, sans qu'ils aient contracté leur maladie. Si elle eût été contagieuse comme on le prétend, on n'aurait pas pu en arrêter les progrès dans la basse Egypte, ni en empêcher la communication jusqu'au Caire. Le lazaret établi près de Boulac était dans ce temps-là un faible moyen pour un objet si important. Tout le monde sait que la menace de la quarantaine n'était pour les habitans qu'une occasion de raffiner les moyens de tromper la vigilance des gardes sanitaires et des douaniers. Plusieurs Français et officiers supérieurs venant d'Alexandrie et de Damiète par le Nil au Caire, pour éviter d'être retenus pendant cinq jours en quarantaine, mettaient pied à terre

avec leurs chevaux, à une lieue de Boulac, et entraient dans le Caire sans s'arrêter à la quarantaine. Combien de paquets et de lettres, provenant d'Alexandrie et de Damiète où régnait la maladie, ne sont-ils pas parvenus au Caire sans produire aucun effet fâcheux ! Ce que je viens de dire des militaires venant de la basse Egypte, on peut le dire de ceux qui venaient de la Syrie où la même maladie s'était développée (1).

---

(1) A son retour d'Acre, j'ai traité le général de division Lasne, pendant qu'il était encore en quarantaine dans l'ile de Roda. Je lui fis l'extraction d'une balle de fusil qui l'avait frappé à la tempe, au-dessus de l'œil gauche, et qui, glissant le long de l'os temporal, s'était perdue derrière l'oreille. Un petit instrument, de mon invention, pour les contre-ouvertures, me fut d'une grande utilité dans cette opération ; il me servit à découvrir la balle que l'on croyait être sortie par l'oreille, où existait une plaie qui donna beaucoup de sang au moment de la blessure. Cet instrument me dirigea sur la balle, sans faire de fausses routes, ni d'incisions inutiles. Ce ne fut qu'à l'arrivée de ce général, à Roda, que, appelé en consultation, je fis l'extraction de cette balle, qui avait été si difficile à reconnaitre, qu'elle était restée dans cette position depuis trente sept jours.

C'est sur la brêche d'Acre que ce brave

Dans le mois de floréal trois militaires venant de Bekaire-Tel-Agy, fort situé à trois lieues du Caire où cette maladie s'était manifestée, furent conduits à l'hôpital d'Ebraim-Bay; ils moururent deux jours après. Ces malades avaient communiqué avec plus de soixante personnes; le comité de santé les jugea morts de peste, et fit mettre immédiatement cet hospice en rigoureuse quarantaine: pendant sa durée il ne se manifesta non seulement aucun symptôme de peste, mais même il ne mourut aucun individu; tandis qu'auparavant il en mourait au-moins deux par décade. Après la mort de plusieurs officiers de santé dans Jaffa, le général Grézieu, commandant cette province, proposa au commissaire

---

guerrier avait reçu cette dangereuse blessure; il tomba sans connaissance sur le coup, et ses soldats le croyant tué, le retirèrent de la mêlée en le traînant par les pieds plus de deux cents pas, pour ne pas laisser son cadavre entre les mains des Turcs. Vingt-cinq jours après mon opération, il voulut, malgré mes conseils, suivre le général Bonaparte à Aboukir où il contribua beaucoup à la mémorable défaite de toute l'armée de Mustapha-Pacha: aujourd'hui, il commande en chef la Garde des Consuls à Paris.

des guerres un homme du pays, qui jouissait de la réputation d'être un bon médecin pour la peste: il fut convenu qu'il opérerait sous les yeux d'un chirurgien français. Cet homme ouvrait indistinctement les bubons: ses connaissances en l'art de guérir n'étaient pas étendues; depuis plusieurs années il soignait les habitans de Jaffa attaqués de la peste, et il ne prenait aucune précaution pour se garantir de cette maladie, ni pour éviter le contact: je l'ai vu monter pieds nuds sur le lit du général Grézieu baigné de sueur; le prendre par les bras pour le changer de position, quoiqu'il fût attaqué d'un charbon dont il mourut une heure après. Lorsqu'il avait ouvert les bubons avec son bistouri, il prenait un morceau de linge ou un peu de charpie pour essuyer son instrument, après quoi il le plaçait entre son front et son turban; il passait ainsi d'un malade à l'autre non seulement dans l'hôpital, mais même dans la ville, et ne le remettait dans son étui que lorsque ses visites étaient faites. Les citoyens Desgenette et Larray, l'un médecin, l'autre chirurgien en chef de l'armée d'Orient, ainsi que plusieurs autres de mes collègues, ne se sont pas moins exposés sans incon-

vénient à la contagion. Il serait trop long de rapporter ici les faits qui les ont distingués. Le citoyen Larray, outre les opérations relatives à cette maladie, a fait l'ouverture de différens cadavres; il a examiné avec attention toutes les parties de leur corps, et principalement les bubons et l'état des glandes lymphatiques qui toutes en général étaient plus ou moins engorgées. Le citoyen Desgenette m'a fait voir deux piqûres qu'il s'était faites lui-même en Syrie avec une lancette trempée dans le pus d'un bubon; il s'était fait cette inoculation, persuadé que la maladie n'était pas contagieuse; et l'un et l'autre de ces deux savans et zélés chefs se sont toujours bien portés. Le général en chef Bonaparte, toujours égal à lui-même, brava en plusieurs occasions les dangers de la contagion. Je l'ai vu dans les hôpitaux de Jaffa parcourir les salles, et se familiariser avec les militaires attaqués de la fiévre épidémique et de bubons: ce qui produisit le meilleur effet non sèulement sur le moral des malades, mais dans toute l'armée. Cet exemple héroïque encouragea en même temps les employés dans les hôpitaux, que les progrès de la

maladie et la crainte de la contagion affectaient singulièrement.

Je sais que les partisans de la contagion citent des personnes et des familles très-nombreuses qui ont péri, parce qu'elles avaient touché à des malades ou à des effets qui, selon eux, contenaient le germe de la maladie; mais ils ne voient pas qu'il résulterait de ce raisonnement, que ce que l'on dit de cette maladie, on pourrait le dire de l'ophtalmie d'Egypte, des fiévres de Mantoue, et en général de toutes les maladies épidémiques.

L'an II de la République, dix-mille hommes en quatre mois ont péri à l'armée des Pyrénées, y compris presque tous les officiers de santé et les employés dans les hôpitaux. En l'an III, et en l'an VII et VIII, le même malheur arriva à l'armée d'Italie dans la rivière de Gênes et aux environs de Nice. Heureusement qu'on ne découvrit pas de bubons, qu'on ne déclara pas que c'était la peste, ni que cette maladie était contagieuse, quoique la mortalité fût si grande, qu'il périt du même mal un grand nombre de militaires et des familles entières. (Voyez le journal de médecine de l'an

IX, p. 373.) Les campagnes de Rome, les environs de Perpignan, les départemens de l'Aine en France, la Hongrie, la Guinée, le Bengal et autres pays tant en Europe qu'ailleurs, offrent des endroits dans lesquels il se développe des fiévres qui font des ravages considérables, et que l'on a reconnu être des maladies épidémiques sans être contagieuses, et mortelles sans être la peste. Lind, en parlant du Bengal, dit que dans les saisons pluvieuses on contracte des fiévres malignes dont on meurt sur le champ; le corps se couvre de taches livides, et les cadavres noircissent en peu d'heures. Si ces maladies ne sont ni contagieuses, ni la peste, pourquoi donner ce nom terrible à la maladie épidémique que l'on a observée en Egypte et en Syrie, et assurer qu'elle est contagieuse? On contractera, selon moi, cette maladie, lorsque les causes qui la produisent auront peu à peu altéré la santé et disposé les corps à un état maladif : je conviendrai alors que si l'on s'expose à respirer l'air infect de la chambre d'un malade, ou qu'on se tienne trop longtemps dans l'atmosphère qui l'environne, on courra grand risque de contracter la maladie qui domine. C'est d'après cela que j'a-

vais l'habitude de ne rester près des malades que le temps nécessaire pour les opérations dont ils avaient besoin, et qu'après mes visites j'allais respirer un meilleur air. J'ai été ainsi préservé d'une maladie qui, en 40 jours, avait fait périr un tiers de la garnison de Jaffa, y compris le commandant de la province, celui de la place, et neuf officiers de santé. J'éprouvais une véritable satisfaction, lorsque j'approchais des malades et que je leur tâtais le pouls, soit pour en connaître l'état, soit pour les encourager en leur assurant qu'ils n'avaient pas la peste. Combien n'en ai-je pas vus reprendre courage et guérir après cette assurance, et après quelques conseils qui agissaient plus sur le moral que sur le physique !

Parmi les opérations que l'on pratique dans ces cas, la saignée exige plus que les autres l'approche du malade et du lit, à moins que l'on n'opère de loin. Quant à moi, je me suis servi de la méthode connue, sans prendre d'autre précaution que celle d'éviter l'haleine du malade. En ouvrant un bubon à un officier, le pus et le sang corrompus me jaillirent sur le revers de la main ; j'ai couché dans des draps que je ne savais

pas avoir été apprêtés par une femme malade qui mourut le lendemain; c'était la fille du consul de Ramlé : une jeune Allemande, femme d'un de nos militaires, vint pour me consulter à l'hôpital, pendant mon absence; elle se mit sur mon lit et y resta un quart d'heure; j'allai la visiter chez elle le lendemain, et je la trouvai à l'agonie : j'avoue que ces accidens et plusieurs autres semblables ne contribuèrent pas à me rendre plus tranquille; mais j'avais pris mon parti, d'ailleurs j'étais à mon poste.

Je laisserai à ceux qui croient cette maladie contagieuse le soin d'expliquer tous ces faits, et un grand nombre d'autres connus particulièrement à l'armée de Syrie. Je préviens les conservateurs de santé et les employés aux lazarets, que je parle de la maladie qui s'était déclarée, les ans VI et VII de la République, en Egypte et en Syrie, et non de la peste.

Quels étaient les symptômes qui accompagnaient cette maladie ?

Une faiblesse universelle, accompagnée d'une grande pesanteur de tête, est un indice constant qui précède cette maladie; les traits du visage offrent un

état particulier de stupidité, difficile à décrire. Si le sujet est d'un tempérament sanguin et qu'il ait la peau fine, sa figure devient comme boursoufflée et se colore d'un rouge pourpre, les petits vaisseaux de la conjonctive se remplissent de sang comme dans le commencement d'une ophtalmie legère : le malade dans cet état ne quitte pas ses occupations; il s'efforce de se tenir sur ses jambes mal assurées, qui souvent l'obligent à avoir recours à un point d'appui quelconque; il bâille, se frotte fréquemment le visage, et finit par se coucher ou par se retirer dans un lieu solitaire où il se couvre la tête et s'abandonne au sommeil. Si dans cet état on le laisse sans secours, son pouls devient plus fréquent et plus tendu, la chaleur de la peau devient plus forte et la faiblesse universelle augmente : si on interroge le malade, il ne répond qu'en balbutiant; ses idées se confondent, et le troisième ou le cinquième jour il meurt dans le délire. Parmi les symptômes qui précédaient cette maladie, on observait une affection générale du genre nerveux, la perte de l'appétit, de legères envies de vomir; la langue offrait rarement des indices d'embarras dans l'estomac, les selles se dérangeaient

et devenaient liquides, les urines ressemblaient à de l'eau distillée, les glandes des aînes et des aisselles, rarement celles du cou, devenaient douloureuses et enflées, et donnaient naissance à des bubons : en général tout le systême lymphatique paraissait attaqué; souvent il se manifestait à la peau des points noirs qui devenaient de véritables gangrènes. Les cadavres n'offraient ordinairement aucun changement extérieur digne de remarque; quelquefois on rencontrait des échimoses ou taches livides aux parties génitales, ainsi qu'à celles sur lesquelles le corps se trouvait appuyé; les parties internes ne laissaient rien apercevoir de bien extraordinaire ; les glandes lymphatiques seules étaient sensiblement affectées. Cette maladie fut très-grave en Egypte, et particulièrement en Syrie; il périt un tiers des malades les premiers jours de la maladie, la plupart avec des bubons; les sueurs étaient de bon augure, et guérissaient promptement alors les bubons disparaissaient avec la fiévre ; quelquefois ils venaient à suppuration : ce qui rendait la maladie et la convalescence très - longues ; les charbons ou gangrènes étaient d'un mauvais présage. Parmi les habi-

tans qui périrent de la peste dans Jaffa, il y eut un grand nombre d'enfans, très-peu de femmes et quelques hommes, presque tous étrangers. En général le tempérament du malade, la constitution de son corps, l'état de ses humeurs, l'âge, le sexe, la saison, l'air, les vents, le lieu, la crainte de mourir et toutes les affections de l'ame rendaient plus dangereuse cette maladie. Les personnes replètes, les enfans qui ont la peau fine, les cheveux blonds, les jeunes gens d'un tempérament sanguin et d'une fibre irritable, étaient plus exposés à contracter cette maladie, que les personnes avancées en âge, d'un tempérament bilieux et d'une constitution sèche : tel se trouvait mon tempérament; et je ne doute pas que ce ne soit à ma constitution particulière que je doive la santé dont j'ai joui au milieu de tant de dangers. Après avoir vu un certain nombre de malades, non seulement il me fut facile de distinguer d'un coup d'œil leur maladie, mais rarement je me trompais dans le pronostic. J'ai conseillé à des individus, d'ailleurs bien portans et robustes, de sortir de Jaffa, à cause de leur tempérament : j'en ai rassuré au contraire plusieurs autres; parce que, selon

moi, ils étaient d'un tempérament et d'une constitution qui les rendaient propres à résister aux atteintes de la maladie. Les détails suivans paraîtront peut-être minutieux ; mais lorsqu'il s'agit d'une maladie si bizarre, je crois que les petites remarques appuyées par des faits, peuvent devenir de quelqu'utilité.

Immédiatement après que la peste fut déclarée dans Jaffa, le citoyen Engelfret et son associé, tous deux négocians français établis et connus depuis plusieurs années en Egypte et en Syrie, se renfermèrent seuls chez eux : l'un était d'un tempérament humoral et replet, l'autre maigre et d'une fibre sèche ; et ils étaient persuadés que la réclusion et les parfums les garantiraient de cette maladie qu'ils croyaient être la peste. Après quelques jours je m'aperçus que le second commençait à contracter le tein et l'apparence d'un homme prêt à tomber malade ; je communiquai mes soupçons à Engelfret, et je lui conseillai de quitter leur prison humide. Deux jours après ce même homme fut attaqué d'une douleur de tête violente, accompagnée de fiévre et de bubons ; il mourut le troisième jour dans les bras de son ami. Je rassurai Engelfret ef-

frayé, et qui, d'après la contagion, se croyait perdu : il se confia beaucoup sur la connaissance que j'avais de son tempérament, qui me paraissait propre à le mettre à l'abri de cette maladie. La même chose à peu près arriva aux citoyens Malus et Bringuer; l'un chef de bataillon, et l'autre capitaine du génie; tous deux attaqués de la même maladie. Le premier qui était d'un tempérament bilieux et d'une constitution délicate, guérit; et le second qui était sanguin, robuste et très-bien constitué, ne put échaper à la mort. Appelé à la tente du général Boyer et du citoyen Amelin, campés hors des murs de Jaffa pour éviter toute communication avec la ville, je vis le citoyen St. Simon, chevalier de Malte et membre de l'institut d'Egypte, gravement attaqué de la maladie; je désespérai aussitôt de sa vie : il mourut deux jours après. J'assurai en même-temps le citoyen Amelin que son interprète guériroit, quoiqu'il eût, outre le mal de tête, les glandes, aux aînes, engorgées et douloureuses. Ayant été atteint de la peste l'année précédente, il en craignait beaucoup une nouvelle attaque; je le fis mettre dans la chambre de mon domestique et je

lui fis préparer de l'excellent punch chaud; je lui recommandai de se bien couvrir pour faciliter la sueur: il fut en état, deux jours après, de repartir avec son maître pour le Caire.

Le garde magasin de Jaffa, homme replèt et d'un tempérament humoral, fut un de ceux qui tardèrent le plus à tomber malade: il avoit l'air de plaisanter lorsqu'on lui parlait de précautions. Un jour, le voyant bâiller, se frotter le front, et avec un air triste, je ne balançai pas à prévenir le citoyen Villars, commissaire des guerres, avec lequel je me promenais, que le garde magasin était perdu. Je fus appelé le même jour pour l'aller visiter; je le trouvai tellement abattu, que j'annonçai à ses camarades sa mort prochaine; ce qui ne tarda pas d'arriver. J'abuserais de la patience des lecteurs, si je voulais rapporter tous les faits qui prouvent la facilité dans le pronostic de cette maladie.

J'ai observé que les personnes qui en étaient attaquées devenaient presque aussitôt indifférentes et insensibles à leur mal, au point de refuser de faire usage des moyens d'obtenir la guérison. Je recommandai en vain à mon ami Au-

riol, médecin de l'armée, de faire usage des remèdes dont lui-même avait constaté l'efficacité en plusieurs occasions; il préféra de se couvrir la tête et de dormir : il mourut en peu de jours. Combien n'ai-je pas invité d'individus attaqués de ce mal à se lever et à me montrer leurs bubons; mais ils étaient dans une apathie si grande, qu'ils préféraient rester couchés et dormir ; ce qui était l'indice certain de leur mort prochaine, à moins que des sueurs abondantes ne missent fin à la maladie. Un infirmier-major, d'une constitution délicate et d'un tempérament bilieux, attaqué d'un bubon à l'aîne droite, avec fiévre et assoupissement, entendit, la deuxième nuit de sa maladie, plusieurs personnes qui frappaient à sa porte : il ne répondit pas : les personnes crurent qu'il était mort, ou près de mourir : dans cette croyance, elles forcèrent sa serrure, entrèrent dans sa chambre, et prirent ses effets qui étaient dans une malle, et même sa ceinture qui était sous son oreiller : la maladie l'avait réduit dans un tel état d'indifférence, que, quoiqu'il s'aperçût qu'on le volait, il aima mieux rester dans son lit et dormir, que de s'opposer à ce qu'on lui prît ce qu'il posse-

dait : il continua donc de dormir ; mais, heureusement pour lui, des sueurs abondantes survinrent, qui dissipèrent la maladie et le mirent le lendemain en état de réclamer ses effets, en détaillant les circonstances de la nuit précédente.

Quelles furent les causes qui produisirent cette maladie en Egypte et en Syrie.

Cette maladie se manifesta l'an VII à Alexandrie et à Damiète, dans les mois de vendémiaire et de brumaire ; ensuite à Rosette, et deux mois après dans l'armée de Syrie. Le 19 ventose, je vis sous les murs de Jaffa, pour la première fois, environ vingt militaires attaqués de la maladie, qui, ne pouvant pas se tenir debout, s'étaient couchés autour de ma tente ; je les fis transporter à l'ambulance où la plupart finirent leurs jours (1).

---

(1) Chargé du service de cette ambulance ainsi que du quartier-général, je me rappelle d'y avoir fait l'amputation de la cuisse à un militaire qui avait eu la jambe emportée près du genou par un boulet, avec brisures des

Dans l'hypothèse de la contagion, c'est encore une question à résoudre, que de savoir si la maladie fut portée en Syrie par les militaires venant de Damiète, ou si ce furent les prisonniers turcs faits à Elarich et à Jaffa, qui la communiquèrent à l'armée française.

Il n'est pas bien prouvé que les soldats du Diezzar à Elarich et à Jaffa étaient attaqués de la maladie; j'ai vu près de notre camp environ quatre mille de ces prisonniers réunis comme des troupeaux de moutons, et gardés à vue pendant trois jours et trois nuits, sans qu'un seul tombât malade : si la maladie eût été parmi ces gens, elle se fût indubitablement manifestée sur quelques-uns d'entr'eux; c'est ce qui n'arriva pas. Ce fait, connu par toute l'armée prouve

---

condylles du fémur : le lendemain de l'opération, il était dans un état assez louable, quoiqu'il fût placé entre deux malheureux qui étaient morts la même nuit avec des bubons. Cet amputé, après la prise de Jaffa, fut transporté à l'hôpital, où il guérit parfaitement. Le citoyen Zinck, chirurgien de seconde classe, et le citoyen Miot, commissaire des guerres, chargé du quartier général, ont assisté à cette opération, et sont témoins de ce fait.

suffisamment que ni la peste, ni autre maladie, n'étaient parmi les troupes du pacha d'Acre. Il en est de même des troupes turques qui étaient dans Elarich. Les Mograbins, qui combattirent dans ce fort et qui furent retenus à la suite de nos armées, formant un corps de troupes auxiliaires, jouissaient tous d'une parfaite santé.

Voyons à présent si les troupes de la division Kleber, venant de Damiète, auraient pu porter la maladie à l'armée, qui venait directement du Caire. Il est certain que la division Kleber, après son départ de Damiète, n'eut plus de malades, et à l'arrivée de l'armée d'Egypte en Syrie, elle se porta à Jaffa, ensuite vers le Jourdain, sans communiquer avec les troupes qui venaient du Caire.

Si l'armée venant d'Egypte, à son arrivée en Syrie fut attaquée d'une maladie épidémique, laquelle par la suite fut appelée peste, ce n'est pas à la contagion qu'on doit l'attribuer, mais aux fatigues essuyées en traversant les déserts qui séparent l'Egypte de la Syrie. Pour en avoir une idée juste, il ne sera pas inutile de rappeler ici la marche des troupes.

L'armée destinée à passer en Syrie partit du Caire vers le milieu du mois de pluviose de l'an VII; et quoique nous fussions dans l'hiver, les jours étaient très-chauds, et les nuits claires et tempérées. L'armée, qui jouissait d'une parfaite santé, traversa le désert avec un courage héroïque. Quelques jours après, ayant entièrement consumé l'eau qu'elle traînait à sa suite, elle fut souvent contrainte, par le besoin, de se désaltérer avec de l'eau somâtre, ou de la bourbe délayée, qui augmentoit la soif au lieu de la diminuer. A cette privation se joignit le manque de vivres; et n'ayant pas d'autres ressources, elle tua les chevaux et les chameaux qui étaient devenus inutiles à l'armée, pour se nourrir de leur chair, qu'elle était obligée de manger sans pain.

Après vingt-un jours de marche, elle arriva en Syrie, et coucha le 5 ventôse près de Saza, le 11 près de Ramle, et le 13 sous les murs de Jaffa. Le sol de la Syrie n'offre ni les plaines arides, ni les sables brûlans du désert que l'on venait de traverser. A cette époque, les vents d'ouest dominaient, ils étaient surchargés des vapeurs de la mer; ces vapeurs condensées dans une température

ture

ture plus froide, produisaient des pluies très-abondantes et accompagnées d'ouragans terribles. Ces pluies rendaient les chemins plus fatigans; les bas-fonds se remplissaient d'eau, ainsi que les ruisseaux, qu'il fallait souvent traverser à gué, en entrant dans l'eau jusqu'à la ceinture. Combien de fois nos militaires ne furent-ils pas mouillés par les pluies, non seulement pendant le jour, mais encore pendant la nuit? Tous avaient dormi sur le sol mouillé de Ramlé; tous avaient respiré les vapeurs épaisses de ses environs, couverts d'une immense quantité d'oliviers; tous ne pouvaient pas également sécher leurs habillemens, ni se couvrir la nuit pour transpirer, ni se procurer un peu d'eau-de-vie pour se réchauffer. Arrivée à Jaffa, la division *Bon* était campée à la droite de cette ville, la division *Lannes* à la gauche. Le quartier-général et le parc d'artillerie étaient sur une élévation, au midi de la ville. La division *Bon* était placée près de la mer, et précisément sur les bords d'un lac rempli d'eau croupissante; et la direction des vents était telle, que les exhalaisons de ces marécages étaient portées dans le camp de

cette division. La maladie commença à se développer de préférence parmi ces troupes, quoiqu'elles vinssent du Caire immédiatement. Le citoyen St-Ourse, chirurgien de première classe, fit un rapport circonstancié aux officiers de santé en chef de l'armée, les prévenant que la division *Bon*, et la trente-deuxième demi-brigade particulièrement, étaient affectées d'une maladie suspecte, accompagnée de bubons; les autres divisions n'en furent pas exemptes. Il est reconnu que l'air de Jaffa et de toute la côte de Syrie est humide et pesant, qu'il est infecté par les exhalaisons des marécages, et que l'action du soleil, à travers cet air épais, devient nuisible. Nos militaires, après huit mois de séjour en Egypte, n'étaient plus accoutumés ni aux pluies, ni au froid, et ne pouvaient pas impunément s'habituer aux sensibles variétés de la température de Syrie. Le beau ciel du Caire et l'air que l'on y respire, donnent au corps un état de santé particulier, qui doit nécessairement s'altérer dans un air humide et mal-sain. Il est reconnu que l'atmosphère chargée d'exhalaisons, soit végétales, soit animales, contient

moins d'oxigène que l'air pur ; et ; comme c'est l'oxigène qui fournit le calorique, il en résulte que dans un air vicié, la santé doit s'affaiblir par défaut de calorique. C'est d'après cela que les boissons spiritueuses, les alimens corroborans et aromatiques auraient été très-utiles, parce qu'ils excitent le principe qui anime davantage la circulation du sang et des humeurs en général.

On n'avait à Jaffa que du riz et du mauvais pain; la viande, le vin et l'eau-de-vie manquaient absolument. J'ai observé constamment que, les jours où les vents de sud et sud-ouest rendaient l'atmosphère brumeuse, on était sûr de voir augmenter le nombre des malades et des morts. Le contraire arrivait dans les jours sereins, et lorsque les vents du nord régnaient.

Damiète, Rosette et Alexandrie, pendant l'automne et l'hiver, se trouvent dans le même cas, comme nous le verrons ailleurs : aussi a-t-on vu tous les ans se développer dans ces villes des maladies épidémiques très-graves. *Autumno grassantur febres pestilentia-*

les multæ quæ subdolè invadunt, et sæpè medicum et ægrum decipiunt. (Alpinus, de medicinâ Egyptiorum.)

Indications.

Les indications dans le traitement de cette maladie étaient ;

1°. De diminuer la quantité surabondante des humeurs, lorsqu'elle avait lieu ;

2°. De nétoyer les premières voies, lorsqu'elles étaient embarrassées ;

3°. D'exciter la transpiration et les sueurs.

Traitement.

Lorsque dans le commencement de la maladie j'ai rencontré des personnes bien constituées qui avaient des symptômes décidés d'une véritable inflammation, j'ai vu la nécessité de faire une saignée proportionnée à leurs forces ; je me suis trouvé dans ce cas plus souvent que je ne l'aurais pensé ; je n'ai jamais eu occasion de la répéter ; mais lors-

qu'elle était indiquée, cette première opération réussissait très-bien; le mal de tête diminuait ainsi que l'assoupissement, le pouls devenait mou et la peau souple; ce qui facilitait la transpiration et les sueurs. Cet état de relâchement artificiel disposait en même-temps les solides à supporter mieux l'action des calmans et des sudorifiques. Lorsque je rencontrais des indices certains que les premières voies étaient embarrsasées, et que le malade avait déjà des nausées, je préférais de lui faire boire une tasse d'eau tiède, avec deux onces d'huile d'olive, afin d'évacuer l'estomac sans l'irriter ni l'affaiblir avec l'émétique. On a administré avec avantage le tartre émétique, à la dose de deux ou trois grains dissouts dans quatre ou six livres d'eau, comme un remède sudorifique; mais jamais comme émétique, ni comme purgatif : ces moyens sont absolument nuisibles. J'ai donné de la tisanne tamarindée ou du bouillon aux herbes, pour faciliter des déjections bilieuses, dans le cas où ces évacuations paraissaient utiles. Après avoir ainsi préparé le malade, je passais à calmer les nerfs lorsqu'ils étaient irrités, et à exciter la transpiration et les

sueurs : pour cela je prescrivais, trois ou quatre fois dans la journée, une émulsion d'amandes douces, avec quinze ou vingt gouttes de laudanum liquide de Sydenham. Je recommandais, en même-temps, au malade de se tenir tranquille et bien couvert, pour faciliter la transpiration essentielle à sa guérison.

Pendant que j'étais encore sous les murs de Jaffa, n'ayant pas d'autres remèdes, je fis prendre à plusieurs militaires une tasse de café avec le jus d'un citron, en place de sucre; et cela répété cinq ou six fois par jour. Arrivé dans Jaffa, je trouvai un peu de quinquina; je fis alors préparer aux malades la potion suivante : quinquina en poudre, un gros; café en poudre, un gros; j'en faisais une forte décoction dans huit onces d'eau, pendant un quart d'heure, et vers la fin j'y ajoutais l'écorce jaune d'un citron. J'ai fait répéter à plusieurs individus, gravement malades, l'usage de cette boisson toutes les six heures, pendant trois jours de suite, avec le plus grand succès. Je l'ai trouvée encore très-utile comme préservatif : j'en faisais distribuer tous les matins une tasse aux blessés pour soutenir leurs forces, et ces militaires se plaignaient souvent

de ce qu'on ne leur avait pas distribué une pleine tasse de café amer : c'était le nom de la décoction. Avec l'usage de cette boisson, et avec de la limonade chaude, rendue spiritueuse lorsqu'on pouvait trouver les moyens d'y mettre un peu d'eau-de-vie, j'ai vu guérir un grand nombre d'individus attaqués de la maladie, et plus de deux cents blessés préservés, malgré leur continuelle communication avec des personnes infectées.

Pour diminuer le mal de tête de nos malades, plusieurs de nos médecins ont recommandé l'usage des vésicatoires à la nuque, aux bras et aux jambes. S'il y eût eu à Jaffa des cantharides ou de l'emplâtre vésicatoire, j'aurais préféré d'en appliquer un au cuir chevelu, comme on le conseille dans les commotions au cerveau et dans les apoplexies : j'ai vu souvent pratiquer cette méthode par le célèbre Desault, lorsque je suivais ses cours à l'hospice de la Charité et à l'Hôtel-Dieu de Paris.

Il a été observé que les personnes qui fabriquent ou transportent l'huile, ne sont pas même attaquées de la peste : c'est d'après cela qu'on prétend que les frictions d'huile tiède préservent de

cette maladie, ou la guérissent. Le résultat des observations faites par le père Louis de Pavie, directeur de l'hôpital des pestiférés à Smirne, est le plus favorable. Il assure que, depuis 27 ans qu'il est dans ce poste, il n'a vu employer aucun moyen, contre cette maladie, plus utile que les frictions d'huile; et aujourd'hui à Smirne, et dans plusieurs autres lazarets du Levant, les frictions d'huile tiède sont généralement adoptées comme le meilleur remède.

Aussitôt qu'un malade attaqué de peste est reçu dans l'hôpital de Smirne, on le fait entrer dans une chambre bien fermée, où est allumé un grand brasier dans lequel on jette du sucre, ou des grains de genièvre, ou d'autres parfums; ensuite on le déshabille de tous ses vêtemens, et on le frotte partout le corps avec de l'huile tiède, jusqu'à ce qu'il se manifeste des sueurs abondantes: alors le malade est mis dans son lit; et, lorsque les sueurs s'arrêtent, on réitère les frictions de la même manière, et ainsi successivement pendant plusieurs jours, jusqu'à ce que la maladie se dissipe à force de sueurs. Une livre d'huile suffit pour chaque friction;

on a l'attention de ne pas commencer la deuxième, avant que les sueurs occasionnées par la première ne soient arrêtées. Les hommes qui frottent le malade ne prennent d'autres précautions que celle d'éviter son haleine ; de cette manière aucun d'eux n'a jamais contracté la maladie.

Dans l'espace de cinq ans, deux cent-cinquante pestiférés sont entrés à l'hôpital de Smirne; et on assure que tous ceux qui ont été traités de cette manière sont guéris, et que le nombre des personnes préservées de la peste par les frictions d'huile, est immense.

Quelle que puisse être la manière d'agir des frictions huileuses sur le corps humain, il est certain que celles qu'on pratique à Smirne sont utiles. Selon moi, l'huile tiède amollit la peau, la détend, relâche et ouvre les pores ou les extrémités des vaisseaux exhalans; et elle produit un effet absolument contraire sur les extrémités des vaisseaux lymphatiques absorbans, qu'elle bouche et obstrue. Pendant la fièvre la peau est communément aride et sèche, les extrémités des vaisseaux exhalans, ou les pores de la peau, sont fermés et of-

frent une trop grande résistance à la partie la plus liquide du sang qui est retenue dans la masse des humeurs; cela n'arrive pas lorsque le tissu de la peau est relâché et les pores ouverts. De plus, l'huile contribue à nétoyer la peau plus que les autres fluides; elle absorbe en même-temps une partie du calorique accumulé dans la surface du corps: il en résulte la transpiration et des sueurs abondantes, qui seules guérissent ces maladies.

Pour faire continuer les sueurs, ou pour les exciter lorsqu'elles sont trop lentes à paraître, il faut avoir recours en même-temps à d'autres moyens; l'opium en substance et toutes ses différentes préparations et combinaisons, la thériaque, le diascordium, la poudre de James sont les sudorifiques les plus constans. Le camphre, la valériane, le sel ammoniac, l'ammoniac pur, l'esprit de corne de cerf, la décoction des bois sudorifiques, la fleur de sureau, les feuilles de sauge et surtout le punch, sont d'une grande utilité dans cette maladie. Ces moyens, non seulement excitent les sueurs, mais même donnent du ton à la fibre, réta-

blissent les forces et les fonctions, animent l'esprit, augmentent le courage et donnent la santé (1).

Quoiqu'il en soit, ce qu'il y a de certain, c'est que nos officiers de santé en chef, les citoyens Desgenette et Larray, en Syrie, le citoyen Dièche, près d'Acre, les citoyens Savaresi, à Damiète, Sottira, à Rosette, Ghislemi, Balbes, à Alexandrie, et plusieurs autres médecins et chirurgiens ont constamment vu guérir les deux tiers des malades qu'ils ont soignés, dont la plupart avaient des bubons. L'activité, le zèle et la constance que ces officiers de santé ont mon-

(1) Le commissaire ordonnateur Michaud étant à Alexandrie, enfermé dans sa maison dont il ne pouvait sortir sous peine de mort, à cause des accidens de peste qui s'y étaient déclarés, s'appercevant un soir qu'il allait être attaqué de la maladie, qui venait d'enlever onze personnes de la même maison, prit le parti de préparer une grande terrine de punch chaud, et n'alla se coucher qu'après l'avoir entièrement bu. Pendant la nuit, il eut de si fortes sueurs, qu'il se trouva le lendemain matin mouillé comme si on lui eût jeté plusieurs seaux d'eau sur le corps et sur le lit. Les symptômes de la maladie se dissipèrent, et il guérit parfaitement. Aujourd'hui, il est en France.

trés dans ces circonstances, méritent de grands éloges ; et quels trophées ne sont pas pour eux les nombreuses victimes qu'ils ont arrachées à la mort! La guérison d'une si grande quantité de malades de cette espèce, prouve combien il est inhumain et barbare d'abandonner à leur sort des malheureux, sous prétexte qu'étant pestiférés, ils peuvent communiquer leur mal de mille manières hypothétiques. Il résulte de cet abandon, qu'ils sont enfermés, fuis, proscrits et entassés la plupart du temps, dans des lieux infects, si peu convenables à leur guérison, qu'ils contracteraient au contraire la maladie s'ils ne l'avaient pas. Là, ils ne trouvent plus de mains bienfaisantes qui leur donnent des secours, ou qui diminuent leurs souffrances. Les infirmiers, que la crainte et l'épouvante ont rendu sourds à leurs besoins, les fuient ou leur refusent jusqu'aux choses les plus nécessaires; alors ils sont forcés de finir leur vie de la manière la plus triste et la plus affligeante, particulièrement aux yeux de celui qui, par inclination, préfère et exerce l'art de guérir.

Des Bubons et des Gangrènes, connus sous le nom de Charbons, ou Antrax.

DANS mon Essai médical sur les vaisseaux lymphatiques, j'ai fait voir la quantité considérable des glandes du même nom et leur position. Partout où il y a des glandes lymphatiques superficielles, il y peut naître des bubons: en effet, il n'était pas rare de voir exister cette maladie dans différentes parties du corps en même-temps. Lorsque les glandes lymphatiques sont enflammées, ou elles restent schirreuses pendant quelque temps, ou elles se résolvent; mais le plus souvent elles suppurent.

Lorsque les bubons sont accompagnés d'une petite fiévre, d'assoupissement et de perte de force, le malade meurt avant qu'il ne se soit manifesté aucun indice de suppuration dans ces parties.

Pour faciliter la suppuration de ces glandes ou bubons, quelques-uns y ont appliqué des cataplasmes de différente nature; mais sans aucun succès, et ils attribuaient toujours la perte du malade aux bubons qui ne suppuraient

pas. Ensuite, contre tous les principes de l'art, ils ouvraient ces glandes avec le bistouri, avant qu'il n'y eût aucun indice de suppuration; bientôt ils s'aperçurent que cette méthode n'était pas plus heureuse que la première; ils prirent alors le parti de faire usage du cautère actuel, persuadés que le feu aurait déterminé la suppuration des bubons, et qu'il aurait mis fin à la maladie. Je fus moi-même de ce nombre, et je fis faire deux cautères coultellers, à l'aide desquels je pénétrai jusque dans les glandes: l'inflammation qui survint ne produisit aucun avantage. Les citoyens Auriol et St.-Ourse, qui en firent usage après moi, ne furent pas plus heureux, et abandonnèrent cette méthode.

Je finis par recommander l'usage répété des frictions d'huile d'olive tiède, sur les glandes malades, pour adoucir la peau et faciliter la suppuration; et lorsqu'il y avait des indices certains de collection de matière dans le bubon, je l'ouvrais avec le bistouri et je soignais l'ulcère.

Je fus appelé, les premiers jours de mon arrivée à Jaffa, par Don Joachino Cenda, grand d'Espagne, père procureur des pères de la Terre-Sainte,

homme replet et très-robuste, d'un tempérament sanguin, âgé de cinquante cinq ans environ. Il s'étoit couché la veille avec la fiévre, précédée de légers frissons, accompagnée de symptômes d'inflammation si violens, que je lui fis une saignée. Comme il se plaignait beaucoup d'une douleur fixeaux lombes, je demandai à visiter cette partie; quelle fut ma surprise, de voir entre la dernière vertèbre dorsale et la première des lombes, un petit cercle noir environné d'une érésipèle pourpre, très-étendue, et couverte de petites vessies, ou flictaines remplies d'eau transparente. Je m'aperçus alors qu'il s'agissait d'un charbon, ou plutôt d'une affection grangréneuse, qui en trois jours était parvenue à avoir cinq décimètres de circonférence, et neuf millimètres d'épaisseur sur ces bords (dix-sept pouces de circonférence, et trois lignes d'epaisseur); elle avoit au centre; la consistance et la couleur de cuir noirci. Ce malade prit, en trois jours, cinq onces de quinquina, fit usage de limonade légère pour boisson, et prit pour aliment un peu de riz cuit dans très-peu d'eau, sans sel, et aromatisé avec de la canelle et de l'eau de fleur

d'orange ; il prit aussi chaque jour une bonne tasse de chocolat d'Espagne, et quelque fois du café Moka, et guérit parfaitement. J'eus depuis de ses nouvelles en Egypte, et notamment un an après, à Alexandrie. Il y avait vingt ans qu'il habitait l'ancienne Palestine, et il avait vu, dans ce laps de temps, quinze épidémies de peste. Jamais il n'avait contracté cette maladie, quoiqu'alors ses fonctions de curé l'exposassent continuellement à la contagion.

J'ai vu ces taches noires, semblables à des pétéchies, dégénérer en de véritables escares gangréneux, quoiqu'au commencement elles parussent être très peu de chose.

Cette maladie, quoique locale, a pour cause le mauvais état de santé du sujet, et il faut attaquer cette cause dans son principe, pour faciliter la séparation des parties malades d'avec les saines.

L'usage du quinquina et de l'opium, recommandé par les plus célèbres médecins, dans les gangrènes, les antiseptiques, les corroborans et les excitans, sont de la plus grande utilité, après avoir calmé les premiers symptômes d'inflammation. Les frictions huileuses et le cérat de Galien, comme simples

émoliens, peuvent contribuer à la séparation spontanée de la partie gangrénée : opération de la nature et non pas de l'art.

J'ai vu dans Jaffa quelques militaires avec des boutons ou des ulcères à la face, d'une nature particulière. Quoique je fusse à Jaffa, je crus que cette maladie pourrait être ce qu'on appelle bouton d'Alep. La description que les voyageurs donnent de cette maladie dans leurs ouvrages, m'autoriserait à le croire. (Voyez Volney et autres.)

Je me permettrai seulement de révoquer en doute que cette maladie dépende de la qualité des eaux que l'on boit dans cette contrée. On observe plusieurs maladies indigènes dans beaucoup d'endroits, sans qu'on puisse en déterminer les causes, et il me paraît aussi peu fondé d'attribuer le bouton d'Alep, aux eaux de ses environs; la gale des nègres, au pain du Caire; l'éléphantiasis, aux poissons salés de Damiète; l'hydrocèle, à l'eau-de-vie de dattes; l'ophthalmie, au riz; que la peste, à une vapeur inconnue apportée presque tous les ans des pays lointains en Egypte.

Quels sont les moyens de se préserver de la maladie dont nous parlons ?

PENDANT mon séjour dans Jaffa, je n'ai fait usage d'aucun moyen extraordinaire pour l'éviter. J'étais convaincu que la maladie était épidémique, et que si ma santé venait à s'altérer par un concours de causes quelconques, je ne pouvais pas même l'éviter par le plus stricte isolement, ou quand même j'aurais été entouré de toute la garde sanitaire. Comme j'étais persuadé que la transpiration arrêtée, l'air humide et infect, les exhalaisons des marécages et les mauvais alimens étaient les causes principales de cette maladie, j'ai tâché d'éviter les lieux mal-sains, l'humidité, le froid; j'ai fait usage de bons alimens, autant qu'il était possible; et comme je savais combien les affections de l'ame influent et disposent aux maladies, j'évitais toute mélancolie, en cherchant à être toujours occupé.

Lorsque j'allais à l'hôpital, je tâchais toujours d'y arriver sans être en transpiration; et avant d'entrer dans les salles, je prenais à la pharmacie une bonne tasse de *café amer;* je faisais ma

visite, tenant à la main un citron piqué de clous de girofle, (sans y attribuer une grande importance). Après ma visite, j'allais me promener ou je montais à cheval; et quoique je ne sois pas d'une constitution à transpirer facilement, je ne rentrais jamais sans être en sueur. Avant de me coucher, je prenais un verre de punch ou de limonade spiritueuse et bien chaude; ensuite, je me couchais et je me couvrais beaucoup; la nuit, je ne manquais pas de bien transpirer. Voilà les seules précautions que j'ai prises pour me préserver de la maladie de Jaffa.

Dans toutes les épidémies de fièvres, et même dans les pestes les plus fortes, il y a eu dans les villes et provinces où ces maladies faisaient des ravages, quelques lieux privilégiés. La citadelle du Caire en offre un exemple. Il a été observé, que les habitans de ce fort et des environs ont été préservés de la peste, même de celle de l'an 1791. Si les habitans de ce fort, malgré leur communication journalière avec ceux de la ville, furent préservés, c'est que l'air humide et infect qui avait détruit la santé des habitans du Caire inférieur, ne s'était pas élevé jusqu'à la plus haute partie de la

citadelle et de ses environs, et n'avait pas pu influer sur la santé des personnes qui l'habitaient.

A l'époque où je faisais le service dans l'hôpital militaire de ce fort, j'ai vu souvent, au lever et au coucher du soleil, toute la ville ensevelie dans un brouillard si épais, qu'il était impossible de distinguer une seule des innombrables tours de cette ville immense; tandis que le fort était éclairé des rayons du soleil, et que l'air qu'on y respirait était alisé, pur et léger.

En 1764, une fiévre épidémique se manifesta dans le royaume de Naples; réunie à la famine, elle fit des ravages si grands, que deux cent mille personnes périrent. La négligence et la crainte avaient éloigné des malades répandus çà et là dans la ville toute espèce de secours; circonstance qui devint la principale cause du progrès de cette maladie. L'expérience ayant appris que les malades transportés sur le bord de la mer guérissaient, on y établit un grand nombre d'hôpitaux et de lazarets. Il fut observé que les infirmiers et les employés dans ces hospices, ne contractèrent pas ce mal, malgré la contagion. Les principaux remèdes qui furent administrés à

cette époque, furent l'eau gelée, le quinquina, le musc, et les acides végétaux et minéraux, à fortes doses.

Je ne saurais recommander rien de plus utile et de plus efficace dans de pareils cas, que de s'éloigner des endroits où règnent ces maladies, et de choisir un lieu où l'air fût plus salubre. Relativement aux militaires, toutes les fois qu'une maladie épidémique menacera de se répandre parmi eux, chose assez commune dans la Basse-Egypte pendant la mauvaise saison, il est essentiel de transporter le camp dans un endroit plus salubre, et de faire relever les garnisons par des troupes venant des endroits sains pour les envoyer où la maladie n'est pas. Là, elles perdront la disposition qu'elles avaient à la contracter ; les troupes qui auront relevé les garnisons, ne la contracteront pas si facilement, attendu qu'elles n'en auront pas les dispositions; et, toutes les fois que la santé de ces nouvelles troupes sera affaiblie, il ne conviendra pas de tarder, sous aucun prétexte, à les faire relever, à leur tour, par d'autres troupes, quand même ce devrait être par les premières; Pour prévenir tout soupçon, pour éviter tout danger de porter

la maladie où elle n'est pas, on ne prendra avec soi que l'absolu nécessaire; on évitera, le plus qu'il sera possible, de séjourner dans les villages; et toutes les fois qu'on arrivera au bivaque, on exposera toutes les hardes à l'air; ce qui ne manquera pas de dissiper tout principe de contagion, et de tranquilliser ceux qui y croient.

En changeant ainsi successivement les garnisons, on conservera en bonne santé une armée entière, même dans les endroits les plus infectés. Lorsque les pluies auront cessé, que les chaleurs de l'été seront revenues, que les marais seront desséchés; en un mot, lorsque la saison sera changée, et que tous les endroits seront devenus également sains, on pourra suspendre alors ces marches et contre-marches pénibles, mais utiles.

Pendant l'expédition de Syrie, le général de division Dugas, commandant le Caire et la Basse-Egypte, informé que la peste existait parmi la garnison du *fort Ber*ketelagi, en arrêta immédiatement les progrès, en envoyant la garnison à la Cubé; là, ces militaires respirant un air pur et sain, rétablirent leur santé dans peu de jours, et les nouvelles troupes arrivées à Berketelagi, se con-

servèrent bien portantes, et d'autant plus facilement, qu'elles ne négligèrent pas la propreté. Ce savant général avait déjà observé à Damiète les avantages qui résultaient de cette mesure. Les lettres suivantes qu'il écrivit au général Bonaparte, le 17 et le 24 nivose, an VIII, en sont la preuve.

« Damiète le 17.

« La deuxième demi-brigade d'infan-
» terie légère est attaquée de la maladie
» régnante, de préférence aux autres;
» cette même troupe a été singulière-
» ment attaquée à Menzaléh d'une autre
» fiévre, qui a forcé plus de deux cents
» hommes à entrer à l'hôpital; un batail-
» lon de la soixante-quinzième a été la
» relever; il a habité les mêmes baraques
» et a occupé les mêmes postes pendant
» vingt-cinq jours : il n'y a pas eu un
» malade. Un seul officier a eu la fiévre
» règnante, et il est guéri. Je suis con-
» vaincu que cette maladie a son origine
» dans le froid des nuits extrêmement
» piquantes, et qu'elle est la suite des
» transpirations arrêtées; cause qui agis-
» sant sur plusieurs individus à la fois,
» donne à la maladie une apparence con-

» tagieuse, qui disparaît devant l'obser-
» vation.

» Dans la lettre du 24, il propose de » faire envoyer à Mansoura les troupes » de la deuxième demi-brigade, pour » les faire changer d'air, le quartier » qu'elle occupe ici étant peu sain, et les » esprits frappés d'une prévention qu'il » faut détruire ».

Aussitôt que la deuxième demi-brigade fut en marche pour la Syrie, formant partie de la division Kleber, elle se rétablit en parfaite santé ; tandis qu'à Damiète elle fournissait à l'hôpital les cinq sixièmes des malades.

J'ai observé qu'il est encore utile que les troupes passent d'un endroit à l'autre, quoi que ces lieux soient également infectés. Combien n'ai-je pas vu de militaires qui, voyant mourir leurs camarades, fuyaient de Gaza, quoiqu'ils eussent la fiévre et des bubons! Ces individus, au moment de leur départ de l'hôpital, avaient peine à se tenir debout ; mais, après avoir fait quelques lieues dans le désert, les forces leur revinrent, et ils arrivèrent à Jaffa en meilleure santé. Après s'être reposés quelques jours, je leur conseil-

lai

lai de continuer leur chemin vers Acre, pour donner lieu à un plus grand changement dans leur constitution physique et morale. C'est ainsi que j'ai vu guérir le citoyen Marillac, officier d'artillerie, qui ne pouvait pas se rétablir dans Jaffa; il était devenu si faible, si maigre, et tellement défiguré, que ses amis pouvaient à peine le reconnaître. Il s'efforça de passer au camp d'Acre dans cet état de faiblesse. Arrivé là, il eut ordre de retourner à Jaffa, avec les troupes destinées à y aller prendre un convoi de munitions et de pièces d'artillerie. Dans peu de temps, il reprit son embonpoint et ses couleurs primitives. Le changement de lieu et d'air dans les maladies de faiblesse, et particulièrement dans les maladies épidémiques, a été reconnu utile en tout temps; j'ajouterai même, quelque graves que puissent être les symptômes, l'avancement de la maladie et la faiblesse du malade. Cela est si vrai, que j'ai vu, par expérience, se rétablir des hommes qui paraissaient n'avoir pas deux heures à vivre. Ceux qui ont assisté à l'évacuation des hôpitaux de la Syrie, en sont témoins. On ne peut pas se figurer l'importance ni appré-

cier les avantages qui résultent de cette mesure, si on n'a pas été à même d'en juger par l'expérience.

Pendant que la maladie faisait de plus grands progrès à Alexandrie et à Rosette, les militaires de la légion Nautique escortèrent longtemps les caravanes qui allaient par terre, d'une de ces villes à l'autre. Tous jouirent de la meilleure santé durant ce service actif. A peine furent-ils sédentaires à Rosette, que plus des deux tiers tombèrent malades : ce fait est connu de tous, et particulièrement du général Martinet, qui alors commandait ladite légion. Je suis persuadé que si ces hommes, au lieu de s'arrêter à Rosette, eussent traversé le désert pour passer au Caire ou ailleurs, ils auraient tous été préservés de la maladie. Les Arabes Bédouins, errans dans les déserts, malgré leur communication avec les villes infectées, même en temps de peste, n'en sont jamais attaqués, quelque forte qu'elle soit. Combien d'individus, au retour de l'armée de Syrie, en Egypte, ne recouvrèrent-ils pas la santé dans le désert, à quelques lieues d'Acre, de Kaïffa, de Jaffa et de Gaza ! S'ils avaient resté quelques jours

de plus dans ces villes, ils auraient été victimes de la maladie (1). Il est certain

(1) Le général Damas, grièvement blessé dans les montagnes du mont Tabor, par une balle qui lui avait fracassé le bras près de son articulation avec l'avant-bras, fut transporté à Jaffa et fut logé chez les pères de Terre-Sainte. Les accidens consécutifs de cette blessure furent très graves, et mirent plusieurs fois en danger, non seulement le bras, mais la vie du malade. Ce général, dans le temps du pansement, tenait sa tête et son corps appuyés sur son valet-de-chambre : cet homme, sans mauvais dessein, tint caché un bubon pestilentiel, et continua, pendant deux jours, de servir son maître. Il y eut en même-temps dans la maison, quatre personnes attaquées de la maladie, dont deux moururent, ce qui fit décider le général Damas à renvoyer son domestique et à changer de logement. Je le fis passer dans la partie la plus élevée du château de Jaffa, afin d'éviter l'air humide, autant qu'il était possible. Malgré cela, ses blessures, qui avaient donné tout espoir de guérison, prirent bientôt un mauvais aspect, et je le voyais journellement contracter des dispositions à la maladie. La crainte de le voir mourir de la peste me décida à lui conseiller de partir de Jaffa. Dès le second jour qu'il fut sur mer, tous les symptômes de peste se dissipèrent : il se rétablit parfaitement, et son bras guérit : aujourd'hui il s'en sert comme avant sa blessure. Il a été depuis nommé général de

que quelques-uns de nos militaires, en Syrie, voyant le départ de l'armée pour l'Egypte, s'efforcèrent de la suivre à pied; et, quoique par leur faiblesse et par la nature du mal, ils fussent tombés plusieurs fois à terre, ils se relevèrent et s'efforcèrent de suivre les colonnes jusqu'à leur arrivée en Egypte, où ils rétablirent leur santé.

Le citoyen Michaud, chef de bataillon du génie, m'a communiqué le fait suivant, arrivé pendant qu'il commandait à Katié. Quelques militaires, de retour de Gaza, avec un convoi, découvrirent de loin un soldat français errant dans les sables, à deux lieues de ce fort; ils allèrent à lui, et le trouvèrent avec un paquet d'oseille sous le bras; ce soldat avait été attaqué de la maladie épidémique, et dans le délire il s'était échappé de l'hôpital. Depuis quinze jours qu'il en était parti, il n'avait pris d'autre nourriture que de l'oseille. J'ai vu cette plante en beaucoup d'endroits du désert; à peine ses feuilles s'élèvent-elles

division et chef de l'état-major-général de l'armée d'Egypte, et il a fait les glorieuses campagnes de l'an VIII contre l'armée du grand Visir.

au-dessus du sable; en la déracinant, elle offre un faible moyen pour diminuer. la soif ardente des passagers.

Des Moyens qu'on pourrait employer en Egypte pour détruire les fiévres épidémiques.

AVANT de parler des moyens qui peuvent contribuer à rendre la basse Egypte aussi saine que les belles contrées d'Europe, il ne sera pas inutile de prémettre quelques notions topographiques médicales d'Alexandrie, Rosette et Damiète, villes où tous les ans il se déclare des fiévres épidémiques.

Alexandrie est une ville célèbre dans l'ancienne histoire, située à 31 degrés, 13 minutes, 5 secondes de latitude boréale, et à 27 degrés, 35 minutes de longitude du méridien de Paris; elle est mouillée par la mer à l'occident et au septentrion, et à l'orient et au midi se trouvent les lacs Maréotis et Madiez.

Rosette est située à 28 degrés, 8 minutes et 30 secondes de longitude du méridien de Paris; et à 31 degrés, 25 minutes, 20 secondes de latitude boréale; elle est à deux lieues de la mer, sur la rive gauche du Nil; au midi elle

a le lac de Madiez; au levant, de l'autre côté du Nil, il y a une grande quantité de bas-fonds qui, après l'inondation de ce fleuve, forment des marais très-nombreux et très-étendus.

Damiète, troisième ville célèbre de la côte d'Egypte, est située sur la rive orientale de la branche phatnitique du Nil, à 29 degrés, 29 minutes, 15 secondes de longitudedu méridien de Paris; 31 degrés, 25 minutes, 43 secondes de latitude boréale; elle a la mer et le lac Menzaléh au nord, et est traversée par le Nil. Les champs de riz, qui environnent cette ville, contribuent à infecter l'air: de plus on rencontre dans les environs de Damiète plusieurs lacs, étangs et marécages infects, qui rendent les environs de cette ville très-malsains. Senaniéh, entr'autres, est un village remarquable pour son insalubrité.

Les pluies abondantes qui tombent pendant l'hiver à Damiète, à Rosette et à Alexandrie, contribuent beaucoup à produire des maladies, que les vents du midi, les brouillards et les exhalaisons des marais rendent plus dangereuses. On prétend que ces maladies sont plus fréquentes, lorsque les inondations du Nil sont grandes et de lon-

gue durée. L'inondation de l'an VI a été des plus considérables : malgré cela, la maladie ne se déclara que dans les villes de la côte de la Méditerranée.

Les autres villes du Delta, Boulac, le Caire, Gigéh, et toute la haute Egypte, en furent préservées. Dans le fort de Beker-El-Agi seulement, il se manifesta quelques accidens de maladie suspecte qui, selon moi, sans recourir à la contagion, furent occasionnés par l'évaporation des eaux stagnantes du lac des Pélerins, ainsi nommé par rapport à la réunion, sur ce point, de la grande caravane qui tous les ans part du Caire pour la Mecque : la putréfaction des plantes aquatiques, et des poissons très-abondans dans ce lac, contribua à son développement.

Dans les anciennes histoires sur l'Egypte il n'est aucunement parlé de peste. Les anciens habitans de ce célèbre pays, ou ne distinguèrent point cette maladie des autres, ou ne la connurent pas.

Il est certain qu'Alexandrie, Rosette et Damiète, ainsi que toute la surface de la basse Egypte, sont tellement changées, que jadis ces lieux pouvaient être les plus sains de l'Afrique. Les ruines de villes entières détruites et

ensevelies, les restes majestueux d'anciens monumens conservés malgré le bouleversement et l'action des temps, qui aujourd'hui sont en partie submergés ou environnés par les eaux, prouvent suffisamment les révolutions que cette partie du globe a éprouvées. Les profondes et intéressantes recherches faites par le général Andréossy, et par le respectable corps des savans et des membres de l'institut français en Egypte, méritent d'être examinées : elles sont consignées dans la décade Egyptienne.

Aujourd'hui les lacs, les marécages et la malpropreté que l'on trouve dans les villes de la basse Egypte, sont la cause principale des maladies fréquentes auxquelles elles sont sujètes. On ne parviendra à les détruire, que lorsqu'on aura trouvé les moyens de purger l'atmosphère de ces environs. On obtiendra cet important avantage en donnant de l'écoulement aux eaux des lacs, et en les comblant; en tenant les villes propres, en les pavant et en donnant issue aux eaux des pluies qui croupissant en différentes parties de ces villes, se corrompent, et, réunies aux immondices, infectent l'air. De pareilles opérations ont rendu saines plusieurs villes et pro-

vinces en Europe, en Amérique et aux Indes. Je ne doute pas que la salubrité dont jouissent aujourd'hui la France et l'Italie, ne soit le résultat de l'amélioration de l'agriculture et du perfectionnement des arts.

De l'Isolement des Francs en temps de peste.

LORSQUE les Francs habitant l'Egypte sont assurés que la peste est déclarée dans le lieu qu'ils habitent, ils se retirent dans leurs maisons, en ferment toutes les portes, et ne communiquent plus avec qui que ce soit jusqu'au 23 juin, veille de la St. Jean. Non seulement les portes de la maison sont fermées, mais on bouche exactement toutes les plus petites issues, afin qu'aucun animal ne puisse entrer dans la maison; et si, par hasard, un chat y pénètre, on le poursuit et on le tue: on a pour cela des fusils tout prêts, chargés à plomb, et des filets tendus dans les endroits les plus suspects de la maison. Les chats de la famille sont renfermés dans des cages, comme des poules; et si, par malheur pour eux, ils viennent à sortir de leur enclos et à

s'évader de la maison, à leur retour ils sont tués sans miséricorde, d'après les lois sanitaires ; attendu qu'ils auraient pu, pendant leur course, contracter le venin de la peste, et le porter dans l'intérieur, attaché à leur queue ou à quelques poils de leur corps.

Dans la basse-cour, ou près de la porte de la maison, on établit trois grands vases de terre remplis d'eau, un bassin avec du vinaigre, un fourneau avec du charbon, des herbes odoriférentes, des poudres et des pâtes antipestilentielles, des pincettes de fer, un grand couteau ou stilet, et quelques autres ustensiles relatifs à la destruction du venin de la peste.

Chaque famille a un domestique turc qui n'est pas compris dans l'isolement, qu'on destine à faire les commissions. Cet homme, tous les matins, vient chez ses maîtres, avec les provisions nécessaires qu'il a prises au marché. Le portier, qui ordinairement est la personne de la maison la plus sûre, et le plus stricte observateur des lois sanitaires, après avoir reconnu son domestique, descend avec la clef à la main, ouvre la porte et se retire jusqu'au haut de l'escalier, pour éviter tout danger de

contagion avec son domestique ; celui-ci alors entre dans la cour, et met les alimens, comme viande, poissons, herbes, fruits, dans des vases pleins d'eau ; s'il a de l'argent, il le met dans le bassin au vinaigre ; s'il a des papiers importans, comme lettres de change, factures, &c. il les dépose près du fourneau ; et après avoir reçu de loin, par la voix du portier, les commissions pour le jour suivant, il se retire. Le portier le suit, et ferme la porte de la maison. Alors, après avoir pris à la main une espèce de baguette magique, il agite dans l'eau la viande, les poissons et les herbages, afin de noyer et de détruire le venin pestilentiel ; il retire l'argent du bassin au vinaigre, et après avoir allumé le charbon, il jette dessus des poudres et des parfums ; ensuite avec les pincettes il prend les papiers et les dépose dans le tambour du fourneau, où ils restent dans la fumée au moins pendant deux heures : c'est ainsi que, selon eux, ils sont délivrés de tout poison, et qu'on peut les toucher sans prendre la peste. On purge aussi les lettres cachetées et autres papiers, en les perçant avec le couteau en deux ou trois endroits, et en les baignant dans le

vinaigre. Le linge et autres effets, lavés hors de la maison, peuvent y rentrer sans précaution; pourvu qu'ils soient encore mouillés. Le pain préparé à la main, et envoyé au four pour y être cuit, peut être reçu sans danger; pourvu toujours qu'on n'y touche pas tant qu'il est chaud. Le tabac, les légumes, le sucre, le café, et tout ce qui, dans les lazarets, est appelé *substance non contumace*, peuvent être admis sans précaution dans les maisons isolées. Les *substances contumaces* sont absolument bannies de la maison jusqu'au 23 juin, jour où cesse tout danger de peste, quelle que puisse être son intensité. Les Levantins croient généralement que la veille de la St. Jean met un terme au danger de la peste; et à cette époque ils sortent de leur cloître, s'embrassant et se félicitant les uns les autres d'avoir échappé au fléau.

Des Lazarets et des Quarantaines.

Les lazarets sont de grands locaux, la plupart situés sur le bord de la mer, ou à une petite distance des ports, avec des logemens, des hospices, des magasins et des enclos très-étendus, avec une

portion de la rade ou du port, capable de contenir un certain nombre de bâtimens.

Ces lazarets sont destinés à recevoir et à retenir, pendant un temps fixé, les passagers et les marchandises, les équipages et les bâtimens venant des lieux où règne la peste, sans qu'ils puissent communiquer, avec qui que ce soit, avant la fin de la quarantaine.

Les quarantaines sont divisées en quarantaines de rigueur, et quarantaines d'observation : les quarantaines d'observation ne passent pas quinze jours et ne sont pas moins de cinq ; les quarantaines de rigueur sont de trente-neuf jours, le quarantième on a l'entrée.

Les bâtimens qui viennent, ou de la côte d'Afrique dans la Méditerranée, ou de l'Echelle du Levant, sont mis en quarantaine, c'est-à-dire, qu'ils passent dans cette partie de la rade ou du port, qui est destinée pour le lazaret ; après quoi, le capitaine du bâtiment présente au bureau sanitaire sa patente de santé, dans laquelle est déclaré le lieu d'où il vient, sa destination, le jour de son départ, le nom du bâtiment, le sien, la cargaison, le nombre des hommes de l'équipage, et celui des passagers ; et si,

dans le lieu d'où il vient, il y a des accidens de peste. Cette patente est prise au travers d'une grille, avec de longues pincettes, et on n'en fait la lecture qu'après l'avoir bien et dûment parfumée, ou baignée dans le vinaigre. Si dans la patente il est question de peste, elle est censée *brute*; si, au contraire, il y est dit que, depuis longtemps, il n'y a pas eu d'accident de peste dans le lieu d'où vient le bâtiment, elle est réputée *nette*; si c'est depuis peu que la peste a cessé, la patente est regardée comme *suspecte*.

Dans le premier cas, les voyageurs et l'équipage sont rigoureusement passés en revue, et de loin; et, quoique chacun jouisse d'une santé parfaite, tout est mis en quarantaine et de rigueur. Lorsque la patente est *nette*, la quarantaine dure moins de temps; c'est alors une quarantaine d'observation qui, dans le troisième cas, dure plus longtemps, suivant la décision des conservateurs de santé.

Si un bâtiment quelconque, avant d'entrer dans le port, a été visité par un bâtiment de la côte d'Afrique, de l'Echelle du Levant, ou appartenant à l'ennemi, il est mis en stricte quaran-

taine, quand même il viendrait du port le plus voisin : d'après les lois sanitaires, il est censé avoir patente *brute*.

Lorsqu'on met les marchandises en quarantaine, elles sont déposées dans des enclos ou dans des magasins particuliers. Les établissemens de Marseille, à cet effet, sont de la plus grande beauté et d'une surprenante étendue ; ils font voir l'importance du commerce que fait la France avec le Levant.

Les voyageurs sont mis à terre, et passent dans des enclos avec un ou plusieurs gardes du comité sanitaire. L'équipage reste à bord, avec d'autres gardes. Des porte-faix et d'autres personnes destinées à purger les marchandises, pour s'assurer si les balles de laine et de coton ne contiennent pas la vapeur de la peste, les ouvrent par le milieu, et enfoncent leurs bras nuds dans ces marchandises, croyant que, si elles contenaient la peste, cette maladie ne manquerait pas de se manifester sur eux. Ils déclouent les caisses, ils ouvrent les coffres et exposent à l'air les balles de lin, de soie, les draps, les toiles, les étoffes, et généralement tout. Ils prétendent ainsi faciliter l'évaporation du germe pestilentiel qui, par hasard, au-

rait pu être apporté avec ces marchandises; enfin, après avoir tout séréné pendant trente-neuf jours (1), après avoir, dans le cours de la quarantaine, parfumé les passagers, l'équipage et le bâtiment trois fois, on accorde l'entrée tant desirée.

Si, durant le temps de la quarantaine, quelqu'un tombe malade et meurt, si la cause de cette mort est suspecte, la quarantaine est prolongée, et quelquefois elle recommence; et cela, toutes les fois que cet accident arrive.

Lorsque la mort de plusieurs personnes met hors de doute l'existence de la peste à bord, et qu'elle fait des progrès au lieu de diminuer, les lois sanitaires ne balancent pas; elles condamnent les bâtimens aux flammes. Alors ceux qui composent l'équipage, sont dépouillés de tous leurs habits, rasés partout le corps, lavés à l'eau de la mer et admis dans le lazaret pour y faire une quarantaine rigoureuse. Le bâtiment, avec les marchandises, est traîné à la remorque jusqu'au large; là, il est coulé bas, ou laissé en proie aux flammes. Si les porte-faix, chargés de désinfecter les

(1) Par séréner, on entend exposer en plein air des effets pendant le jour et la nuit.

marchandises, sont attaqués de la peste durant la quarantaine, ou quelques jours après cette opération, le comité sanitaire déclare ces marchandises infectes et ne tarde pas à les faire brûler, ou à les enfouir profondément. On dit communément, qu'en décachetant une lettre, ou en ouvrant une balle de coton contenant le germe de la peste, il y a eu des hommes renversés et tués par la vapeur pestilentielle; je n'ai jamais pu rencontrer un témoin oculaire de ce fait, malgré les recherches que j'ai faites dans les lazarets de Marseille, de Toulon, de Gênes, de la Spezia, de Livourne et de Malte; et, dans le Levant, tous s'accordent à répéter qu'ils l'ont entendu dire, mais qu'ils ne l'ont pas vu. Parmi les personnes que j'ai interrogées sur ce fait, je nommerai le citoyen Martin, capitaine du lazaret de Marseille, qui, depuis trente ans, est dans ce poste; ce brave et respectable homme m'a dit que pendant ces trente ans il avait vu ouvrir et évanter des millions de balles de coton, de soie, de laine, fourrures, plumes, et autres effets venant de plusieurs endroits où existait la peste, sans que jamais il ait vu aucun accident de cette nature.

Les observations, la nécessité et l'expérience ont appris que toutes les substances qui servent à la vie ne sont pas également susceptibles de s'imbiber du venin pestilentiel, qu'il y en a même qui ne sont pas susceptibles de le contracter, et qui, par conséquent, ne peuvent pas communiquer la peste.

Les substances sujètes à communiquer la peste, sont appelées *contumaces*, celles qui ne peuvent pas s'imbiber de ce venin s'appellent *non-contumaces*.

J'ai cru pouvoir distinguer trois classes de *substances contumaces*. Par exemple, la laine, le coton, la soie, le chanvre, les étoffes, les cuirs, toutes les pelleteries et fourrures en général, sont des substances *contumaces* de première classe. Ces objets ne perdent leur pouvoir venimeux qu'après quarante jours de *sérène*.

Il y a des effets que, pour dépouiller du venin de la peste, il suffit de passer au vinaigre ou aux parfums; tels sont les papiers, ainsi que les échantillons des étoffes, etc. que je range dans la deuxième classe.

L'or, l'argent, et généralement tous les métaux, les porcelaines, la faïence,

la verrerie, quoiqu'ils soient objets non-contumaces, peuvent contenir quelque corps étranger, imbu du venin pestilentiel, lorsqu'ils ont été maniés par des personnes infectées: c'est pour cela qu'ils doivent être passés à l'eau, ainsi que les poissons frais, les viandes, les herbes, les fruits et tous les animaux à poils de toute espèce. Je considère ces objets comme contumaces de troisième classe. L'eau douce, ou de la mer, suffit pour leur faire perdre ce qu'ils auraient de contagieux.

La toile cirée et les étoffes, lorsqu'elles sont mouillées, ne communiquent pas la peste. Toute espèce de bois, paille, foin, fleurs, osiers, nattes, pourvu que dans leur tissu il n'y entre pas de fil de chanvre ou de coton; les bougies et les chandelles, pourvu que la mèche soit brûlée au niveau de la cire ou du suif; l'ivoire, la nacre, le bled, les graines, le tabac, le café, le sucre, le poivre et les aromatiques, le sel, l'huile, les liqueurs, ne sont pas sujets à s'imbiber, ni à communiquer la peste. Fondés sur ces bases, les officiers sanitaires alongent, abrègent, modifient les quarantaines, délivrent ou retiennent plus ou

moins de temps les personnes et les marchandises dans les lazarets.

Il résulte de ces principes établis par les commissions sanitaires, que l'on peut habiter la même maison, le même bâtiment, la même chambre, se promener ensemble, se coucher sur les mêmes planches ou sur les mêmes nattes, faire société avec des personnes qui sont en quarantaine, même lorsqu'elles sont attaquées de la peste, pourvu qu'on ne les touche ni directement, ni indirectement. On peut prendre du tabac offert par un pestiféré, pourvu que la boîte soit en bois ou en écaille. Il n'y a pas de danger à partager le pain avec les pestiférés, pourvu que ce pain soit froid; car s'il était chaud, il pourrait communiquer la peste. Comment expliquer le pourquoi de tout cela?.....

Ceux qui desirent avoir de plus grands détails sur les lazarets, les quarantaines, et sur la manière de désinfecter les effets contumaces, et avoir de plus grandes notions sur la peste, doivent consulter les codes sanitaires de Marseille, de Toulon et de Venise. Ils trouveront aussi, dans un Ouvrage de J.-P. Papon, ci-devant historiographe de Provence,

imprimé à Paris en 1800, les époques mémorables de la peste, depuis 1491, avant Jésus-Christ, jusqu'à la peste de Marseille en 1721, de l'ère chrétienne. Ils y verront les moyens qu'il propose pour se préserver de cette maladie, sur les frontières d'un pays qu'elle ravage, ainsi que les précautions à prendre dans les villes pestiférées. Il y parle beaucoup de la désinfection des hardes, des maisons, des préservatifs, des lazarets, de la police des ports, etc. Si je ne m'étais pas imposé la loi de ne rapporter que les observations que j'ai faites moi-même en Egypte et en Syrie, je me serais permis quelques réflexions sur l'ouvrage de cet auteur. Je me réserve, dans une autre occasion, d'analyser cette maladie plus au long.

En examinant, sans prévention, les ouvrages des écrivains sur la peste, on ne trouve que des récits affreux de ce qui est arrivé dans les épidémies qu'ils ont décrites. Ils insistent tous sur la nécessité des quarantaines, et défendent, sous peine de mort, aux habitans, de sortir de leurs maisons lorsqu'il s'y est manifesté quelqu'accident de peste : ils croient ce moyen suffisant pour en arrêter la communication. Il n'est pas dif-

ficile de concevoir, qu'en renfermant ensemble plusieurs personnes bien portantes, et quelques-unes malades, en les obligeant à respirer un air, qui, de plus en plus, devient infect, c'est augmenter la maladie de ceux qui déjà sont malades, et exposer les autres à la contracter. L'expérience a prouvé que ces réclusions ou *renfermemens* n'ont jamais réussi à arrêter les progrès de la peste. Cette maladie commence toujours par attaquer les pauvres dans les quartiers les plus mal-sains de la ville; ensuite la santé des habitans aisés s'altère, et la mort frappe indistinctement le pauvre, le riche, l'homme du peuple et le grand alors, tout est en confusion dans la ville; les magistrats ne peuvent plus veiller au maintien des lois et de l'harmonie, les *renfermemens* cessent peu-à-peu, la saison change, l'atmosphère se purifie, les personnes qui ont échappé reprennent des forces, du courage, et l'épidémie cesse tout-à-fait. C'est ce qu'on a observé dans toutes les pestes, et notamment dans celle de Marseille, en 1721. L'histoire de ces épidémies fait horreur, et en les comparant aux pestes les plus fortes du Levant, où les renfermemens ne sont en usage que parmi un

très-petit nombre de personnes, je n'hésite pas de dire qu'en Europe, les désordres ont été plus grands. On prétend communément que les principes de fatalisme des Turcs contribuent beaucoup à faire propager cette maladie parmi eux, parce qu'ils ne prennent aucune précaution pour s'en garantir. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Musulmans, en temps de peste, assistent leurs malades avec un soin particulier jusqu'au dernier moment de leur vie; tandis que nos malades sont séparés du reste de la famille et abandonnés à leur malheureux sort; la mère même refuse de porter des secours à son fils agonisant, et l'époux n'ose approcher de l'objet chéri qui lui demande un peu d'eau de la voix la plus tendre. Une pareille inhumanité n'a lieu ni en Asie, ni en Afrique; et si je devais être attaqué de la peste, je préférerais être entre les mains des Turcs plutôt qu'en celles des Européens.

Si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti; si non, his utere mecum.

RÉFLEXIONS

Sur la fiévre épidémique observée dans la République ligurienne, et dans les hôpitaux de l'armée d'Italie, l'an VIII.

L'ANALOGIE et les rapports que toutes les fiévres épidémiques ont entre elles, la facilité avec laquelle on répand mal-à-propos l'alarme, aussitôt qu'une de ces maladies graves se manifeste dans quelque ville ou province, m'ont décidé à rapporter ici quelques notions sur une fiévre épidémique particulière, qui effraya les habitans des environs de Montpellier pendant les premiers mois de l'an VIII.(Voyez le Journal de médecine, pag. 373.

Une maladie épidémique exerçait ses ravages dans les hôpitaux de l'armée d'Italie, et moissonnait chaque jour de nombreuses victimes : la renommée, qui va toujours grossissant le mal et atténuant le bien, ne parlait que du nombre des morts ; déjà même le nom de maladie pestilentielle répandait partout

tout l'effroi. Dans cette circonstance alarmante, l'autorité publique crut devoir consulter l'Ecole de médecine de Montpellier, qui se hâta de calmer les inquiétudes et de ranimer les esprits, faisant voir que cette fiévre, faussement regardée comme pestilentielle, n'était pas différente de la fiévre d'hôpital, *typhus carcerum*, de Pringle; fiévre des camps et armées, *febris castrensis*; et il fut indiqué, comme moyen préservatif, un régime fortifiant et analeptique, une grande propreté, un air pur et souvent renouvelé, un esprit exempt de crainte et d'inquiétude, etc.

De retour d'Egypte en France, j'arrivai au golfe Jouan le 25 prairial de l'an VII, et je pris des renseignemens sur l'épidémie qui venait d'enlever un grand nombre d'habitans et de militaires dans ces environs. Elle était la même dont nous venons de parler : on observa pendant cette épidémie, que les habitans logés près de la mer furent plus exposés, que ceux qui en étaient à quelque distance : il y eut plusieurs villages situés sur des hauteurs, qui n'avaient pas eu un seul malade.

Relativement à cette maladie, la plupart l'attribuèrent aux pluies et aux

brouillards. Un citoyen des environs d'Antibes m'assura que, si cette épidémie eût eu lieu quelques mois auparavant, on n'aurait pas manqué de l'attribuer aux vaisseaux arrivés d'Egypte, et qui avaient abordé à Fréjus sans faire quarantaine. Une épidémie semblable, et peut-être la même, se déclara dans les hôpitaux de Gênes, quelques mois après; et l'on a vu dans les papiers publics, qu'un médecin de cette ville avait refusé d'aller soigner les malades à l'hôpital, dans la crainte de la contagion. J'aime à croire que ce citoyen lisait, dans ce temps, l'ouvrage de M. Papon, ou la relation de la peste de Marseille. Si j'avais quelques conseils à donner aux officiers de santé chargés de traiter des maladies épidémiques, ce serait de bannir la mélancolie et la crainte, de se bien nourrir et d'éviter les excès, et s'ils aiment la lecture, de préférer des livres amusans à ceux qui parlent de peste.

RÉFLEXIONS

Sur la fiévre jaune de Cadix, l'an 1800.

En parlant de la maladie d'Egypte, connue sous le nom de peste, et de la fiévre épidémique observée, l'an VIII, dans la rivière de Gênes, à Nice et à Montpellier, nous avons vu avec quelle facilité on se trompe sur la nature et les causes de ces maladies. Lorsqu'une épidémie grave se déclare dans une ville ou dans une province quelconque, on ne manque pas d'avoir recours immédiatement à un venin particulier, apporté des pays lointains. C'est ainsi que quelques-uns ont fait venir la fiévre jaune de la Palestine, et d'autres des Indes occidentales. Parmi les auteurs qui ont écrit sur cette maladie, les uns disent qu'elle se communique par contagion, d'autres que cela n'arrive que rarement. (Voyez la description que Hillary donne de la fiévre jaune qui a régné aux Barbades). Il y a des médecins qui soutiennent qu'elle n'est nulle-

ment contagieuse. Dans le journal de médecine de Paris de l'an IX, le citoyen Hallé, professeur de l'école de médecine, nous a donné l'histoire de la fiévre jaune de Cadix : comme il s'agit d'une maladie épidémique, et qui pourrait avoir quelque rapport avec les autres maladies de cette nature, je me permettrai d'en rapporter ici les principaux traits, et d'y ajouter quelques réflexions et des questions qui serviront peut-être à nous procurer des notions plus exactes sur cette maladie.

Symptômes.

Du 10 au 15 août de l'an 1800, il se manifesta, dans le quartier de Ste. Marie à Cadix, une fiévre qui par la suite ravagea cette ville en peu de temps ; elle avait le caractère d'une fiévre lente nerveuse. Dans le supplément de la gazette de Madrid, on lit que des corsaires et des matelots, tant étrangers que nationaux, apportèrent cette maladie dans une seule famille de ce quartier très-fréquenté, et de-là qu'elle se communiqua à tous ceux qui eurent quelque commerce avec eux ; qu'ensuite elle s'étendit à tous les au-

tres quartiers, et attaqua indistinctement et également toutes les classes des citoyens de cette ville.

Causes.

RELATIVEMENT à la cause de cette maladie, l'auteur du journal ne révoque pas en doute qu'elle ne soit l'effet d'une contagion communiquée, et d'un germe ou d'un levain transmis. Il pense avec raison que les inquiétudes, la terreur, les longues chaleurs d'un été brûlant, précédé de pluies abondantes, et suivi d'un vent d'est très-chaud qui dura 40 jours, et qui fit monter le thermomètre de Fahrenheit à 85 degrés, avait pu rendre par la suite plus facile et plus rapide le cours de cette maladie, appelée *fiévre jaune*, à cause de la jaunisse qui survenait. Elle débutait par des frissons accompagnés d'un mal-aise général, d'un vomissement bilieux, jaune ou vert, selles de même nature, perte de forces, pouls accéléré, peau brûlante, pesanteur à la tête, aux tempes, aux orbites, douleurs à la ceinture, dans les os et à l'orifice supérieur de l'estomac. Si ces symptômes augmentaient le quatrième ou cinquième jour, le ma-

lade était en danger, la jaunisse survenait, accompagnée de soubresauts aux tendons, de pétéchies, de hoquet; les vomissemens, les selles devenaient sanguinolentes, noirâtres et fétides, les extrémités froides, et tous les symptômes de la gangrène paraissaient. Si au contraire les malades éprouvaient quelque soulagement dès les premiers jours, alors il y avait espoir de guérison; la jaunisse, les hémorragies du nez ou du fondement n'étaient pas de mauvais augure, à moins que le vomissement et le hoquet ne survinssent. On a observé quelques malades avec des phlictènes ou des parotides, d'autres avec des tumeurs phlegmoneuses qui se sont terminées par la gangrène.

L'ouverture de plusieurs cadavres a fait voir des dépôts bilieux au foie, la vésicule du fiel distendue, les conduits de la bile engorgés, généralement une inflammation érésipélateuse des viscères du bas-ventre, et très-souvent la gangrène des intestins et de l'estomac.

Moyens curatifs.

Il y a plusieurs malades qui ont été très-légèrement attaqués, et ont été gué-

ris avec un peu de tartrite acidulé de potasse, de la décoction de quinquina, de legers sudorifiques, de la limonade et des boissons nitrées: on n'a pas négligé les lavemens et quelques légers laxatifs.

Dans les affections plus graves on employait dès le premier jour des vomitifs (1), le second jour on donnait le quinquina, afin de prévenir l'exacerbation du troisième: on joignait aux boissons du petit-lait avec le syrop de bourache, ou l'acide nitrique alcoholisé; on donnait avec avantage des lavemens avec du tamarin dans la décoction de quinquina. Pour modérer le vomissement et pour calmer le hoquet, on donnait un oleo-saccharum mélé de camphre, à haute dose; l'oleo-saccharum, mêlé avec le jus de citron, faisait surtout disparaître le hoquet. Dans les hé-

(1) Le citoyen Hallé a fait avec raison remarquer, que presque tous les observateurs qui ont vu la fiévre jaune dans les Indes occidentales, ont redouté les émétiques, comme augmentant l'irritation de l'estomac, excitant des vomissemens interminables et déterminant la gangrène de ce viscère. (Voyez Rouppe, Bruce, Lind, Hillary, etc.)

morragies on faisait usage de l'acide sulphurique suffisamment délayé, mais à doses réitérées. Les vésicatoires ont produit de bons effets contre la léthargie (1). Dans le cas où avec la jaunisse il se manifestait une diarrhée bilieuse, on recommandait l'usage de la tisane laxative, ou tamarindée. Si les évacuations étaient accompagnées de défaillances, on donnait au malade des cuillerées de potion cordiale, avec l'éther vitriolique, dans l'eau de fleurs de tilleul; l'ardeur des intestins était tempérée par des lavemens émolliens, huileux ou calmans. Dans les cas graves on a employé la décoction de quinquina avec l'éther vitriolique, l'opium et la liqueur anodine, etc. Quelquefois il se déclarait une fièvre violente, suivie d'intermittence; et quoique le quinquina prévînt l'accès du jour suivant, le malade finissait par périr en peu de temps. Cette circonstance me fait rappeler un cas à-peu-près de cette nature, qui m'arriva

---

(1) Hillary dit : Les vésicatoires, loin d'être utiles, augmentèrent l'affection comateuse, le tremblement, les soubresauts des tendons, le froid des extrémités et l'hémorragie.

dans le temps que j'étais médecin et chirurgien en chef des gardes-du-corps du Duc de Modène. M. Volpi, jeune homme de la garde, très-robuste, ne pouvant pas uriner, tâcha d'introduire dans l'urètre au lieu de bougies de gomme élastique, de grosses cordes à violon, qui irritèrent tellement la prostate et le canal, qu'il survint un gonflement considérable à la verge, suivi d'inflammation. Le cas était très-grave, et j'appelai en consultation un des médecins de la ville, qui jugea le malade attaqué d'une fiévre intermittente, et le persuada de prendre du quinquina à fortes doses, pour arrêter la fiévre double tierce: elle était symptomatique, et dépendait de l'inflammation des voies urinaires; elle suivait exactement la marche d'une véritable fiévre de suppuration. Le médecin s'applaudissait en voyant le malade sans fiévre; mais la gangrène fit des progrès si rapides, qu'il finit par mourir, lorsqu'on le croyait sauvé. Il est facile de voir que le quinquina n'était pas le remède le plus convenable dans de pareils cas, et que son action tonique ne fait qu'augmenter le mal, prin-

cipalement lorsqu'il est administré dans le temps où l'irritation et l'état du malade demandent des émolliens et des rafraîchissans. Il me paraît évident que la fièvre jaune de Cadix, malgré sa ressemblance avec la fiévre lente nerveuse, avait quelquefois le caractère inflammatoire; et il n'est pas étonnant si alors le quinquina facilitait la gangrène, en augmentant l'inflammation.

Moyens préservatifs.

Au commencement de la maladie de Cadix, on fit nétoyer les égoûts et inhumer les cadavres hors de la ville; on établit aussi un hôpital à quelque distance, pour la garnison et les matelots. Ces moyens ne pouvaient être que très-sages, et plus utiles que les arrosemens aux portes des maisons, les fumées de branches de pin verd brûlées dans les places publiques et dans les rues, les fumigations et les irrigations de vinaigre aromatisé dans les maisons, et les explosions de poudre en différens endroits; moyens bien faibles pour purifier l'atmosphère dans une ville comme Cadix.

Questions relatives à la fiévre jaune de Cadix, dans l'année 1800.

1.° Est-il bien sûr que cette maladie était la fiévre jaune?

2.° Est-il bien prouvé qu'elle était contagieuse?

3.° Est-il bien vrai que des corsaires et des matelots ont porté cette maladie dans Cadix?

4.° Quels sont les détails circonstanciés qui prouvent ces assertions?

5.° Les pluies abondantes du printemps, les chaleurs excessives de l'été, les vents chauds et constans d'est, les malheurs que les habitans avaient éprouvés et ressentaient encore ne seraient ils pas des raisons suffisantes pour donner lieu à une maladie épidémique très-grave, contagieuse et mortelle?

6.° Quels ont été les moyens employés pour en arrêter les progrès?

7.° Comment est-on parvenu à la guérir et à la détruire?

8.° Si elle était contagieuse, comment est-on parvenu à arrêter ses progrès parmi le peuple, qui n'a ni moyen, ni possibilité d'éviter la contagion?

9.° Si elle était éminemment contagieuse, pourquoi ne se serait-elle pas

communiquée en d'autres temps, lorsqu'on a reçu sans précautions, dans Cadix, des personnes récemment convalescentes, et peut-être attaquées de la fiévre jaune, provenant de la Caroline ou de Philadelphie? S'il faut des dispositions pour cela, alors la maladie ne sera pas éminemment contagieuse.

10.° Les influences des saisons, des lieux et des temps, sont funestes à tous également, et non pas plus aux pauvres qu'aux riches. Les effets de la contagion au contraire, peuvent être arrêtés par les personnes qui ont des moyens de se préserver de la contagion: les pauvres sont dans l'impossibilité de l'éviter, principalement s'il y a quelques malades parmi eux.

11.° La quantité des morts est-elle connue?

12.° Est-elle aussi considérable qu'on le dit?

Sæpè fama crescit eundo.

DU FLUX DYSSENTERIQUE

Le flux dyssenterique se manifesta sur un grand nombre de nos militaires en Egypte, au commencement de l'automne de l'an VI, c'est-à-dire, lorsque la fraicheur de cette saison commença à tempérer les chaleurs excessives de l'été.

La transpiration arrêtée fut la cause principale de cette maladie. Il est reconnu que, lorsque les pores de la peau sont resserrés, les humeurs se portent aux intestins et donnent lieu à la diarrhée: *Cutis stricta, alvus laxa est.* Sanctorius nous a prouvé, que de huit livres d'alimens dont un homme se nourrit en vingt-quatre heures, il en perd cinq par la transpiration. Si cette transpiration vient à être arrêtée par une cause quelconque, il doit nécessairement s'ensuivre des dérangemens dans les fonctions animales. L'expérience a fait voir que

c'est aux intestins que ces humeurs se portent et produisent la diarrhée.

Cette diarrhée a eu lieu en Egypte, dans la plupart de nos militaires, très-peu de temps après leur arrivée dans cette contrée. Nous avons dit dans l'introduction, que les nuits étaient fraiches et humides, et qu'on ne prenait aucune précaution pour prévenir les mauvais effets du froid et de l'humidité de l'atmosphère, et parmi les inconvéniens qui devaient en résulter, la diarrhée fut la première maladie qui eut lieu parmi nos troupes.

Les pastèques, les melons, le lait et l'eau du Nil qu'on buvait en trop grande quantité, contribuaient à maintenir cette évacuation abondante. Chez plusieurs individus, la diarrhée dégénéra en dyssenterie blanche, et il n'était pas rare d'entendre dire au malade: « mon estomac ne digère plus les alimens, ils » passent comme je les prends ». Ils n'éprouvaient pas de coliques, et un très-petit nombre de personnes fit usage de remèdes pour guérir; Les selles trop fréquentes ne manquaient pas d'irriter l'extrémité du rectum et de l'échauffer.

Cet échauffement n'était que l'effet de la quantité, et non de la qualité des selles, comme la légère inflammation qui survient aux narines dans le coryza, est due à la quantité de la lymphe qui s'écoule par cette partie, et non à sa qualité acrimonieuse, comme quelques-uns le prétendent.

Outre les humeurs de la transpiration qui sont portées aux intestins, la bile afflue en plus grande quantité dans ce canal, l'estomac perd de sa force, et les sucs gastriques ou deviennent moins actifs, ou à peine séparés ils passent dans le tube intestinal, à cause du mouvement peristaltique trop augmenté. Ce dérangement de l'estomac doit nécessairement produire de mauvaises digestions; ces alimens, mal digérés, doivent donner lieu au dégagement de beaucoup d'air. C'est à ce gaz particulier que j'attribue les premières coliques que les malades éprouvent. Dans ce période du mal il survient, selon moi, aux parties irritées, de légères inflammations dans différens endroits des intestins, et les houpes de la tunique interne en sont en quelque point détachées; d'où il résulte des déjec-

tions avec des mucosités ou des glaires que beaucoup de personnes appelent graisse des intestins.

Lorsque la diarrhée était parvenue à ce second degré, elle était déjà grave et méritait un traitement suivi, comme nous le verrons.

Si l'on négligeait les moyens d'arrêter les progrès de cette maladie, il se déclarait bientôt une véritable fiévre bilieuse, accompagnée de selles très-frequentes, et qui exigeaient des efforts considerables pour rendre quelques glaires, souvent sanguinolentes. Plusieurs malades dans cet état, ennuyés de suivre les conseils des médecins, prirent le parti d'arréter le cours de leur mal en mangeant des œufs durs, des fèves germées, et autres remèdes vantés comme spécifiques. Un poids considérable à l'estomac, une soif ardente, des vomissemens bilieux, des selles noirâtres, putrides et d'une odeur iusupportable, furent bientôt le résultat de leur mauvaise méthode. Mais espérant toujours de guérir en 24 heures, ils préféraient de prendre une foule de médicamens les uns contraires aux autres, que leur présentaient des charlatans, et ainsi

ils finissaient par épuiser le peu de force qui leur restait.

D'après ce récit, il est facile de voir que je distingue trois degrés dans le flux dyssenterique d'Egypte. Le premier degré est le flux simple, ou la diarrhée; le second, lorsqu'il est accompagné de coliques et d'évacuations muqueuses; et le troisième, quand il se déclare de la fièvre, et que les évacuations deviennent bilieuses, putrides et sanguinolentes.

TRAITEMENT

Et moyens de se préserver de cette maladie.

LES indications qui se présentèrent dans le traitement du flux dyssenterique, variaient suivant les différens degrés de cette maladie. En général, dans le flux simple il fallait faciliter l'évacuation des matières putrides ou viciées, contenues dans l'estomac et dans les intestins, diminuer la grande sensibilité de

ces parties et rétablir la transpiration arrêtée.

Pour faciliter l'évacuation des matières putrides ou viciées, contenues dans l'estomac et dans les intestins, je prescrivais constamment un vomitif le matin. Je préférais l'ipecacuanha au tartre stibié, et le soir je faisais prendre aux malades une potion calmante, avec vingt gouttes de laudanum liquide de Sydenham; je leur recommandais, en même-temps, de se tenir bien couverts; je leur faisais prendre après quelques bols de diascordium, de la décoction blanche pour boisson ordinaire, du riz et des pieds de mouton pour alimens. Les oranges et les grenades, fruits très-abondans dans ce pays, dans la saison où règne cette maladie, étaient très-utiles pour calmer la soif et rafraîchir la bouche, sans relâcher l'estomac et les intestins, comme font les boissons aqueuses; ensuite des confitures d'écorces d'oranges, préparées avec du sucre et non avec du miel, du café, et quelque peu de vin de Chypre, contribuaient beaucoup à rétablir les fonctions de l'estomac. Lorsque les matières avaient repris de la consistance, le malade était censé guéri;

lorsqu'il s'ensuivait une trop grande constipation, les lavemens étaient préférables aux purgatifs. Les plus légers minoratifs exposaient les malades à une rechute.

Lorsque le flux étoit accompagné de coliques, et que le malade rendait des matières muqueuses et glaireuses, j'ai eu recours aux lavemens de graine de lin, de têtes de pavots, de lait, de bouillon de tripes et de pieds de mouton, etc. etc.

Pendant longtemps, et en différentes circonstances, j'ai fait usage d'une foule de remèdes, vantés, dans le pays, comme spécifiques, pour guérir le flux dyssenterique; mais je n'ai jamais pu réunir une quantité suffisante de faits, pour m'assurer de leurs bons effets.

Je me suis confirmé que, pour traiter cette maladie, parvenue au deuxième et au troisième degré, il fallait avoir égard à la constitution et aux forces des malades, pour ne pas trop irriter avec des toniques et des astringens les uns, et pour ne pas relâcher les autres avec des minoratifs et des rafraichissans. J'ai vu des individus auxquels la saignée a été très-utile; j'en ai vu d'autres aux-

quels elle a été absolument contraire. Les opiates ont guéri, dans les vingt-quatre heures, des personnes depuis longtemps malades, sans qu'il en soit résulté aucun inconvénient, et j'ai vu ces mêmes remèdes augmenter considérablement la fiévre et les coliques à des personnes maigres et délicates, et d'un tempérament bilieux. Dans ce cas, une limonade avec du tartre acidulé de potasse, ou de la tisanne tamarindée pour boisson, du riz pour aliment, des lavemens de lait, ont produit les meilleurs effets. Je me suis encore assuré que, si les malades ne guérissaient pas, les alimens qu'ils choisissaient et dont ils faisaient abus, en étaient souvent la cause principale.

Lorsque le flux dysenterique, accompagné de fiévre, est parvenu à son troisième degré, cette fiévre doit être traitée comme putride, et il ne faut pas arrêter les évacuations bilieuses qui l'accompagnent; mais dès qu'on peut se flatter d'avoir évacué la bile et autres matières corrompues, faisant un usage modéré de légers minoratifs, tantôt d'une simple décoction de Rhubarbe, tantôt de petites doses d'ipécacuanha,

il est de la plus grande nécessité d'avoir recours aux calmans et aux opiates.

Les citoyens Desgenettes et Larray, officiers de santé en chef de l'armée d'Orient, et tous mes collègues ont reconnu, dans le traitement de cette maladie, la souveraineté de l'opium qui, donné à propos, produit constamment d'excellens effets.

Je n'ai pas eu occasion de faire usage de vésicatoires; je ne les crois pas bien utiles. Pour calmer les douleurs au bas-ventre, j'ai toujours préféré dans toute espèce de coliques, avoir recours aux fomentations anodines et à des bains tièdes, lorsque les forces du malade le permettaient, comme Pringle, Lind, et d'autres célèbres auteurs l'ont pratiqué. Ces grands praticiens, pour dissiper les coliques, ont aussi fait usage d'un emplâtre épispastique appliqué sur l'abdomen, et le citoyen Barbes, médecin ordinaire de l'armée d'Egypte, s'est décidé à faire poser un large vésicatoire sur l'abdomen de plusieurs individus attaqués de la dyssenterie, du salut desquels il falloit désespérer, et en peu de jours ils ont été sauvés. (Voyez la Décade égyptienne). Plusieurs per-

sonnes ont arrêté le flux dyssenterique, avec de petites tasses de forte décoction d'écorce de grenade, prises trois fois par jour et plus souvent encore. Dans la haute Egypte, on fait usage de coings saupoudrés de poivre, pour arrêter la diarrhée et la dyssenterie. En Italie, on fait cuire ce même fruit dans une petite quantité d'eau, jusqu'à ce qu'il soit réduit en gelée, qu'on donne avec avantage par cuillerées aux malades; en France, on les donne en forme de confitures.

Parmi les remèdes que les médecins du Caire recommandent pour guérir la dyssenterie, on trouve un fruit du Sennaar, appelé *hab-hab*, ou gourge de singes. L'écorce de ce fruit, mise en poudre et prise en petites doses répétées, ainsi que la substance attachée aux grains de ce fruit, qui est d'un aigre-doux très-agréable, est vantée comme spécifique de la dyssenterie d'Egypte. Moi-même j'en ai fait usage au Caire dans plusieurs cas avec succès, et j'ai reconnu, dans la poudre sucrée de l'*hab-hab*, une qualité anti-septique et en même-temps astringente.

Les moyens à employer pour se ga-

rantir du flux dyssenterique consistent à éviter la suppression de la transpiration, en se tenant la nuit dans des endroits fermés, ou en se couvrant bien le corps lorsqu'on est obligé de bivaquer. Il est très-utile en Egypte, pour prévenir un trop grand relâchement des fibres de l'estomac, de mêler avec l'eau du Nil, qui sert de boisson ordinaire, un peu d'eau-de-vie de préférence au vinaigre. Cette précaution devenait encore plus nécessaire, lorsqu'on faisait un trop grand usage de limonade. La privation du vin est d'une grande conséquence pour la santé des personnes qui sont habituées à cette liqueur. En Egypte ceux qui substituèrent l'eau-de-vie et le café au vin, s'en trouvèrent bien : ceux au contraire qui ne buvaient que de l'eau du Nil en grande quantité et qui prenaient beaucoup de lait, des herbages et des fruits aqueux; qui, le soir et la nuit, pour jouir du frais, se déshabillaient ou s'endormaient sur la terre humide, furent attaqués de la dyssenterie; et lorsque ces individus s'obstinaient à suivre leur régime, ils se trouvaient bientôt réduits à demander les secours de l'art. Les docteurs Bruant,

Barbes, Savaresi et Renati, médecins ordinaires de l'armée d'Orient, se sont occupés particulièrement de cette maladie. (Voyez leurs Mémoires dans la Décade égyptienne).

DE L'OPHTALMIE D'ÉGYPTE.

L'OPHTALMIE d'Egypte est une véritable fluxion d'humeurs qui se portent ou sur un œil seul, ou sur les deux en même-temps : cette maladie est indigène, sporadique, épidémique, et elle a lieu principalement à l'approche de l'automne : *Autumno lippitudines et oculorum fluxiones fiunt.* (*Hippocrate*).

L'ophtalmie d'Egypte se déclara parmi les militaires de l'armée d'Orient, au commencement de fructidor de l'an VI, et dura jusqu'au mois de frimaire de l'an VII; plus des deux tiers de l'armée en furent attaqués presqu'en même temps, ce qui rendit le service des places très-pénible. Cette maladie attaqua non seulement nos militaires, mais aussi les habitans de la basse et de la haute Egypte.

La durée la plus constante de l'oph-

talmie, était de sept à huit jours. J'ai vu guérir un grand nombre de malades en moins de temps, et j'en ai vu continuer à souffrir pendant des mois entiers.

Plusieurs individus, après avoir été guéris de l'ophtalmie une fois, en furent attaqués de nouveau. J'ai eu un petit domestique maltais, qui avait cette maladie toutes les fois qu'il s'endormait à l'air.

Ceux qui eurent le soin de se traiter selon les règles de l'art guérirent parfaitement et en peu de temps; d'autres eurent beaucoup de difficultés à se débarrasser de cette maladie, et quelques-uns, qui par malheur se trouvèrent éloignés de tout secours, contractèrent des affections organiques très-compliquées, ou finirent par perdre totalement l'organe de la vue.

Description du globe de l'œil.

Le desir que des personnes respectables m'ont témoigné d'avoir, avant l'ophtalmie, quelques notions relatives à l'organisation du globe de l'œil, m'a décidé à donner succinctement la description suivante:

L'œil est composé de trois tuniques

qui sont : la cornée, la choroïde et la rétine; et de trois humeurs, qui sont le corps vitré, le cristallin et l'humeur aqueuse.

La cornée est divisée en cornée opaque et en cornée transparente.

La cornée opaque est la tunique la plus externe; elle est appelée vulgairement le blanc de l'œil; son tissu est fort serré et semblable à la corne; elle s'étend depuis le fond de l'œil, jusqu'à sa partie antérieure, où elle rencontre la cornée transparente.

La cornée transparente est la partie la plus élevée, communément appelée le noir de l'œil; on pourrait la comparer au verre d'une montre appliqué à sa boîte.

La cornée transparente est composée d'un grand nombre de lames diaphanes très-minces, posées les unes sur les autres; il y a une sérosité qui suinte à travers les pores de ces lames.

La choroïde est une tunique semblable à la peau d'un grain de raisin noir; elle tapisse intérieurement la cornée opaque, depuis le fond de l'œil jusqu'à la cornée transparente.

La rétine est une tunique formée par l'expansion du nerf optique; elle est

très-mince, molle, blanchâtre, et placée au fond de l'œil.

Le nerf optique est un corps rond et blanc, qui du cerveau s'étend jusque dans la cavité de l'œil, pour s'y épanouir et former la rétine.

La cavité de l'œil est séparée en deux chambres; l'une est nommée chambre antérieure, et l'autre chambre postérieure; la première est très-petite; la seconde occupe presque toute la cavité de l'œil.

Le diaphragme, ou cercle membraneux qui partage la cavité de l'œil, est nommé iris; cette membrane, fort délicate et très-mince, est contiguë aux bords de la cornée transparente, à l'endroit où elle s'unit à la cornée opaque, et a au milieu un petit trou nommé pupille, qui se rétrécit à la grande lumière et se dilate à une lumière faible. La couleur de l'iris varie, et selon ses variétés, les yeux sont noirs chez les uns, et bleus chez les autres.

La chambre postérieure de l'œil est remplie par le corps vitré et par le cristallin, et l'antérieure par l'humeur aqueuse.

Le corps vitré est ainsi nommé, à cause de sa ressemblance avec du verre

fondu ; il est formé d'une tunique extrêmement fine, qui renferme, dans des cellules une espèce d'eau gommée.

Le cristallin est un petit corps transparent, semblable à un diamant de forme lenticulaire, convexe des deux côtés; il est placé à la partie antérieure du corps vitré, immédiatement derrière la pupille, où il est retenu par une tunique très-mince appelée cristalloïde.

La chambre antérieure comprend l'espace qui reste entre le cristallin et la cornée transparente, où se trouve l'humeur aqueuse, ainsi nommée, à cause de la ressemblance qu'elle a avec l'eau.

Les rayons de lumière qui portent aux yeux l'image des corps, subissent une réfraction en traversant la cornée transparente et l'humeur aqueuse, après avoir passé par la pupille, le cristallin leur en fait subir une plus forte, qui est mitigée par le corps vitré, et l'image s'arrête sur la rétine, siége de la vue.

Le globe de l'œil est couvert de deux paupières, l'une supérieure et l'autre inférieure; on y distingue deux angles, l'un interne et plus grand, l'autre externe et plus petit. Les paupières sont

formées par des ligamens fort minces qui soutiennent de petits cartilages courbés sur leur longueur, et que l'on nomme tarses; ces tarses, vers les grands angles, ont deux trous appelés points lacrymaux; ils sont bordés de poils connus sous le nom de cils. Les paupières sont recouvertes par les tégumens communs, et sont tapissées en dedans par une membrane flasque, connue sous le nom de conjonctive, qui s'étend sur la surface de l'œil jusqu'à la cornée transparente. La partie interne des paupières est munie d'une quantité de folicules ou glandes dites de Meibomius, qui séparent du sang une humeur particulière destinée à maintenir l'œil humide et à diminuer les effets du frottement qui résulte du clignotement perpétuel des paupières.

Une petite glande située au-dessous du petit angle, fournit les larmes et s'appelle glande lacrymale.

Au grand angle de chaque œil, on observe un tubercule rougeâtre, qui sépare une humeur mucilagineuse, laquelle contribue à retenir, dans le grand angle, la poussière et autres corps étrangers portés par hasard dans cette

partie. J'ai vu, en Egypte, quelques individus avoir des poils dans ce tubercule.

Les humeurs séparées dans la glande lacrymale, la sérosité qui suinte par les pores de la cornée transparente, l'humeur des glandes de Meibomius et des tubercules, après avoir humecté le globe de l'œil, sont absorbées par les points lacrymaux, et portées dans le sac lacrymal, et de-là, par le canal nasal, dans les narines. Toutes ces parties ont, dans leur organisation, des artères, des veines, des nerfs et des vaisseaux lymphatiques, qu'il serait trop long de détailler.

Description de l'Ophtalmie.

L'OPHTALMIE, en Egypte, commençait à se manifester par de légères douleurs à la tête, quelquefois elle était précédée par de rares élancemens dans le globe de l'œil, suivis de larmes qui pour le moment calmaient la douleur; souvent le malade croyait avoir dans l'œil un grain de sable qui l'incommodait. On voyait communément les personnes le mieux portantes atta-

quées tout-à-coup de l'ophtalmie, accompagnée d'un mal-aise et d'un poids considérable dans les yeux, suivi d'un écoulement abondant de larmes chaudes, pour me servir de l'expression des malades. En observant les yeux dans cet état, on voyait les vaisseaux de la conjonctive, rouges et engorgés; souvent la conjonctive s'elevait au point que la cornée transparente semblait très-profonde, et d'un plus petit diamètre. Alors les paupières devenaient œdémateuses, le malade ne pouvait plus supporter la lumière, l'écoulement des larmes augmentait et souvent se changeait en matière épaisse, et quelquefois jaune (1). J'ai cru pouvoir ap-

---

(1) Cette matière n'est autre chose que l'humeur des glandes ou folicules de *Meibomius,* que l'inflammation rend plus épaisse. Nous voyons arriver ce changement à la peau dans les légères brûlures, et après l'action des cantarides; le premier jour, il ne s'épanche des parties malades que de la lymphe; les jours suivans, de la matière plus épaisse, qui enfin se change en vrai pus. L'inflammation de la conjonctive, dans l'ophtalmie d'Egypte, et celle de la membrane de l'urètre, donnent des écoulemens dont l'apparence est absolument la même.

peler l'ophtalmie parvenue à ce degré, quoique grave, *ophtalmie simple* et *ophtalmie compliquée*, lorsque l'engorgement de la conjonctive, le gonflement des paupières et les douleurs dans les yeux devenaient si considérables, que la fiévre se déclarait, et que l'on appercevait quelque vice ou lésion organique dans le globe de l'œil, comme des taies, des staphylômes, des hypopions et autres maladies particulières à cet organe.

Causes.

RELATIVEMENT à la cause de l'ophtalmie d'Egypte, les uns disent que ce sont les sables du désert qui donnent l'ophtalmie, d'autres que c'est l'ammoniac mêlé à la poussière, quelques-uns que c'est le nitre. Savaresi dit que le nitrate de potasse, qu'on a nommé mal à propos poussière nitreuse, ne nuit point aux organes de la vue ; mais que c'est l'argile qui a l'alumine pour base, et la craie qui est une combinaison de l'acide carbonique avec la chaux, substances terreuses, extrêmement répandues sur le sol de l'Egypte, et qui sont

la cause de l'ophtalmie. (Voyez la Décade égyptienne, tom. II, pag. 161). Parmi ces causes je considère la grande lumière du soleil comme la principale, et celle qui contribue le plus à déterminer dans les parties délicates du globe de l'œil un degré d'irritation considérable, suivi d'une faiblesse indirecte, pour me servir de l'expression brounienne. Ce n'est pas en Egypte seulement qu'on observe des maladies d'yeux compliquées ; mais encore ailleurs. A Bologne en Italie, par exemple, lorsqu'un étranger y arrive, il ne tarde pas à s'appercevoir d'une quantité considérable d'aveugles qui, pendant le jour, chantent et jouent de différens instrumens dans les places de cette grande ville : l'on y observe encore un grand nombre d'individus qui ont le globe de l'œil saillant, et plus volumineux que dans l'état naturel, des staphylômes, des taies, et d'autres vices de cette nature. Il a été reconnu que ces affections sont le résultat de différentes inflammations qui ont pour cause l'éclat de la lumière réfléchie par les murs des maisons, enduits et blanchis à la chaux. Cette lumière pendant l'été devient si forte,

qu'elle fatigue et blesse l'organe de la vue, particulièrement aux personnes qui, ou par état, ou par misère, ne peuvent pas s'en garantir. (Voyez les mémoires de l'Académie des sciences de Bologne). A Malte, l'an VII, la moitié de la garnison fut attaquée de la méralopie : cette maladie fut attribuée à la trop grande irritation des rayons du soleil réfléchis par la surface des murs, et du sol formé de terre calcaire très-blanche. (1) En Egypte, la vue d'immenses plaines arides, la réverbération des rayons du soleil, réfléchis par le sol uni des chemins et des places, par l'eau et par les bords sablonneux du Nil, dont la chaleur et l'éclat sont si grands en plein jour, qu'à peine peut-on fixer l'endroit où l'on veut poser le pied, affaiblissent nécessairement,

---

(1) Le citoyen Rober, Médecin de l'armée d'Orient, chargé en chef du service de santé de l'île de Malte, a fait des observations très-intéressantes sur cette maladie, sur la topographie de cette île, et sur les constitutions physiques et médicales des années VI, VII et VIII. Il serait à desirer, pour les progrès de l'art, qu'il rendît public cet ouvrage par la voie de l'impression.

fatiguent et disposent l'organe de la vue à des affections particulières. Les maçons d'Egypte sont dans ce cas plus que les autres; aussi ont-ils presque tous mal aux yeux. Savaresi prétend que cela dépend de la chaux qu'ils manient continuellement, et de l'atmosphère chargé de molécules crayeuses, argileuses et calcaires, dans lequel ils vivent. Le fait suivant me paraît bien prouver que les mollécules calcaires, répandues dans l'atmosphère, ne produisent pas le mal qu'on craint. Dans l'hôpital de Giséh, lors de son établissement, les salles furent blanchies, ou pour mieux dire, enduites d'une couche de chaux très-épaisse, appliquée aux murs avec un méchant balai d'osier, à la mode du pays. Les murs exhalaient pendant plusieurs jours une odeur très-forte, particulière à la chaux, qui certainement dépendait des molécules calcaires qui, desséchées, se répandaient dans l'atmosphère des salles. Cet hospice était destiné aux militaires attaqués de l'ophtalmie, et qui devaient venir des hôpitaux du Caire : ils arrivèrent effectivement, au nombre de cent environ, vers la fin de frimaire de l'an VII, les murs

étant à peine secs. Chargé du traitement de ces malades, qui depuis longtemps souffraient du mal d'yeux, j'étais très-inquiet, par la crainte de les voir perdre entièrement la vue; mais je fus agréablement surpris en les trouvant tous beaucoup mieux le lendemain. Les citoyens Château-Neuf, Dumay, Cerrésoli, officiers de santé, et toutes les personnes attachées à cet hospice, peuvent attester la vérité de cette amélioration, qui fut attribuée à l'emplacement, moins humide que les salles d'où ils venaient, à la suspension des collyres émolliens et aqueux dont auparavant ils faisaient abus, et peut-être à l'action stimulante des exhalaisons calcaires.

Ce qu'il y a de certain, c'est que si la poussière, ou le sable du sol d'Egypte, était la cause de l'ophtalmie, cette maladie ne cesserait d'attaquer les habitans, pendant tout le cours de l'année, avec la même force; puisqu'il ne se passe presque point de jour, qu'on ne se trouve obligé de marcher dans une espèce de brouillard épais, ou dans des tourbillons de poussière élevée par les vents, par les hommes à pied et à cheval, et par les chameaux et les ânes. Pour constater ce fait, j'en appelle aux

personnes qui ont fréquenté les chemins de Bulac et du vieux Caire. Si cette poussière, portée aux yeux, était la seule cause de l'ophtalmie, on devrait en être exempt où il n'y en a pas. Nous avons cependant vu le contraire dans le Delta, et principalement sur les bords cultivés du Nil, dans le temps de son inondation. Lorsqu'on s'y exposait à des coups d'air pendant la nuit, on était aussitôt attaqué de cette maladie, sans que l'on pût l'attribuer à la poussière ni au sable, qui alors étaient sous les eaux. C'est principalement, je le répète, dans le temps de l'inondation du Nil, qu'un grand nombre de nos militaires furent attaqués de l'ophtalmie. (Voyez la Décade égyptienne.) Que de Français de la division Dessaix sont alors revenus, de la haute Egypte au Caire, attaqués de l'ophtalmie, quoiqu'ils fussent continuellement restés sur le Nil ! J'ai vu les sapeurs destinés à diriger le pont volant établi sur le Nil, entre Giséh et l'île de Raoudah, être tous atteints de ce mal : j'ai vu une quantité de personnes qui avaient contracté cette maladie, sans être sorties de leur maison bien garantie de la poussière. Chargé au Caire du service chirurgical

de l'hôpital militaire, N°. I, j'ai vu plusieurs blessés gagner l'ophtalmie, par la seule raison qu'ils se trouvèrent près d'une fenêtre mal fermée, ou dans une mauvaise salle qu'on avait recouverte avec des nattes si peu rapprochées les unes des autres, que dans plusieurs endroits on aurait pu observer le passage des étoiles au méridien. L'ophtalmie survenue à ces malheureux dans l'hôpital, a été souvent plus difficile à guérir, que les blessures qui les y avaient conduits. On ne dira pas que c'était la poussière introduite par les fenêtres, qui était la cause de cette maladie; puisque, dans ce temps-là, les places du Caire étaient encore inondées, et notamment celle de Beker-Tell-Fild, sur laquelle donnait ledit hôpital : c'était en brumaire de l'an VII.

Je ne prétends pas dire pour cela que la poussière du sol d'Egypte ne soit pas nuisible aux yeux; mais je pense que, seule, elle ne suffit pas pour exciter l'ophtalmie; et il me semble plus vraisemblable, comme je l'ai déjà dit, d'attribuer cette maladie à la suppression de la transpiration qui a lieu très-souvent en Egypte, principalement la nuit, et qui, se jetant sur la partie la

plus affaiblie, choisit quelquefois les intestins, et plus souvent les yeux fatigués par la lumière trop vive du soleil. Voilà, à mon avis, la véritable source de l'ophtalmie d'Egypte.

Indications.

DANS le traitement de l'ophtalmie en général, il s'agit 1.° de rappeler ailleurs le sang et les humeurs qui se portent aux yeux en trop grande abondance ; 2.° de redonner du ton aux tuniques et aux autres parties de l'œil, qui sont trop relâchées.

Traitement de l'Ophtalmie en général.

L'ATONIE, le relâchement et l'asthénie se joignent constamment à l'ophtalmie d'Egypte, appelée avec raison fluxion lymphatique, *lippitudo* des anciens. J'ai eu occasion de voir et de traiter cette maladie dans plusieurs hôpitaux, et notamment à Giséh, place située à une demi-lieue du Caire, sur la rive gauche du Nil, environnée de murs au midi et au couchant, et baignée par ce fleuve au levant et au nord.

Dans le temps du débordement du Nil, plusieurs champs et jardins situés dans l'enclos des murs de Giséh, furent inondés. Les grands atteliers du parc étaient précisément situés près de ces eaux ; les vents du nord étaient constans; les quartiers de nos ouvriers et de nos militaires n'étaient pas encore clos; l'air froid et l'humidité pénétraient pendant la nuit dans les chambres avec autant de facilité, que la chaleur et la grande lumière y entraient pendant le jour.

Ces inconvéniens furent les principales causes qui firent que l'ophtalmie se déclara à Giséh plus qu'ailleurs. On peut ajouter à ces causes communes, celles qui sont particulières aux forgerons, aux fondeurs, aux ferblantiers, serruriers, armuriers, maréchaux, boulangers, etc., qui par leur état étaient exposés à la chaleur et à la lumière du charbon ardent. Malgré cela, pendant les six mois que j'ai été chargé en chef de ce service, j'ai eu la satisfaction de voir guérir tous les malades, et en très-peu de temps. De deux mille individus attaqués d'ophtalmie, que j'ai soignés en Egypte, aucun n'a perdu la vue : il n'y a eu que l'abbé Elias, interprète,

homme âgé de soixante ans, qui finit par avoir une taie qui l'empêcha de voir de l'œil gauche.

Dans le traitement de cette maladie, je recommandais de ne faire usage d'aucun cataplasme, de bannir le lait, les bains et les collyres émolliens; je suivais l'usage des gens du pays, qui regardent l'eau comme le plus grand ennemi des yeux. En effet, l'abus qu'on en fait ne peut qu'affaiblir et engorger davantage des parties qui déjà ne sont que trop relâchées. On a reconnu les inconvéniens de mouiller jour et nuit les yeux, ou de tenir des linges humides sur les paupières. L'eau trop souvent appliquée à la surface externe des paupières et du front, la négligence des moyens reconnus utiles, l'abus des remèdes administrés par des charlatans, ont été les seules causes qui aient produit de fâcheux accidens.

A Belbés un militaire attaqué d'ophtalmie éprouvait aux yeux des douleurs si violentes, qu'étant comme enragé il sortit de son logement, et sans y voir il se mit à courir çà et là. Le malheureux tomba sur un amas d'épines de palmiers; il se blessa en différens endroits, et notamment aux paupiè-

res, d'où il sortit beaucoup de sang; les douleurs se calmèrent, et le malade guérit en peu de jours.

C'est d'après cet accident que la saignée vint à la mode, et il n'y avait pas de malade qui ne voulût être saigné, ou au bras, ou au pied, ou à la jugulaire, ou aux tempes; mais bientôt on s'aperçut que c'était du sang répandu mal-à-propos. Alors on y substitua successivement l'usage des sang-sues, des scarifications, des vésicatoires, et par la suite celui des sétons.

Ces moyens furent reconnus en général plus convenables, et on en aurait tiré de plus grands avantages, si les malades eussent cessé de se mouiller les yeux trop souvent.

Traitement de l'ophtalmie simple.

Le citoyen Bonaud, commissaire des guerres chargé du service du parc, sujet très-connu par ses talens et par son zèle, m'avait secondé à établir une petite pharmacie et une chambre de visite où les malades, qui pouvaient marcher, venaient me consulter tous les matins.

Je leur faisais administrer sur-le-champ les remèdes que je croyais nécessaires. Je distribuais en même temps aux ophtalmiques une légère solution de pierre-divine préparée à la méthode de Jannin, oculiste de Lyon, plus ou moins forte selon le degré d'engorgement des vaisseaux de la conjonctive.

Lorsqu'il y avait trop de sensibilité dans ces parties, j'ajoutais au collyre une petite quantité de sel de Saturne, et je leur indiquais la manière de l'employer, qui consistait à bien écarter les paupières, et à en laisser tomber directement sur le globe de l'œil une ou deux gouttes au plus, qui se répandaient sur toute la surface de la conjonctive.

Cette liqueur produisait momentanément un picotement léger, suivi de quelques larmes claires qui servaient à laver les bords des paupières. Je faisais répéter cette opération au moins quatre fois par jour, recommandant aux malades de se nétoyer souvent les yeux avec un linge propre, sans les laver. Je leur faisais sentir en même temps la nécessité de se tenir bien couverts la nuit, et de se garantir les yeux pendant le jour, de la grande lumière, en for-

mant une espèce de casquet avec leur mouchoir, sans se bander les yeux, comme ils faisaient auparavant.

La facilité avec laquelle l'ophtalmie simple guérissait d'après cette méthode, me confirma que c'était une véritable fluxion d'humeur qui pourrait être comparée au Coryza.

J'ai été obligé quelquefois de faire usage de petits vésicatoires, appliqués aux tempes ou derrière les oreilles; je préférais pour cet objet une pâte vésicatoire que je laissais appliquée pendant tout le temps du traitement, sans la changer ni faire usage d'aucun bandage. J'ai employé avec succès de petits emplâtres de cette pâte, jusque sur les tégumens des paupières; afin de les dégorger et de lever leur atonie. A mesure que les symptômes d'ophtalmie diminuaient, je rendais mon collyre plus tonique, non seulement pour m'assurer de la guérison, mais aussi pour prévenir la rechute: cet accident sans cette précaution arrivait très-fréquemment, et alors la maladie devenait plus rebelle et souvent compliquée.

Lorsque les ophtalmiques étaient d'un tempérament sanguin et pléthorique, j'avais recours à la saignée; quand

ils n'avaient pas le ventre libre, je leur prescrivais des purgatifs, et je suivais exactement l'avis d'Hippocrate qui nous dit : *oculorum fluxiones alvi fluxu curantur.* Cette méthode devenait encore plus nécessaire, lorsque l'ophtalmie avait remplacé la diarrhée : ce qui arrivait très-fréquemment en Egypte.

Traitement de l'ophtalmie compliquée.

L'OPHTALMIE compliquée variait selon la nature de la lésion des parties affectées, le degré de la maladie et les autres circonstances accidentelles.

Il est constant que, dans les ophtalmies opiniâtres, toutes les fonctions se dérangent, et particulièrement celle de l'estomac ; c'est pour cela que les affections de ce viscère sont si fréquemment compliquées avec l'ophtalmie, qui alors cède à l'usage des émétiques et des purgatifs réitérés.

Souvent les symptômes les plus graves qui accompagnent l'ophtalmie, dépendent d'un état de sensibilité extrême du malade, et on remarque des symptômes nerveux très-décidés. Un de mes collègues (le citoyen Ceressoli), pen-

dant sa maladie était dans un tel état de convulsion, que souvent il se trouvait involontairement forcé de pleurer à chaudes larmes.

Dans les ophtalmies compliquées, avec une grande sensibilité du systême nerveux, le pouls devient élevé, les douleurs à la tête plus violentes, on ne trouve ni calme, ni repos ; et comme on est privé de la vue, la crainte de rester dans cet état augmente l'inquiétude du malade, qui doit être traité avec des calmans et des anodins, auxquels on doit joindre la saignée, si le tempérament et les forces le permettent.

Lorsque l'ophtalmie approchait de sa fin, le malade commençait à distinguer les objets, qui lui paraissaient entourés d'un brouillard épais ; ce brouillard disparaissait peu-à-peu ; la conjonctive, de pourprée qu'elle était, reprenait sa couleur naturelle ; la sensibilité de la rétine diminuait, et enfin, après beaucoup de temps, de soins et de peines ; le malade se trouvait parfaitement rétabli.

Mais lorsque l'ophtalmie était compliquée avec des lésions organiques, les suites devenaient plus fâcheuses, le traitement variait selon le siége et

la nature du vice; quelquefois la conjonctive était si boursoufflée, qu'elle sortait au-dehors des paupières, qui ne pouvaient plus la recouvrir en entier. Dans ce cas, outre les remèdes généraux, on a recommandé et pratiqué des scarifications et même des incisions horizontales, en enlevant des portions de conjonctive; mais j'ai vu que cette méthode produisait rarement de bons effets. Je préférais l'application des sang-sues, qui pompaient une plus grande quantité de sang. L'usage de la pomade exsiccative n.° 3, (V. la page 129) était de quelqu'utilité, et peu à-peu favorisait le dégorgement de la conjonctive.

D'autres fois, la portion de la conjonctive, qui tapisse les paupières, devenait si volumineuse, qu'elles se renversaient, produisant l'effet le plus hideux; alors on pratiquait absolument les mêmes remèdes que dans la boursoufflure de la conjonctive : il fut proposé un bandage compressif pour retenir en place la paupière supérieure, après l'avoir fortement repliée en dedans; mais bientôt elle se renversait de nouveau.

La plupart des individus qui étaient attaqués de ce mal avaient en même temps quelqu'autre vice au globe de

l'œil; chez les uns la cornée transparente était devenue en totalité, ou opaque, ou proéminente, ou exulcérée. Dans ce dernier cas, la cornée transparente, ne pouvant pas résister aux efforts des humeurs contenues dans l'œil, se rompait, et le malade dans ce moment ressentait une commotion qu'il comparait à celle d'un coup de pistolet; l'humeur aqueuse s'échappait comme au moment de l'incision de la cornée dans l'opération de la cataracte, et l'iris était mis en contact avec la cornée; l'adhérence de ces parties avait lieu, et ôtait tout espoir de rendre la vue à ces malheureux. Lorsque les taies dépendaient du pus retenu entre les lames de la cornée transparente, elles disparaissaient en donnant issue à ce pus; et quand elles étaient produites par l'inflammation de la cornée, elles se dissipaient et reparaissaient à mesure que l'inflammation diminuait ou augmentait. Dans plusieurs militaires que j'ai accompagnés d'Egypte en France, j'ai observé que les taies qu'ils avaient à leur départ d'Alexandrie, étaient diminuées après quelques jours de navigation, et arrivés en France, ils distinguaient clairement les objets, non

seulement de côté, comme auparavant, mais encore lorsqu'ils étaient placés directement devant eux. Je connais quelques-uns de ces individus, qui ont été déclarés invalides en Egypte, et qui sont aujourd'hui dans la garde des Consuls. Toutes les fois que les taies de la cornée transparente ne dépendent pas de la désorganisation de ces lames, il y a toujours espoir que les vaisseaux lymphatiques absorberont les fluides extravasés et épaissis qui forment ces taies; mais lorsque l'organisation est tellement changée que la cornée transparente est devenue opaque dans son milieu, alors il ne reste d'autre moyen pour rétablir la vue, que de pratiquer la pupille arficielle (1).

Les staphylômes, les hypopions, les

(1) En 1788, j'ai fait faire à Reggio, une petite pince pour décoler une portion d'iris de la cornée opaque, et pratiquer de cette manière une pupille artificielle latérale en forme de croissant. L'an V, le citoyen Demours, célèbre oculiste à Paris, à réussi à faire une pupille artificielle, en coupant un petit lambeau d'iris, très-près de la cornée opaque, où il n'étoit resté qu'un cinquième de la cornée transparente en état naturel et séparé de l'iris. Cette opération a été suivie du plus grand succès, et elle prouve les progrés journaliers de la chirurgie française.

cataractes consécutives et autres maladies semblables, méritent des traitemens particuliers et des opérations très-délicates, qu'il n'était pas toujours prudent d'entreprendre en Egypte. Le citoyen Larray a pratiqué au Caire avec succès différentes opérations de cette nature; cet habile et zélé professeur a été des premiers à s'occuper de l'ophtalmie, et il a présenté à l'Institut du Caire un mémoire très-détaillé sur cette maladie. Les citoyens Bruant et Savaresi ont aussi inséré des réflexions sur cet objet dans la Décade égyptienne.

Traitement usité chez les Egyptiens attaqués de l'Ophtalmie.

LORSQUE les habitans d'Egypte sont attaqués de l'ophtalmie, ils se couvrent les yeux avec plusieurs mouchoirs de mousseline, et ils se gardent bien d'y toucher et d'y appliquer aucun remède pendant les sept premiers jours: pendant la nuit ils se couvrent la tête et le corps, et il en résulte que la transpiration se rétablit chez eux; ce qui, contribue à les guérir en peu de temps: souvent des symptômes graves se manifestent, et alors ils font usage de différentes

poudres, et de collyres astringens et toniques ; (v. la table p. 128.) plusieurs se font raser la tête et se font faire des scarifications aux tempes et au front ; ils s'appliquent des sangsues aux angles des yeux, des ventouses à la nuque (1), des vésicatoires derrière les oreilles, quelquefois ils y mettent le feu : ils font usage en même temps de différentes pommades et collyres teints et épais ; si ces collyres sont liquides et transparens, ils sont réputés contraires et ennemis des yeux.

A Giséh et ailleurs, j'ai vu peindre les sourcils et tout le bord de l'orbite avec un pinceau trempé dans un mélange tantôt blanc, tantôt jaune, et quelquefois noir : il était difficile de ne pas rire lorsqu'on voyait ces malades

(1) Les Egytiens, dans cette opération, font usage d'une petite corne de bœuf ouverte à sa base ; l'autre extrémité également ouverte, est garnie d'une espèce de soupape en parchemin. Ils posent la base decette corne sur la peau, à l'endroit où ils veulent appliquer la ventouse, pompent l'air par la petite extrémité, au moyen de la succion, et après avoir ainsi formé le vide nécessaire, ils ferment la soupape, qui s'oppose à l'introduction de l'air extérieur dans la cavité de la corne.

presqu'aveugles avoir le contour des yeux barbouillé de ces différentes couleurs. Il leur était expressément défendu de toucher les yeux, de les laver, de les couvrir; il ne fallait appliquer aucun autre remède pendant trois jours, s'ils voulaient guérir.

L'étonnante quantité de borgnes et d'aveugles, tant hommes que femmes, que l'on rencontre en Egypte, prouve que leurs moyens ne sont pas merveilleux : en effet, dans les ophtalmies compliquées, que doit-on attendre de pareils remèdes, sinon la perte des yeux, comme l'ont éprouvé quelques-uns de nos militaires qui en ont fait usage.

Je conviens, avec les habitans d'Égypte, que les relâchans, les cataplasmes et l'eau, sont nuisibles à la guérison de cette fluxion; mais je prétends aussi que négliger toute sorte de remèdes, c'est trop se confier à la nature, et trop peu aux secours de l'art: leur principe de fatalisme : ***Dieu le veut, Dieu l'a voulu***, fait qu'ils négligent bien des choses qui pourraient être utiles à leur santé (1).

---

(1) Parmi la grande quantité d'aveugles que j'ai examinés au Caire, j'ai vu un très-petit

Poudres, Pommades et Collyres, usités en Egypte dans le traitement de l'Ophtalmie.

N.° 1. Noix de galle, antimoine pulvérisé, parties égales : mêlez et faites une poudre.

---

nombre d'individus avec de vraies cataractes susceptibles d'être opérées avec succès. La plupart avaient des staphylômes, ou la cornée entièrement opaque, ou les yeux presque tout-à-fait vides. Lorsque je proposais de guérir les personnes attaquées de la cataracte, moyennant une petite incision, elles me répondaient avec le plus grand sang-froid : » *Je guérirai sans incision, si Dieu le veut ;* et il ne m'a pas été possible de déterminer aucun de ces fatalistes à se laisser opérer.

Le citoyen Berti de Venise, Chirurgien oculiste, n'a fait au Caire, en 18 mois de temps, que deux opérations de cataracte à deux Beys, dont il fut très-mal satisfait ; parce qu'après leur parfaite guérison, ils disaient qu'ils n'y voyaient pas, comme auparavant, que le chirurgien avait mal fait son opération, pendant laquelle il avait manqué de leur crever les yeux avec sa lancette.

Cet exemple et l'extravagance des Turcs me décida à renoncer à l'opération de la cataracte, qui m'avait beaucoup occupé en France et en Italie, où je l'avais pratiquée avec succès, soit à la méthode de Demours, ou avec un instrument de mon invention, qui a quel-

N.° 2. Cette poudre mêlée avec du vinaigre formera une espèce d'encre.

N.° 3. Sucre candi, sulfate d'alumine, nitrate de potasse : mêlez et faites une poudre pour détruire les taies de la cornée.

Chichm (1) en poudre, sucre

---

que rapport avec celui de Guérin. Je fis faire cet instrument à Paris en 1786 ; il fut présenté à l'Académie des sciences par le citoyen Sabatier, qui voulut bien y faire la lecture de mes réfléxions sur cet instrument, et sur celui du citoyen Guérin de Bordeaux, qui venait de paraitre alors à Paris.

Le citoyen Malacarne, professeur de Chirurgie à Pavie, fit insérer quelque temps après dans le Journal du citoyen Bragnatelli (intitulé *Bibliotheca physico médica*), les mêmes réflexions, et les cas où j'avais fait avec succès usage de mon instrument.

(1) Le chichm, est une graine noire fort commune au Caire; elle est apportée par les caravannes de Darfour et du Sennaar. Le citoyen Delille, membre de l'Institut du Caire, a semé cette graine en Egypte; elle a donné la Cassia, *absus*, Lin : *casse hispide*, et il a communiqué à l'Institut d'Egypte et à celui de France la description suivante : La cassia, *absus*, est une petite plante velue, dont la tige est grêle et herbacée; les feuilles alternes, aîlées, à deux paires de folioles, n'en occupent que le tiers supérieur. Les fleurs sont

candi, alun ou sulfate d'alumine, parties égales : mêlez le tout avec du vinaigre.

N.° 5. Infusion de safran et quelques gouttes de teinture d'opium, comme collyre résolutif et calmant.

N.° 6. Collyre savonneux : une dissolution de savon dans l'alcool.

N.° 7. Collyre tonique, dissolution de sulfate de zinc dans l'eau mêlée avec du vinaigre et de l'eau-de-vie : utile dans les affections de paupières et des tarses.

N.° 8. Muriate de soude, dissout dans l'eau mêlée avec du vinaigre : utile dans l'ophtalmie simple.

N.° 9. Solution de pierre divine.

N.° 10. Solution d'acétite de plomb.

---

d'un jaune foncé, et disposées en petites grapes lâches ; elles produisent des gousses velues, étroites, comprimées, longues de cinq centimètres, renfermant des graines noires, ovales, arrondies et luisantes.

Le citoyen de Fontaine, professeur au Jardin des Plantes, m'a dit qu'il y a environ trois ans, que le citoyen Olivier, membre de l'Institut, a apporté cette graine de Perse sous le nom de Cassia, *Absus*, qu'on en a semé les graines au Jardin des Plantes, et qu'elles ont produit également la casse hispide.

N.° 11. Céruse délayée dans l'eau; en usage pour peindre en blanc le tour des yeux.

N.° 12. Safranum pilé et mêlé avec la céruse et un peu de vinaigre ; pour la peinture en jaune.

N.° 13. Encre d'antimoine ; pour la peinture en noir. (Voyez le N.° 1.)

N.° 14. Pomade désiccative ; ajoutez de l'oxide de mercure par l'acide nitrique, à une pomade quelconque.

N.° 15. Eau végéto-minérale.

Des moyens de se préserver de l'Ophtalmie.

Nous avons dit ailleurs qu'il n'était pas difficile de se préserver de l'ophtalmie, lorsqu'on pouvait se mettre à l'abri des courans d'air froid et humide il est constant que cette précaution seule suffit pour se préserver de l'ophtalmie. Au Caire, les moines et les francs, ainsi que les habitans de cette ville, qui prennent des précautions pour les éviter ne sont aucunement sujets à cette maladie.

Les militaires de garde, ou de bivouac, se couvriront bien, la nuit, de

la tête aux pieds, et principalement s'ils sont obligés de voyager sur le Nil, ou dans des endroits humides et froids; ils éviteront, autant qu'il sera possible, les moindres courans d'air. Plusieurs personnes ont été attaquées de l'ophtalmie, pour avoir couché près d'une fenêtre qui ne fermait pas exactement: c'est de cette manière que le citoyen Fèvre, Ingénieur des ponts-et-chaussées, et membre de la commission des arts, fut atteint de l'ophtalmie à un œil, la première nuit de son arrivée de Syrie au Caire, quoiqu'il eût couché les nuits antécédentes dans une barque, sur le Nil et en plein air, sans éprouver la plus petite indisposition, parce qu'il avait eu soin de se tenir bien couvert: il eut beaucoup de peine à se débarrasser de son ophtalmie, et s'il négligeait un seul jour de faire usage du collyre (N.° 9.), il en était atteint immanquablement le lendemain: nous avons vu que ce collyre arrêtait ou prévenait les progrès de l'ophtalmie, je ne doute pas qu'il ne puisse encore être utile comme préservatif. Ce léger stiptique doit nécessairement agir sur les vaisseaux de la con-

jonctive, les conduits des larmes, les glandes de Meibomius, la caroncule lacrymale, les pores de la cornée, et préserver ces parties de l'état de relâchement qui est la cause principale de l'ophtalmie d'Egypte et d'un grand nombre de celles d'Europe.

Le général de division Beillard fut attaqué d'une forte ophtalmie à Giséh pendant qu'il commandait cette province. Il attribua sa guérison audit collyre, et quelques temps après, étant passé dans la Haute-Egypte, je lui envoyai, comme préservatif, un mélange de pierre divine et d'acétite de plomb pulvérisé, qu'il avoit appris à faire dissoudre dans de l'eau de roses. Lorsqu'on manquait de collyre, je recommandais l'usage d'un mélange d'eau-de-vie et d'eau pure. Les pommades, entr'autre inconvénient, avaient celui de devenir bientôt rances.

Pour diminuer l'impression de la lumière, on a recommandé l'usage des lunettes vertes : ce moyen est très-bon; mais il faut que les lunettes soient mieux faites que celles que les Turcs nous vendaient. Elles consistaient en un demi-masque de maroquin, garni de deux méchans morceaux de verres co-

lorés, collés entre deux peaux; elles serraient les yeux de trop près et les échauffaient considérablement. En effet, tous les partisans de ces lunettes les abandonnèrent après avoir reconnu non seulement leur inutilité, mais encore leur inconvénient. Quant à moi, je n'ai jamais fait usage ni de lunettes, ni de collyre, ni d'aucun préservatif pour me garantir du sable brûlant, de la poussière nitrique, amoniacale ou calcaire, ni même pour me garantir de la trop grande lumière; mais aussi jamais la fraicheur du soir, ni la beauté des nuits n'ont pu me déterminer à laisser mes fenêtres ouvertes, ni à coucher en plein air, et lorsque j'étois obligé de bivouaquer, mon manteau me servait de tente et devenait mon égide.

Nota. Je ne doute pas que l'ophtalmie catharale qui a régné à Vienne en Autriche, en 1799, n'ait été de la nature de l'ophtalmie d'Égypte. (Voy. la Bibliothèque germanique, tome IV, page 132).

PROJET D'UN HOPITAL

Pour les militaires attaqués en Egypte de la maladie appelée Peste.

LORSQUE nous avons parlé de la maladie épidémique appelée *Peste* en Egypte et en Syrie, nous avons indiqué les moyens de s'en préserver ; mais il faut avouer qu'il n'est pas toujours en notre pouvoir d'éviter les causes qui la produisent, et les militaires des garnisons d'Alexandrie, de Rosette et de Damiète peuvent en être attaqués, principalement dans les saisons pluvieuses et mal-saines. Il est reconnu que pour guérir d'une maladie épidémique quelconque, il n'y a rien de plus utile que de soigner les malades dans des locaux salubres, secs et bien aérés.

Depuis vingt ans que j'exerce et que j'étudie l'art de guérir, j'ai vu un très-grand nombre d'hôpitaux en Italie, en Suisse, en France, en Angleterre et en Egypte; j'en ai trouvé de fort beaux ; mais un bien petit nombre réunit les avantages nécessaires pour l'objet qu'on

se propose. Celui de Reggio est, à mon avis, le plus salubre et le mieux dirigé de tous ceux que j'ai examinés en détail. Chirurgien en chef de cet hospice, pendant neuf ans consécutifs, j'ai eu tout le loisir de m'en convaincre. Les grands hôpitaux sont rarement propres et sont toujours mal sains, à cause de la quantité des malades réunis dans un même local. Les hôpitaux que j'ai vus dans la basse Egypte, et notamment celui d'Alexandrie, dit des *Pestiférés*, était plus propre à donner la fiévre qu'à la guérir. Je me suis également convaincu qu'il n'est pas aisé de faire de bons hôpitaux dans des églises ni dans des mosquées, malgré la bonne volonté et les talens des ingénieurs; et si l'on examinait les dépenses énormes que les réparations d'un local quelconque exigent avant qu'il soit réduit en hôpital, je suis sûr que l'on en construirait de tout neufs. C'est pour tâcher de procurer à ces établissemens les avantages dont ils sont susceptibles, que j'ai imaginé le plan d'un hospice pour les garnisons des principales villes de la côte d'Egypte. Je suppose que l'on suive en même-temps les avis que j'ai donnés pour se préserver des fiévres épidémiques de cette contrée, et alors, selon moi, un hôpi-

tal d'environ cent malades fiévreux, sera suffisant pour une garnison quelconque, soit à Alexandrie, soit à Rosette et à Damiète; et si l'expérience prouvait que l'hôpital que je propose ne suffit pas au nombre des malades, on en construirait, à une certaine distance, un autre semblable au premier; mais on éviterait de réunir dans le même local un trop grand nombre de fiévreux. L'encombrement des malades dans le même hôpital a été et sera toujours contraire aux vrais principes de l'art de guérir, quelle que soit la nature de la maladie, à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'une épidémie, et que les symptômes qui l'accompagnent lui font donner le nom de peste. L'hôpital, dont je donne le plan, ne contiendrait pas plus de cent lits; il consisterait dans trois salles, une grande pour les soldats malades, une plus petite pour les officiers, et une troisième pour les convalescens. Il y aurait en outre une chambre ou étuve pour les frictions huileuses, le tout au premier étage. Les dépendances relatives se trouveraient au rez-de-chaussée : ce bâtiment serait très-simple et facile à exécuter, principalement en Egypte. (Voyez le Plan et les détails.)

PLANCHE PREMIÈRE.

Rez-de-chaussée.

1. Grande porte d'entrée.

2. Vestibule.

3. Petite chambre en bois, pour le portier

4. Chambre pareille qui communique au bureau d'entrée.

a b c d. Corridor de communication aux différentes offices de l'hôpital, avec deux portes grillées à ses extrémités *a d.*

5. Bureau d'entrée.

6. Corps-de-garde.

7. Salle d'armes.

8. . Magasins.

9. Cuisine et ses dépendances.

10. Portiques de communication avec la grande cour.

11. Chambre de réception.

12. Pharmacie, laboratoire, et dépôt de médicamens.

13. Dépense.

14. Chambre de conseil.

15. Chambre pour l'économe.

16. Chambre pour le chirurgien de garde.

17. Escalier qui monte au premier étage.

18. Jardin botanique qui communique à la Pharmacie.

19. Jardin potager qui communique à la cuisine.

20. Grande place ou grande cour.

21. Buanderie.

22. Bassin pour laver le linge.

23. Emplacement pour sécher le linge.

24. Chambre pour les morts.

25. Chambre des dissections.

26. Magasin pour de la chaux.

27. Cimetière.

PLANCHE II.

Premier étage.

1. Escalier.

2. Chambre des frictions huileuses étuvées.

3. Vestibule supérieur, placé entre les deux bras de la grande salle.

4. Cabinets en bois pour différens services, ou dépôt.

5. Grande salle, séparée en deux par le vestibule.

6. Salle des officiers.

7. Salle des convalescens.

8. Grandes galeries qui donnent dans la cour.

9. Commodités, avec fontaines.

10. Fontaines pour différens usages.

11. Emplacement pour les tisannes et pour de l'eau, avec les rigoles d'écoulement qui aboutissent dans les commodités.

17. Escalier qui monte à la terrasse.

PLANCHE III.

1. Façade du côté du levant.

2. Façade latérale du côté du midi.

3. Coupe transversale au centre du bâtîment.

4. Girouette qui répond à la rose de vents située dans le haut de la partie interne du vestibule de la grande salle.

5. Grande terrasse avec parapet.

6. Coupe transversale indiquée dans les plans I et II par la ligne A. B.

7. Tour qui donne dans le vestibule de la grande salle.

8. Coupe d'une fenêtre ouverte jusqu'au plancher des salles.

Les coupes 3 et 4 offrent les dispositions des parties internes; le tout est rapporté aux échelles de proportion indiquées dans les trois planches.

DÉTAILS.

Il doit y avoir dans la chambre de réception, une cheminée, un grand bassin, une fontaine avec un bain, des siéges en pierre et des armoires.

Il y aura dans la chambre des *frictions huileuses étuvées*, une cheminée à foyer ou une cheminée à la Désarnold et des armoires.

Dans la grande salle il y aura deux rangs de fenêtres, un supérieur, et l'autre inférieur; celles-ci seront ouvertes jusqu'au plancher des salles, pour le renouvellement de l'air dont l'acide carbonique occupe toujours les parties inférieures des salles. Elles auront des grilles formées de barres perpendiculaires jusqu'à moitié de la hauteur, afin de prévenir tout accident de la part des malades dans le délire.

Chacune de ces fenêtres ou balcons sera fermée par deux battans qui s'ouvriront dans les salles; leurs parties supérieures seront garnies en vitres, et auront des volets pour faciliter le passage de la lumière et de l'air dans les salles. Ces balcons et ces fenêtres se-

ront tous exactement les uns en face des autres. Les pavés des salles seront tant soit peu inclinés vers leur milieu, afin d'éviter, lorsqu'on est obligé de les laver, ou par tout autre accident, qu'il ne s'arrête aucune espèce d'humidité sous les lits, circonstance essentielle pour la salubrité de l'hôpital, et qui est généralement trop négligée.

Les latrines, dans la partie des terrasses que nous avons indiquées, réuniront l'avantage d'être hors des salles et d'être à portée des convalescens et des malades en état de marcher. Elles doivent être excavées dans les piliers, en forme de niches, elles seront pavées et revêtues en marbre. L'eau des toits ira par des conduits de plomb, dans les latrines, ainsi que celle des fontaines et des emplacemens pour les tisannes: celle de la pharmacie, de la cuisine, de la chambre des bains et de la buanderie sera amenée à la mer ou dans le Nil par le même égoût.

Les malades qui ne pourront pas aller jusqu'aux latrines, seront assistés par les servans, qui les aideront à se mettre sur un vase de cuivre étamé intérieurement et extérieurement ; il aura les

bords ronds pour ne pas blesser les cuisses des malades, sera assez fort et élargi à sa base, pour soutenir le poids d'un homme sans se renverser, et il aura un couvercle qui bouchera exactement son ouverture; fermé de cette manière, il ne répandra aucune mauvaise odeur, avantage inappréciable, principalement pour les servans: les vases de terre, à moins qu'ils ne soient de faïence et les siéges percés, communément usités, doivent être bannis de cet hôpital; lors que ces meubles ne sont pas neufs ils infectent.

Si pendant quelques journées d'hiver, le froid était considérable, ce qui n'est pas rare, principalement à Damiète, il ne serait pas inutile d'allumer des poêles dans les salles, ce qui contribuerait au renouvellement de l'air.

Parmi les avantages que réunirait cet hospice, il y aurait ceux d'avoir la buanderie et un cimetière séparés, et en même temps près de l'hôpital. Qui ne connaît pas la facilité avec laquelle l'alarme se répand dans une ville que l'on soupçonne attaquée de la peste? l'aspect des morts augmente l'épouvante et justifie la crainte. J'avoue que je n'ai jamais rien

vu de si triste ni de si hideux que la barque où étaient jetés les cadavres provenant des hôpitaux de Jaffa, et que l'on conduisait hors de la ville pour être inhumés. Dans l'hôpital que je propose, lorsqu'il y aura un cadavre, il sera immédiatement transporté dans la chambre des morts, et par la suite inhumé profondément dans le cimetière avec de la chaux vive et du sable.

La rose de vents, qui serait dans la partie intérieure de la tour; indiquerait à l'officier de garde s'il doit faire ouvrir ou fermer de préférence les fenêtres qui sont au midi, ou celles qui se trouvent au nord ; s'il doit recommander aux convalescens de rester dans leur salle ou d'aller se promener dans la grande terrasse. A l'aide des instrumens nécessaires que la physique moderne nous a rendu familiers, il pourrait aisément connaître, non seulement le degré de chaleur de l'atmosphère, mais toutes ses qualites. Ces observations météorologiques, la topographie médicale des environs de l'hôpital, ainsi que des remarques relatives à la marche des maladies et à leurs causes, seraient consignées dans un journal destiné à cet ob-

jet, qui deviendrait précieux pour les progrès de l'art de guérir.

Le citoyen Desgenettes, en thermidor de l'an VI, adressa aux médecins de l'armée d'Orient une lettre circulaire très-intéressante, sur un plan à suivre pour rédiger la topographie physique et médicale de l'Égypte. La plupart de ses collègues ont satisfait aux vues et aux desirs de leur chef; mais dans le nombre de leurs rapports, je ne trouve pas des observations topographiques, météorologiques et médicales réunies dans un journal ou dans un tableau, comme celui que je propose et qui sera très-facile à rédiger, dès que les officiers de santé seront pourvus des instrumens nécessaires.

Voilà à-peu-près le tableau qu'il présenterait et qui remplirait facilement l'objet que je propose.

OBSERVATIONS
Faites dans l'hospice militaire

Décade du mois de

Au lever du soleil. A 2 h. après midi. Au coucher du sol.		ÉTAT du ciel.	Direction des vents.	THERMOMÈTR[E] Placé	
				Dans la salle.	Au dehor[s]
Primidi.	Lever.				
	A 2 h.				
	Coucher.				
Duodi.	Lever.				
	A 2 h.				
	Coucher.				
Tridi.	Lever.				
	A 2 h.				
	Coucher.				
Quartid.	Lever.				
	A 2 h.				
	Coucher.				
Quintid.	Lever.				
	A 2 h.				
	Coucher.				
Sextidi.	Lever.				
	A 2 h.				
	Coucher.				
Septidi.	Lever.				
	A 2 h.				
	Coucher.				
Octidi.	Lever.				
	A 2 h.				
	Coucher.				
Nonidi.	Lever.				
	A 2 h.				
	Coucher.				
Décadi.	Lever.				
	A 2 h.				
	Coucher.				

MÉTÉOROLOGIQUES
de
an de la République.

Baromètre.	Hygromètre.	Electromètre.	Nilomètre.	OBSERVATIONS.

HOPITAL de

TOPOGRAPHIE MEDICALE.
MOUVEMENT DES MALADES.
GENRE DES MALADIES.
OBSERVATIONS ET REMARQUES.

PRATIQUES

A SUIVRE

Dans la réception des malades à leur entrée dans l'hôpital.

Lorsque le malade arrivera à l'hôpital, le portier le fera passer dans la petite chambre, à côté du bureau d'entrée (4). Là, il sera examiné par le chirurgien de garde, qui, après avoir reconnu le genre de la maladie, lui fera délivrer son billet, avec lequel il passera immédiatement à la chambre de réception (11), où le garde-magasin fera défaire son sac, prendra une note exacte de ses effets, fera jeter le linge sale dans le bassin plein d'eau, fera brûler les effets inutiles, déposer ce qui sera conservé au malade dans le magasin des sacs (8), et le fusil et le sabre dans la salle d'armes (7), le tout avec des étiquètes. Le malade déshabillé de tous ses vêtemens, sera lavé avec de l'eau tiède, et frotté avec du savon de la tête aux pieds, à la mode des Turcs. Après

cette opération, on lui mettra une chemise, une capote et un bonnet; on lui donnera des sandales en bois, et il sera de suite conduit dans la chambre des frictions (2). Arrivé dans cette espèce d'étuve, il sera placé sur un lit, et un ou deux infirmiers commenceront à le frotter fortement depuis les pieds jusqu'à la tête avec une éponge imbibée d'huile d'olive tiède. Ces frictions doivent être faites avec célérité, elles ne dureront que trois ou quatre minutes au plus; on doit préférer l'huile la plus fraîche et la plus pure : s'il y a des bubons, il suffira de les oindre, ensuite on couvrira le malade, qui ne tardera pas à suer : pour faciliter les sueurs, on lui fera prendre en même temps du thé ou quelqu'autre boisson sudorifique : lorsque les sueurs commenceront à diminuer, on remettra au malade sa chemise et sa capote, et on le transportera, bien couvert, dans un lit de la grande salle (4), ou dans celle des officiers (6). On répétera tous les jours ces frictions, jusqu'à ce que le malade soit hors de danger, et lorsque le médecin le jugera en état, il le fera passer dans la salle des convalescens (7). Il est inutile de faire sentir qu'on fera en

même-temps administrer aux malades les remèdes qui pourraient contribuer à les guérir plus promptement.

Quant au régime, le médecin chargé du service aura soin de le diriger. Celui que l'on fait observer aux malades attaqués de la peste à Smyrne, consiste, pendant les cinq ou six premiers jours, en vermicel bien cuit à l'eau sans sel; dans la suite on accorde du riz, quelques cuillerées de confitures, une tasse de bon café moka, et un ou deux biscuits. Lorsque le malade tend à sa guérison, on lui donne des soupes aux herbes, un peu de pain très-blanc, des raisins secs, une orange ou une poire bien mûre. Ce n'est qu'après le trentième jour que l'on accorde du bouillon de viande, et on ne permet un peu de veau rôti ou bouilli qu'au bout de quarante jours, avec du vin pris modérément.

Relativement au réglement et au service des personnes employées dans cet hospice, tout sera conforme autant qu'il est possible, à ce qui se pratique dans les hôpitaux militaires de la république.

Comme il est essentiel, pour se préserver de cette maladie, de ne pas res-

ter trop longtemps dans le même endroit, les officiers de santé et tous les employés doivent être relevés tous les deux mois, et plutôt si leur santé l'exige.

Toutes les personnes attachées à l'hôpital doivent être logées au dehors. Le chirurgien et le pharmacien de garde seront changés toutes les vingt-quatre heures, et ils auront au moins trois jours libres. Les infirmiers, les servans et autres attachés à la salle de réception, à celle des frictions, à la buanderie, aux magasins, etc., feront leur service alternativement, et lorsqu'ils ne seront pas employés, il leur sera défendu d'entrer à l'hôpital : cette mesure est plus importante qu'on ne le pense ; souvent l'appas de quelques profits indirects leur fait oublier les dangers qu'ils courent en se tenant trop longtemps près des malades : j'ai vu des individus qui prodiguaient leurs soins à des malheureux, parce qu'ils avaient de l'argent et qu'ils prévoyaient leur mort ; dès que la bourse ou la ceinture étaient enlevées, les soins diminuaient, et d'autant plus rapidement, qu'il se présentait à ces hommes cupides un nouveau malade à dépouiller. C'est ainsi

que plusieurs individus ont contracté la maladie, et qu'ils ont fini leurs jours sans jouir ni des dépouilles ni des récompenses qui leur étaient revenues.

Les appointemens des infirmiers, ainsi que leurs rations de vin, d'eau-de-vie et de café doivent être augmentés, ce qui contribuera à les préserver du mal épidémique, et les engagera à faire exactement leur devoir.

Avant de terminer, il ne sera pas inutile de rapporter ici quelques faits qui ont été publiés par le père Louis de Pavie, directeur de l'hôpital des pestiférés de Smyrne. En 1793, vingt deux matelots vénitiens habitèrent, pendant vingt-cinq jours entiers, une chambre humide au rez-de-chaussée, avec trois pestiférés qui moururent; l'onction faite avec de l'huile sauva tous les autres. Dans la même année, trois familles d'Arméniens, l'une de treize personnes, l'autre de onze, la troisième de neuf, se servirent du même moyen, traitèrent leurs parens pestiférés, et ne contractèrent pas la contagion, quoiqu'ils couchassent sur les mêmes lits, et qu'ils tinssent pour ainsi dire continuellement ces malheureux entre leurs bras. En 1794, une pauvre femme resta enfer-

mée dans la même chambre avec treize pestiférés ; elle leur donna des soins, et par le moyen des onctions, elle se garantit de la contagion. Une famille de Ragusais eut la même année deux pestiférés ; elle se plongea pour ainsi dire dans l'huile, et fut exempte de tout mal. Aujourd'hui l'usage des frictions d'huile est généralement suivi dans plusieurs villes du Levant.

Le citoyen Peron, de Toulon, chirurgien de première classe dans la marine, qui a resté pendant plusieurs années à Smyrne en qualité de médecin, m'a donné des détails relatifs à la peste et aux frictions d'huile ; ces notions m'ont confirmé dans les opinions que j'ai présentées dans mon ouvrage : il serait à desirer que le père Louis de Pavie, et tous ceux qui emploient ce moyen dans le traitement de la peste, communicassent leurs observations. Quant à moi, je crois cette pratique utile, soit pour guérir, soit pour se préserver de la maladie appelée peste ; je me suis empressé de la proposer et de détailler la manière d'en faire usage : j'ajouterai même que je crois les *frictions d'huile à étuve* d'une application beaucoup plus étendue. Il y aurait

bien des choses à dire sur leur manière d'agir ; mais comme je me suis interdit tout systême, et que nous n'avons pas un assez grand nombre d'observations pour établir une théorie, je me bornerai, quant à présent, à consulter l'expérience et à suivre ses indications.

Dans les années où il n'y aura pas de peste, ni d'autre maladie de cette nature, lorsque par le desséchement des marais, la côte d'Égypte sur la Méditerranée sera devenue aussi saine que le reste de cette belle contrée, on pourrait recevoir et traiter facilement dans cet hospice les galeux et les vénériens ; ils auraient la chambre des bains dans celle de réception, et dans celle qui est destinée aux frictions huileuses étuvées, ils y feraient les frictions analogues à leur maladie. D'après ce que j'ai avancé dans mon ouvrage, il n'y aurait rien à craindre de la part de la contagion qui pourrait être communiquée aux malades qui succéderaient : d'ailleurs, une *serène* exacte de tous les effets pendant quarante jours s'il le faut, mettrait fin à tout danger, et leverait toute objection.

Les dyssenteries, les ophtalmies, et les blessés mêmes pourraient y être éga-

lement traités, ils n'auraient pas à craindre les fiévres d'hôpital ni les gangrènes; les chirurgiens feraient leurs opérations dans la chambre des frictions. Après un combat, soit sur terre soit sur mer, ou dans un débarquement de troupes, s'il fallait un local plus considérable, on aurait bientôt converti la grande terrasse qui est au second en une salle, qui pourrait augmenter du double la quantité de lits, et resserrant un peu plus ceux des autres salles, on pourrait trouver la place provisoire pour trois cents lits: les mêmes dépendances suffiraient pour en assurer le service. Dans le temps d'une épidémie de fiévres, la réunion d'un si grand nombre de malades serait absolument défendue, et on remettrait l'hôpital dans son état primitif.

RAPPORT

Fait à la Société de l'Ecole de Médecine de Paris, sur un Ouvrage de M. ASSALINI, intitulé : Observations sur la maladie nommée Peste, *etc.*

Extrait des Registres de la Société de l'École de Médecine de Paris; Séance du 14 ventôse an IX.

L'OUVRAGE que M. Assalini présente à la société sous le titre d'*Observations sur la maladie appelée Peste*, ect. contient des observations faites par l'Auteur sur les maladies qui ont régné épidémiquement dans l'armée d'Orient, tant en Egypte qu'en Syrie; sur quelques autres maladies réputées contagieuses, sur le flux dyssenterique et l'ophtalmie d'Egypte, et un plan d'hospice destiné au traitement des maladies épidémiques dans cette Colonie.

Le but de l'Auteur a été de faire con-

naître les faits dont il a été témoin. Il en déduit une conséquence fort différente, à beaucoup d'égards, de l'opinion commune, principalement sur le fait de la contagion, ainsi que sur la cause présumée de la maladie connue sous le nom de peste.

Nous allons donner une idée sommaire des observations contenues dans cet Ouvrage.

Dans l'introduction, M. Assalini fait connaître les circonstances qui ont pu affecter la santé des soldats depuis l'époque du débarquement de l'armée à Alexandrie. La chaleur des jours et l'humidité fraîche des nuits, les exhalaisons des lacs marécageux, la qualité des alimens, la disette et le manque d'eau dans la marche de l'armée à travers les plaines désertes d'Alexandrie au Caire, en l'an VI, l'imprudence de coucher hors des quartiers ou au vent des fenêtres ouvertes, offrent l'ensemble des causes auxquelles l'Auteur attribue la plupart des ophtalmies et des flux dyssenteriques. Il donne ensuite une courte description de Jaffa (anc. Joppé) des lacs qui l'environnent et des malheurs que la guerre a accumulés

dans cette ville pendant le cours de l'an VII.

Dans un tableau météorologique de l'an VII, au Caire, on voit le climat de l'Egypte caractérisé par cette grande sérénité du ciel, interrompue seulement en nivôse par quelques pluies, et toute l'année divisée en six mois continus d'un ciel clair et serein, et en six autres mois d'un ciel couvert de quelques nuages, entre lesquels deux mois de brouillards, ce sont les mois de brumaire et frimaire.

Après ces préliminaires, l'auteur parle des maladies qui ont affligé l'armée d'Egypte dans les années VI et VII.

La principale est une maladie qui attaque plusieurs individus en même tems, dont les principaux symptômes sont la fiévre, les bubons, les charbons, la perte des forces, le mal de tête, le délire ; qui enlève le plus souvent le malade vers le troisième ou le cinquième jour et qui tous les ans se développe plus ou moins, le long des côtes de la Méditerrannée et de l'Archipel, depuis Alexandrie jusqu'à Constantinople. On la nomme *peste*, nom terrible, parce qu'il offre à l'esprit les idées ré-

nies d'une contagion inévitable, et d'une mort presque certaine. C'est pour écarter la triste influence d'un mot auquel on a donné un si lugubre appanage, que l'Auteur appelle les fiévres qui ont désolé l'armée française, du nom de fiévres épidémiques. D'autres les ont appelées fiévres bubonaires.

Parmi les symptômes caractéristiques de ces fièvres, l'Auteur a remarqué spécialement celui d'une apathie singulière, par suite de laquelle le malade cherchant les lieux solitaires s'abandonne au sommeil, se couvre la tête, devient indifférent aux intérêts les plus puissans, préfére à tout le repos, dans lequel le délire le surprend et l'enlève le troisième ou le cinquième jour de l'invasion.

Ici M. Assalini se demande si cette maladie était vraiment contagieuse. Voici les faits sur lesquels il motive sa réponse.

Si un grand nombre de personnes sont attaquées de la fiévre bubonaire après avoir communiqué avec les malades, il en est un plus grand nombre encore chez lesquels ce commerce n'a pas eu un pareil effet, et d'autre-part,

plusieurs, malgré l'isolement le plus complet, en ont été atteintes.

Les Egyptiens, les Syriens, les Turcs qui communiquent sans précautions avec les malades, se partagent les effets des personnes mortes de la maladie, sans la contracter.

La négligence avec laquelle ont été observées les sequestrations des lazarets, et les loix des quarantaines sur les routes d'Alexandrie et de Damiète au Caire n'a point occasionné la communication de la maladie dans cette dernière ville.

Dans l'hôpital d'Ibrahim bey, trois malades sont reçus, ils meurent deux jours après de la maladie, et parmi 60 personnes qui habitaient cet hôpital, aucune ne contracte la contagion.

Les médecins du pays et les Citoyens *Desgenettes* et *Larrey*, bravent partout la contagion, le premier se l'inocule au bras et aux aines aucun n'est atteint de la maladie.

L'Auteur reçoit sur les mains le pus des bubons dont il faisait l'ouverture, il couche dans des draps apprêtés par une femme qui le lendemain meurt de la maladie; une femme malade se repose sur son lit et meurt pareillement le

jour suivant ; il ne reçoit aucune atteinte du mal.

En recherchant les causes qui ont donné lieu au développement de l'épidémie dans l'armée de Syrie, M. Assalini fait les réflexions suivantes.

Les prisonniers Turcs faits à *Elarish* et à *Jaffa* n'ont point communiqué la contagion puisqu'ils n'étaient point eux mêmes attaqués de la maladie.

La division Kléber, à son départ de Damiette, était en très-bonne santé, elle était également en bon état dans la traversée du désert; l'armée est donc arrivée exempte de contagion, elle n'a pu, suivant l'Auteur, trouver les germes de la maladie, que dans la fatigue, dans la privation d'eau, dans le manque de vivres dans le désert, dans les vents, les pluies, les intempéries du climat de Syrie, dans la différence de ce climat avec celui de l'Egypte, dans la disposition topographique des campemens sous Jaffa, dans les eaux marécageuses d'un lac dans le voisinage duquel était campée une des divisions de l'armée qui fut la première attaquée, quoiqu'elle vint immédiatement du Caire.

Rosette, Damiette, Alexandrie environnées de marécages, et par conséquent exposées à des influences semblables, sont sujettes aux mêmes maladies.

En Egypte, les lieux élevés audessus des vapeurs humides et infectes qui s'abattent sur les plaines, ont été constamment exemptes de la contagion. Ces vapeurs enveloppent les habitations des lieux bas dans un brouillard sensible à la vue, soit au lever, soit au coucher du Soleil; entre les lieux qu'une semblable position a mis à l'abri de ce fléau, on compte la citadelle du Caire dont les habitans, pendant la peste de 1791, furent exempts de la maladie qui désolait la ville inférieure, avec laquelle cependant ils n'avaient point cessé de communiquer. D'autres exemples que cite l'Auteur, présentent des résultats semblables.

C'est un fait connu, que dans les parages mal-sains de l'Afrique et de l'Amérique, un moyen non-seulement de préserver, mais aussi de guérir les personnes affectées des maladies endémiques à ces lieux et même menacées d'une mort prochaine, est de les chan-

ger de lieu. Souvent cet effet salutaire est produit par le seul fait du changement, quand même les lieux vers lesquels se fait le transport ne présenteraient pas l'avantage d'une plus grande salubrité. (1) M. Assalini a vu la même chose dans les fièvres bubonaires d'Egypte. Il en cite un grand nombre d'exemples, d'où il conclut, qu'on ne doit voir aucune différence entre les causes et les phénomènes de la propagation des fièvres bubonaires et de celles qui désolent d'autres pays et dans lesquelles les observateurs n'ont jamais soupçonné de caractère contagieux.

Enfin l'Auteur nous a communiqué encore une observation qu'il croit importante. Pendant tout le tems que les Anglais interdisaient l'entrée de l'Egypte à tout bâtiment, la maladie a régné dans l'armée d'Orient. Au contraire depuis que la croisière a disparu, les bâtimens tripolitains, algériens, etc. ont pu être admis; et la maladie n'a pas eu lieu pendant ce tems.

De toutes ces observations on doit

---

(1) En Amérique, néanmoins, c'est surtout dans le passage des côtes, à l'intérieur des terres, que l'on observe cet heureux changement.

s'attendre que M. *Assalini* conclut que la maladie qui a attaqué l'armée d'Orient en Egypte et en Syrie, et qui, considérée dans ses symptômes individuels, porte bien les caractères de la maladie connue sous le nom de peste, considérée collectivement, a été évidemment épidémique et non vraiment contagieuse; et que les causes qui lui ont donné lieu, sont des causes locales et non un germe apporté d'ailleurs.

Après ces considérations, M. *Assalini* passe à l'examen de ce qui concerne le traitement. Il le réduit à trois indications. Diminuer la pléthore si elle a lieu, nétoyer les premières voies, si elles sont embarassées, exciter la transpiration et les sueurs; comme les deux premières indications ne sont que conditionnelles, il est évident que la troisième est celle qu'il regarde comme essentielle et fondamentale. Nous ne le suivrons pas dans les détails. Nous dirons seulement qu'un des moyens dont il parle avec le plus de complaisance, soit à titre de préservatif, soit comme utile dans le traitement, est l'usage du café sans sucre, mêlé du jus d'un citron par tasse, et donné cinq

à six fois le jour. Il parle en détail des frictions huileuses devenues célèbres depuis quelque tems, et il parait leur accorder une assez grande confiance. En général, le traitement tonique et sudorifique adopté par les Citoyens *Desgenettes*, et *Larey* en Syrie, *Dieche* près d'Acre, *Savaresi* à Damiette, *Sotira* à Rosette, *Ghisleni* et *Balbès* à Alexandrie, a, dit-il, constamment sauvé les deux tiers des malades, la plupart affectés de bubons.

Quant au traitement particulier des anthrax et des bubons, M. *Assalini* condamne l'usage de les ouvrir avant la maturité, ou de les brûler avec le cautère actuel. Il les traite par l'usage du Kinkina à l'intérieur ; à l'extérieur par les frictions huileuses sur la tumeur, et les ouvre dès que les signes de suppuration se manifestent.

Les précautions préservatives individuelles dont M. *Assalini* s'est servi pour lui-même, se sont bornées à éviter, autant qu'il lui était possible, de rester dans les lieux mal sains, à choisir autant qu'il pouvait, des alimens salubres, à se tenir occupé pour éviter les affections mélancoliques. Il avait

soin d'arriver à l'hôpital sans être en sueur ; de prendre, avant sa visite, une forte tasse de café amer ; au sortir de l'hôpital, de faire de l'exercice à cheval jusqu'à provoquer la sueur, de prendre avant de se coucher, une tasse de *punch* bien chaud qui le faisait transpirer la nuit abondamment ; d'ailleurs, il ne se prémunissait jamais contre le contact des infectés, et évitait seulement de recevoir directement l'haleine de leur bouche.

A l'égard des précautions générales, un des principaux préceptes qu'il adopte, qu'il appuie d'un grand nombre d'exemples et dans lequel il se confie avec le plus d'assurance, est le mouvement des troupes et le changement successif des garnisons d'un lieu dans un autre. Ensuite, les mesures de police pour l'entretien et la propreté des rues ; la nécessité de les paver ; celle de vuider les marais par des canaux d'écoulement et de les combler pour empêcher la stagnation des eaux, sont des soins dont l'importance lui parait résulter de la considération de l'état actuel des environs de *Damiette*, de *Rosette*, d'*Alexandrie* et du fort de

Birkel-el-Hady et qui, conjointement avec la restauration, et la perfection de l'agriculture, lui paraissent devoir rendre à l'Egypte la salubrité dont elle jouissait sans doute dans le tems de son antique prospérité. Puisse son vœu être accompli! puisse le commencement de ce siècle voir disparaître à la fois de dessus la terre deux des plus terribles fléaux de la vie humaine, la petite vérole et la peste !

Après ces diverses observations, l'Auteur donne une notice des usages suivis par les francs ou les européens dans le levant, des précautions usitées dans les lazarets et des loix de quarantaines : on connait assez les détails de ce genre de police publique. Mais peut-être verra-t-on avec quelque peine l'espèce de défaveur qui semblerait rejaillir sur ces établissemens de la comparaison que l'Auteur fait entre les déplorables résultats de la terreur et des renfermemens dans les pestes européennes, et les effets moins funestes, dit-il, de l'insouciance des Musulmans, insouciance qui du moins les empêche d'être sourds à la voix de leurs amis et de leurs parens qui, en mourant, ré-

clament leurs secours. Quelques vraies que puissent être les réflexions de l'Auteur, son intention n'est assurément pas d'autoriser jamais la reconnaissance nationale à se taire sur le patriotisme des citoyens qui ont établi et soutenu, jusqu'à présent, le lazaret de Marseille et qui, pendant quatre-vingt ans, ont été les sentinelles de la France, pour la conservation de la santé publique.

M. Assalini dit ensuite un mot seulement sur la maladie qui dans l'an VIII, a affecté l'armée d'Italie, dans la république Ligurienne. Elle était de la nature de la fiévre des prisons et n'était nullement contagieuse. Il joint à cela des réflexions sur la fiévre jaune de Cadix. Les diverses questions qu'il fait à cet égard, les doutes qu'il élève sur le dégré de mortalité causée par cette maladie, sur sa communication par contagion, ne peuvent être résolues et levés que par l'exacte connaissance des faits.

Le flux dyssenterique, dont il a été témoin en Egypte, lui paraît uniquement dépendant de la suppression de la transpiration, par l'imprudence avec laquelle les soldats s'exposaient en dor-

mant à l'air humide et froid des nuits. Il le distingue en trois degrés : l'un du flux dyssenterique simple et sans coliques ; le second du flux accompagné de coliques et d'évacuations muqueuses ; le troisième du flux accompagné de fiévres et d'évacuations bilieuses, putrides et sanguinolentes. Dans le traitement, varié suivant les indications et les circonstances, l'Auteur parle des avantages obtenus par l'usage de l'opium, de l'utilité, dans quelques cas, des vésicatoires appliqués sur l'abdomen même ; et du fruit qu'il appelle *baobab*, ou autrement pain de singe (*Adansonia baobab*), très-recommandé par les médecins du pays : il applaudit à l'usage du café et de l'eau-de-vie mêlée à l'eau du Nil, comme moyen préservatif contre cette maladie.

L'ophtalmie enfin, divisée par l'Auteur en *Ophtalmie simple* et en *Ophtalmie compliquée*, c'est-à-dire, avec gonflement de la conjonctive et des paupières, douleurs violentes et fiévre, et diverses lésions organiques du globe, l'ophtalmie, dis-je, parait à M. *Assalini*, uniquement produite par l'impression de l'air frais des nuits, aug-

mentée par la fatigue que l'ardeur du soleil et l'éclat du jour occasionnent dans l'organe de la vue. Les sables enlevés par les vents, et les substances salines dont ces sables sont imprégnés, ne lui paraissent que des influences accessoires qui peuvent aggraver les effets de la cause principale, mais qui lui sont subordonnées; ensorte que cette maladie et le flux dyssenterique ne diffèrent suivant lui l'une de l'autre, que par le lieu affecté, et sont spécialement déterminés selon que l'une ou l'autre partie se trouve plus irritée, ou plus affaiblie. Le traitement de l'ophtalmie ne présente ici rien de nouveau. Il se réduit à l'usage des moyens révulsifs, à celui des collyres toniques et astringens, et aux indications que présentent les diverses lésions consécutives. Les remèdes du pays sont de peu de valeur, et les précautions préservatives sont sur toute chose, d'éviter de coucher en plein air et surtout au vent des fenêtres, et au bivouac de se tenir couvert et garanti par son manteau.

L'Ouvrage de M. *Assalini* est terminé par un plan d'hôpital adapté au pays. C'est un grand bâtiment dont les

faces regardent l'*Ouest* et *l'Est*, dont les fenêtres sont percées de haut en bas, dont les extrémités au sud et au nord sont aisément fermées à ces vents dangereux dans ce pays; on y trouve des pièces destinées aux étuves, aux frictions huileuses, à la réunion des convalescens, et à d'autres usages. Une *rose de vents*, communicante avec la girouette, est disposée dans la salle, pour que le médecin puisse déterminer l'ouverture ou la fermeture des fenêtres et les ventilations suivant les tems. L'édifice est surmonté d'une terrasse ouverte, destinée à la promenade en tems d'épidémie, et l'on y trouve enfin diverses autres dispositions convenables à l'objet qu'on doit se proposer dans un établissement de cette espèce.

Telle est l'idée succincte que nous avons cru devoir donner ici de l'ouvrage de M. *Assalini*. C'est à l'expérience à décider les questions qu'il y agite sur la contagion, questions desquelles dépend immédiatement la théorie des moyens préservatifs et de ceux qui seraient propres à détruire la source du fléau pestilentiel; quelques fortes que puissent paraître ses raisons, pour

prononcer, il faut encore attendre que les observations réunies de tous les médecins qui ont vu les mêmes phénomènes que lui, sur le même théâtre et dans le même tems, viennent dissiper les doutes, et nous apprendre si d'anciennes opinions consacrées par les tems et par l'autorité des plus grands noms, doivent être rangées au nombre des préjugés que le tems détruit si lentement, mais que les lumières et la philosophie des sciences doivent enfin dissiper.

En supposant la décision parfaitement conforme aux observations de M. Assalini et aux conséquences qu'il en déduit, il resterait toujours sur le phénomène de la contagion, un grand nombre d'autres questions à résoudre; et quand non seulement on considère la diversité d'opinion des observateurs, mais qu'on compare encore les faits entre eux, et qu'on étudie aussi les phénomènes de la contagion dans les maladies dans lesquelles cette propriété est hors de toute contestation; on se demande s'il ne serait pas possible d'imaginer qu'une même maladie fut plus ou moins, ou même fut ou ne fut point

contagieuse selon les circonstances, relativement à l'intensité de l'épidémie, à l'état des intermèdes de la contagion, aux dispositions particulières des êtres qui la reçoivent, dispositions qui ont aussi quelque chose d'épidémique et même d'endémique. De sorte que une maladie individuellement la même, par les symptômes qui la caractérisent, pourrait avoir été observée en différens tems et en différens lieux, comme contagieuse ou non contagieuse par des observateurs également exacts et éclairés. Ceci n'est pas une question de simple théorie ou de pure curiosité. Il faut sans doute que le médecin en poursuive la recherche de sang-froid et sans céder à aucun préjugé, ou à aucune considération étrangère, mais aussi il faut qu'il se pénètre bien d'une importante vérité, c'est que s'il est utile dans de pareilles matières d'inspirer quelque sécurité aux individus, il est également important de ne point endormir la sollicitude des gouvernemens.

Quoiqu'il en soit, l'Ouvrage de M. Assalini, nous parait important dans son objet, précieux par la réunion des

faits qu'il nous offre, utile par la manière dont il les compare, judicieux dans celle dont il les discute, et sans rien préjuger sur les conséquences, nous croyons qu'il pourra concourir à répandre des lumières sur la matière plus que jamais intéressante qu'il s'est proposé de soumettre aux méditations des observateurs et à l'attention des gouvernemens,

Signés, THOURET *et* HALLÉ,
Commissaires.

Pour copie conforme, au nom du Comité d'Administration de l'Ecole de Médecine, ce 24 ventôse an IX,

Signé, THOURET,
Directeur.

RAPPORT

Aux Consuls de la République française, fait par le Ministre de la guerre, le 15 *germinal an IX.*

Le ministre de la guerre a reçu sur les hôpitaux de l'armée d'Orient des détails tellement importans qu'il doit en mettre les résultats sous les yeux des consuls.

En Europe pendant la guerre, le nombre des malades est à celui des militaires, comme un est à 12, et avant la révolution, pendant la paix, le rapport étoit le même; en Egypte il a été pendant le mois de brumaire comme un est à 28, et pendant frimaire comme un est à 30.

En Europe, dans les hôpitaux militaires, le nombre des morts est à celui des malades traités pendant le mois, comme un est à 23. En Egypte, pendant le mois de brumaire, le rapport a été comme un est à 42, et en frimaire comme un est à 37.

L'excédent de morts pendant ce der-

nier mois, est dû à la maladie contagieuse qui, quoique peu répandue était à son développement.

On sait qu'en Europe, le nombre des malades est à la population, comme un est à 20, et que par mois la mortalité y est au nombre des malades, comme un est à 19.

Ainsi, les faits les plus constans prouvent que le climat d'Egypte est déjà pour les français, même plus salubre que leur patrie, ou toute autre contrée de l'Europe ; que sera-ce donc lorsque les sciences et les arts y auront répandu tous leurs bienfaits, et seront parvenus à en bannir les maladies contagieuses, et à préserver des ophatalmies ?

En fesants pour ces deux mois le nombre des journées de malades dans les hôpitaux de l'armée d'Orient égal à l'unité, on trouve que les journées de malades ont été :

Pour les fiévreux	0,393.
Les blessés	0,187.
Les vénériens	0,369.
Les maladies contagieuses.	0,007.
Les ophtalmies	0,044
	1

Vous voyez, citoyens consuls, combien est salubre ce beau pays qui fut autrefois le berceau des sciences et des arts, qui fut le grenier de Rome, qui doit être l'entrepôt du commerce entre l'Inde et l'Europe, et qui est l'un des théâtres où se sont le plus immortalisés le courage et la bravoure des français.

signé, ALEXANDRE BERTHIER.

ERRATA.

Page 11, ligne 3, le département de l'Aine, *lisez* de l'Ain.

Page 24, ligne 23, Saza, *lisez* Gaza.

Page 37, ligne 31, avant qu'il ne se soit, *lisez* avant qu'il ne soit.

Page 38, ligne 3, avant qu'il n'y eût, *lisez* avant qu'il y eût.

Page 39, ligne 15, flictaines, *lisez* phlictênes.

Page 41, ligne 11, m'autoriserait, *lisez* m'autorisait.

Page 45, ligne 8, où l'air fut, *lisez* où l'air soit.

Page 49, ligne 14, Dans, *lisez* En.

Page 52, ligne 22, *après ces mots*, il n'avoit pris d'autre nourriture que de l'oseille, *ajoutez*, et il guérit.

Page 60, ligne 5, main, *lisez* maison.

Ibid., ligne 17, Levantins, *lisez* habitans du Levant.

Page 72, ligne 12, rapporter, *lisez* présenter.

Page 97, hab. hab, ou gourge de singe, *lisez* baobab, ou pain de singe. (Voy. la note page 158.)

Page 107, Académie des sciences, *lisez* Institut.

Page 138, ligne 7, 17, *lisez* 12.

Ibid., ligne 9, levant, *lisez* couchant.

Ibid., ligne 10, midi, *lisez* nord.
Ibid., ligne 23, 4, *lisez* 6.
Nota. Les lettres *a*, *b*, *c*, *d*, dans la 2e. planche, indiquent la façade du côté du levant.
Notes addition. p. 155, l. 14, On dit communément que la chaleur en Egypte, à Constantinople, arrête les progrès de la peste, tandis qu'elle l'a fait éclore; *lisez*, On dit communément que la chaleur en Egypte, arrête les progrès de la peste, tandis qu'elle la fait éclore à Constantinople.

NOTES ADDITIONNELLES.

Page 55, *ligne* 24.

Le citoyen Cerresoli, médecin de l'armée d'Orient, dans son Voyage du Caire à Siout, parlant de la peste, dit n'avoir pu réunir, sur cette maladie, les connaissances qu'il aurait desiré acquérir; mais, d'après un grand nombre de relations, il conclut que le mot peste, ou *Koubéh*, en arabe, est une dénomination générique appliquée aux maladies aiguës et malignes.

Page 57, *ligne* 6.

On dit communément que la chaleur en Egypte, à Constantinople, arrête les progrès de la peste, tandis qu'elle la fait éclore Comment se rendre raison de ce fait? L'explication en est à mon avis bien simple. A Constantinople, les exhalaisons des corps en putréfaction sont très-abondantes en été; le froid de l'hiver arrête leur développement, et les maladies cessent. En Egypte au contraire, l'action du soleil est très-forte encore pendant l'hiver, et elle donne lieu à des exhalaisons nuisibles, comme nous l'avons prouvé ailleurs. Lorsque les bas-fonds sont à sec, ce qui arrive vers le

mois de messidor (en juin, à la St. Jean), alors la côte de la basse Egypte devient aussi salubre que le reste du sol de cette belle contrée.

Les environs de Modène étaient autrefois sujets à un genre de maladies que Torti nomma avec raison *fiévres pernicieuses*, parce que souvent elles tuaient les malades au troisième accès, et, lorsqu'on les croyait hors de danger, la faiblesse, l'assoupissement et un grand mal de tête étaient les symptômes principaux de ces fiévres qui ont beaucoup d'analogie avec celles d'Egypte. Aujourd'hui, les *fiévres pernicieuses de Torti* ont tout-à-fait disparu ou sont très-rares. Ce changement a été attribué au comblement des fossés et des marais qui environnaient la citadelle et la ville de Modène, où les eaux croupies donnaient lieu à des exhalaisons qui infectaient l'air. Le célèbre Torti nous a appris la manière de guérir ce mal comme par enchantement, avec le quinquina à grandes doses et souvent répétées. J'ai vu et traité cette maladie, près de Mantoue; sa marche est si rapide, ses symptômes si violens, que pour en arrêter les progrès, j'ai toujours été forcé d'administrer trois onces de quinquina, dans de l'eau ou dans du vin, dans l'espace de vingt-quatre heures, entre un accès et l'autre, et lorsque le malade était faible, je n'oubliais pas d'y mêler plus ou moins de laudanum liquide, selon le tempérament du malade.

Les médecins qui, de peur d'échauffer par cette méthode ou de causer des obstructions, préfèrent l'usage des rafraîchissans et des purgatifs, pour faire couler la bile, ont constamment le désagrément de voir leurs malades

périr comme apoplectiques et en très - peu de temps, et s'ils réchappent, ils finissent par devenir hydropiques à la suite de plusieurs mois de fiévres, ce qu'ils ne manquent pas d'attribuer au quinquina qu'ils ont trop tard administré. Les praticiens expérimentés, qui traitent, depuis Torti, avec succès, cette maladie, ainsi que les autres fièvres intermitentes, conviennent que c'est avec du quinquina de bonne qualité, que l'on guérit ces maladies, et non avec du bois de chêne pulvérisé, comme il a été fourni en un certain temps dans les hôpitaux militaires de l'armée d'Italie; ce qui a été la véritable cause de la perte de plusieurs braves, et que d'autres ont fini par avoir des obstructions opiniâtres. Les pharmaciens et les médecins qui faisaient le service dans les différens hôpitaux des fiévreux de Milan, peuvent attester la vérité de ce fait.

Page 91, *ligne* 5.

Le changement d'air et de lieu a été souvent utile dans le flux dyssenterique le plus opiniâtre. Les citoyens Livron, Pagliano et Corancé, attaqués d'une diarrhée rebelle à tous les remèdes que je leur avais prescrits, conjointement avec le citoyen Degenette, furent bientôt rétablis, en se rendant du Caire à Alexandrie. Un grand nombre d'autres personnes très-malades à Alexandrie, du flux dyssenterique, recouvrèrent la santé en passant au Caire. J'ai vu le général Bessière, qui commande aujourd'hui la cavalerie de la garde des Consuls, à Paris, tellement malade et épuisé au Caire, qu'on l'avait cru

en danger de perdre la vie; il se rétablit en très-peu de temps à Giséh, et il fut bientôt en état de donner de nouvelles preuves de son zèle et de ses talens militaires.

Page 94, ligne 28.

BAOBAB.

L'hab-hab est le fruit du baobab ou bahobab, arbre d'une monstrueuse grosseur, qui vient en Ethiopie et au Sénégal: les habitans de cette île l'appellent *Goui*, et son fruit *Boui* et les Français, *Calebassier*, et son fruit Pain de singe. Adanson, après son retour du Sénégal, a communiqué à l'Académie royale des sciences de Paris, l'an 1761, des notions très-curieuses et très-intéressantes relatives à cet arbre et à ses propriétés médicales. Comme elles ont beaucoup de rapport avec les maladies dont j'ai parlé, je me suis décidé de rapporter ici les détails suivans Le baobab, vu de près, paroît plutôt une forêt qu'un seul arbre; son tronc n'est pas fort haut, il n'a que dix ou douze pieds environ, mais sa circonférence va jusqu'à soixante-quinze, soixante-dix-sept et demi. Ce tronc immense est couronné d'un grand nombre de branches remarquables par leur grosseur et encore plus par leur longueur qui est de cinquante à soixante pieds: celle qui part de son centre, s'élève verticalement, mais celles des côtés suivent pour la plupart une direction horizontale.

Aux branches de cet arbre répondent à-peu-près autant de racines presqu'aussi considéra-

bles, mais beaucoup plus longues. Adanson en a vu une qui avoit cent soixante pieds de longueur, elle appartenait à un arbre de médiocre grosseur.

Les feuilles du baobab sont elliptiques, pointues aux extrémités, longues d'environ cinq pouces, sur une largeur presque deux fois moindre, d'une substance médiocrement épaisse, lisses, entières, sans aucune dentelure dans leur contour, d'un vert gai au-dessus, d'un vert pâle en dessous, traversées obliquement par des nervures alternes, arrondies, peu élevées, et attachées, au nombre de trois jusqu'à sept, sur un pédicule commun en manière d'éventail, précisément comme dans le marronier.

Les fleurs de cet arbre, lorsqu'elles sont encore en boutons, forment un globe de près de trois pouces de diamètre, et en s'épanouissant, elles ont quatre pouces de longueur sur un de largeur; elles sortent au nombre de deux ou trois de chaque branche, suspendues chacune à un pédicule cylindrique, long d'un pied, épais de cinq lignes; le calice de chacune de ces fleurs est d'une seule pièce en forme de soucoupe, dont les bords sont séparés en cinq parties égales triangulaires; il est entièrement couvert de poils blanchâtres et luisans au-dedans, et de poils verts au-dehors; il tombe dès que le fruit est noué. Les pétales sont au nombre de cinq: en dedans des pétales s'élève un cylindre creux et couronné d'environ sept cents étamines, en forme d'une houpe, les filets de cette houpe ont à leur sommet des

petits reins qui, en s'ouvrant, répandent une poussière blanchâtre. Du centre du calice part le pistile, dont la longueur surpasse un peu celle des pétales; il est composé de trois parties, savoir: d'un ovaire, d'un style et de plusieurs stigmates. L'ovaire est ovoïde, terminé en pointe, et tout couvert de poils épais et luisans; son sommet supporte un style cylindrique très-long, un peu contourné, creux en dedans et couronné par dix à quatorze corps prismatiques triangulaires, assez grands et velus, appelés stigmates.

L'ovaire de la fleur du baobab, en mûrissant, devient un fruit considérable, de figure ovoïde, pointu aux deux extrémités, long d'environ 1 pied 1 pied et demi, large de quatre à six pouces, et suspendu à un pédicule cylindrique de deux pieds de long et de près d'un pouce de diamètre, son écorce est ligneuse, fort dure, épaisse de deux à trois lignes, et recouverte au.dehors par un duvet composé de poils verts qui lui donnent cette couleur. Lorsqu'on la dépouille de ce duvet, elle paroît noirâtre et marquée fort légèrement de dix à quatorze sillons qui s'étendent comme autant de rayons sur toute sa longueur: quand on coupe ce fruit en travers, on y découvre dix à quatorze cloisons membraneuses, rougeâtres et filamenteuses, qui se divisent longitudinalement, depuis la queue jusqu'au point opposé, en autant de loges qui sont exactement remplies par les semences; ces cloisons sont attachées aux parois intérieures de l'écorce ligneuse, et se réunissent ensemble, comme autour d'un axe, au centre du fruit, lorsqu'il conserve encore sa première humidité; mais,

lorsqu'il est desséché, elles s'écartent beaucoup de ce centre où elles laissent un vide. Dans cet état de sécheresse, elles ressemblent assez, par leur substance et par leur forme, à cette partie de la dure-mère qu'on appelle la faux. Les semences ne paroissent pas à nud à l'ouverture du fruit ; on n'aperçoit d'abord qu'une substance comme spongieuse, qui est blanchâtre dans les fruits sains, et rougeâtre dans ceux qui sont mal conformés ou extrêmement vieux. Dans sa première maturité, cette substance ne forme qu'une masse, à cause de l'humidité dont elle est encore imbue; mais en se desséchant, elle devient friable et se sépare d'elle-même, ou par le moindre choc, en un grand nombre de polyèdres irréguliers, qui contiennent chacun une semence brune-noirâtre, luisante, figurée comme un rein de cinq lignes de longueur et de trois lignes de largeur, de la sinuosité duquel part un coude ou filet rougeâtre et fort long, qui vient s'attacher horizontalement, comme à un placenta, au bord intérieur des cloisons qui répond au centre du fruit.

Cet arbre quitte ses feuilles au mois de novembre, en reprend de nouvelles en juin, fleurit en juillet, et en octobre et novembre, ses fruits sont en pleine maturité.

Relativement aux vertus médecinales de cette plante, Adanson dit que les nègres habitans du Sénégal, font sécher à l'ombre les feuilles de cet arbre, puis les réduisent en poudre ; ils appellent cette poudre *Lalo* ; ils en mettent deux ou trois pincées dans leur manger, afin de calmer la trop grande ardeur du sang et d'entretenir dans leur corps une

transpiration abondante qui fait leur santé. Adanson prétend s'être préservé des fiévres qu'il nomme ardentes, et qui se répandent comme une épidémie sur les naturels du Sénégal, et encore plus sur les Européens qu'elles moissonnent, pour ainsi dire pendant les mois de septembre et octobre, c'est-à-dire, dès que les pluies cessant tout-à-coup, le soleil vient à dessécher les eaux qui se sont arrêtées sur les terres. Dans ces temps critiques, Adanson faisait une tisanne légère avec les feuilles du baobab; cette tisanne n'a point de goût: lorsqu'on la fait trop forte, on y trouve un peu de fadeur, qui peut se corriger avec une très-petite quantité de sucre ou de racine de réglisse. Tous les ans, pendant ces deux mois seulement, il prenait une chopine de cette tisanne, le matin et autant le soir après la grande chaleur: il en prenait aussi vers le milieu du jour; mais ce n'était que lorsqu'il sentait quelque migraine qui annonçait une fiévre prochaine. Par ce moyen, il sut prévenir, pendant cinq ans qu'il a demeuré au Sénégal, les diarrhées et les fiévres ardentes qui sont presque les seules maladies qu'on ait à craindre dans ce pays. Pour rendre plus frappans les bons effets de cette tisanne prise dans les temps critiques, il rapporte le fait suivant: « Dans le mois de septembre 1751, où les fiévres ardentes furent plus répandues qu'on ne les avait vues depuis plusieurs années au Sénégal, je continuai, dit Adanson, mes chasses et herborisations fatigantes avec autant d'ardeur que j'aurais pu le faire dans ce pays-ci, et un de mes amis, qui usait à mon exemple de la même tisanne, fut le seul avec moi qui vaqua à ses occupations ordinaires, pendant que tous

les autres officiers français étaient alités ; chose qui les surprenait fort, surtout à l'égard de mon ami, dont le tempérament très-délicat leur semblait plus susceptible des impressions du mauvais air, qui paraît être la première cause des maladies épidémiques de cette saison. Un remède aussi innocent, aussi facile, et dont j'ai ressenti de si bons effets, devrait être employé dans ce temps pour prévenir, non seulement les fièvres chaudes, mais même les ardeurs d'urine, qui sont très-fréquentes pendant la haute saison, c'est-à-dire, depuis le mois de juillet jusqu'à celui de novembre. l'expérience m'a appris que cette tisanne seule suffit, pourvu qu'on s'abstienne de vin.

Le fruit du baobab n'a pas moins d'utilité que les feuilles dont je viens de parler ; on en mange la chair fongueuse qui enveloppe les semences ; elle a un goût aigrelet assez agréable, surtout dans les fruits de l'année qui conservent encore un peu de leur première fraîcheur. Le temps fait perdre à ce fruit beaucoup de sa première bonté ; néanmoins on en porte du Sénégal chez les peuples voisins, dans le royaume de Maroc et dans l'Egypte.

Prosper Alpin dit que ce fruit est apporté au Caire, assez sec pour que sa pulpe puisse se réduire en une poudre qu'on appelle dans cette ville, la *Terre de Lemnos*. Elle est d'un usage familier dans les fièvres pestilentielles, dans les crachemens de sang, la lienterie, la dyssenterie et le flux de sang hépatique ; on s'en sert encore pour procurer les règles. La dose de cette poudre passée au tamis fin, est d'une dragme ; les médecins la prescrivent pour les maladies ci-dessus mentionnées, et la font prendre, ou en dissolution dans de l'eau

de plantain, ou bien en infusion ou en décoction dans l'eau commune.

Prosper Alpin est le premier parmi les botanistes, qui ait parlé de cet arbre, et il en a donné la description suivante de son fruit.

Baobab est fructus magnitudine mali citri, cucurbitæ similis, intus semina nigra, dura, extremis in unum semiarium quasi inclinantibus, et substantiam cucurbitarum similem habent, quæ in recentibus est humida, rubra, sapore acido non ingrato. Fructus recenter ab arbore excissus, gustui admodùm gratus est: valentes extinguit multùmque refrigerat, febresque omnes putridas, præcipuèque pestilentes sanat. Cairi habitatores fructum in pulverem reddunt, quæ Terra Lemnos appellatur; est que apud multos familiarissimus illiusce terræ usus ad pestiferas febres, tum ad sputum sanguinis, ad lienterias, dyssenteriam cruentumque hepaticum fluorem, necnon ad uteri menses firmandos. Alii hujusce terræ; in subtilissimum pulverem redactæ, drachmam cum aquâ plantaginis dissolutam exhibent, alii decocto, alii infuso utentes.

Voyez Alpin. *De plantis Egypti. C.* 17.

On trouve au Jardin des Plantes de Paris, plusieurs fruits de baobab, ils sont très-bien conservés. Le célèbre Jussieu m'en a fait voir un recouvert au dehors de son duvet vert, ce que je n'avais pas vu en Egypte; la saveur de la pulpe de ce fruit ne différait pas de celle de la poudre de Lemnos que j'avais goutée au Caire, et dont j'avais fait usage dans le flux dyssenterique.

Le citoyen Frank, médecin de l'armée d'Orient, sujet très-connu dans la république littéraire, s'occupait particulièrement, pendant mon sejour au Caire, d'une matière médicale égyptienne, dans laquelle il doit donner des détails intéressans sur l'usage du fruit du baobab et de plusieurs autres plantes transportées de l'intérieur de l'Afrique en Egypte.

Il serait à desirer que les voyageurs dans les pays lointains imitassent les habitans de l'Afrique. Il est en usage parmi ces gens de transporter constamment avec eux, les graines des fruits, des légumes et des arbres qui leur sont d'un usage journalier ; c'est par ce moyen que plusieurs plantes de l'Afrique ont été transplantées en Amérique, où aujourd'hui on les voit si multipliées, qu'elles paroissent naturelles à ces différentes colonies.

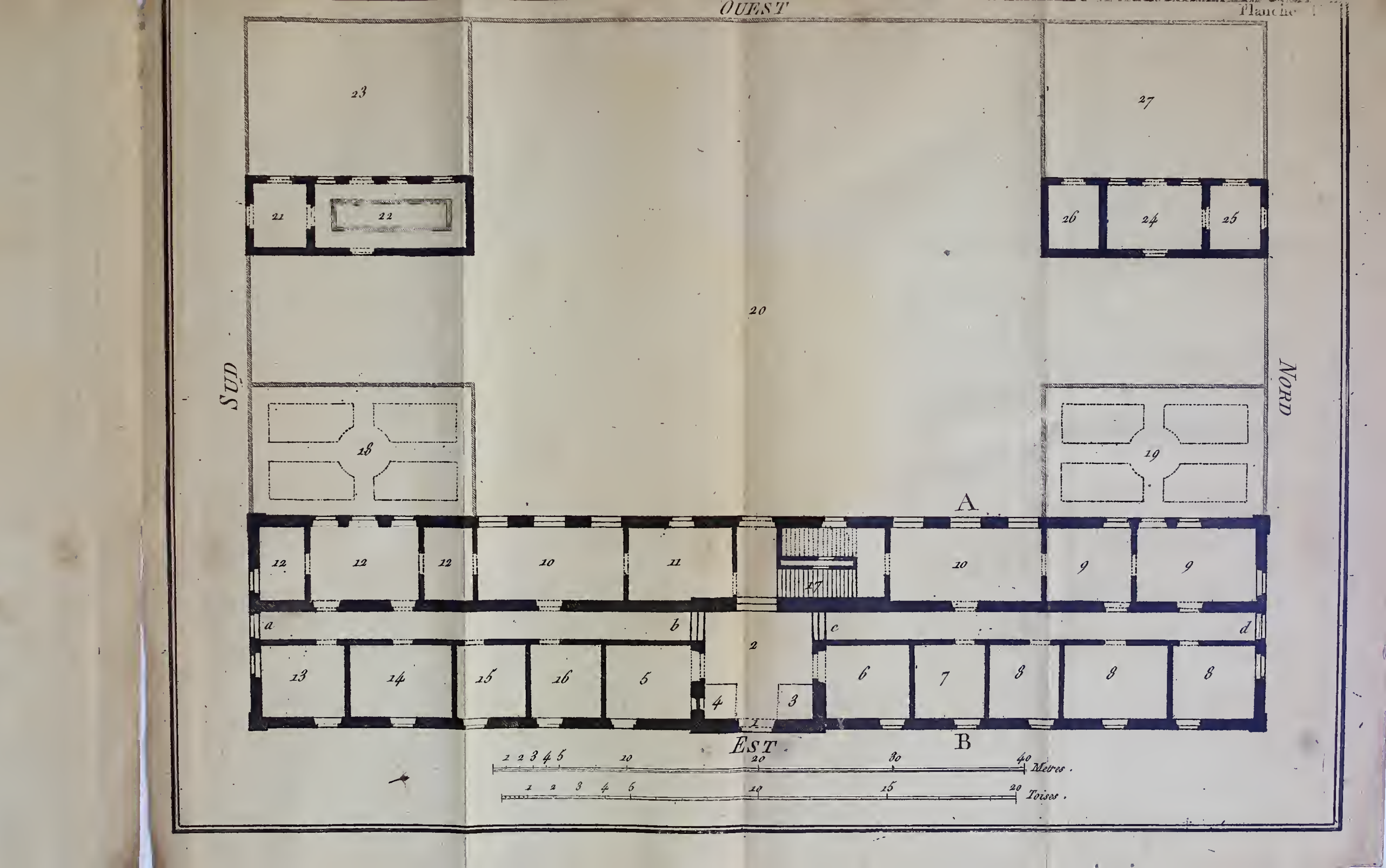
Page 111, *ligne* 20.

Le citoyen Lazowski, chef de brigade du Génie, qui est, depuis peu, de retour en France, m'a assuré avoir été atteint de l'ophtalmie, en Egypte, quatre fois différentes, et toujours dans le temps de la plus grande inondation du Nil, et dans des lieux où il n'y avait ni sable ni poussière. Il alla un soir se promener en bateau sur la place Lysbekir, pour assister à un feu d'artifice qui était sur l'eau; il fut sur-le-champ attaqué d'une ophtalmie la plus violente, la plus opiniâtre. Cet officier distingué m'a dit, en outre, avoir voyagé souvent et traversé quatre fois le désert, et être resté pendant un mois à Elarich, campé dans les sables qui étaient sou-

vent soulevés en trompes et portés dans le camp, sans qu'il ait jamais éprouvé aucune atteinte d'ophtalmie.

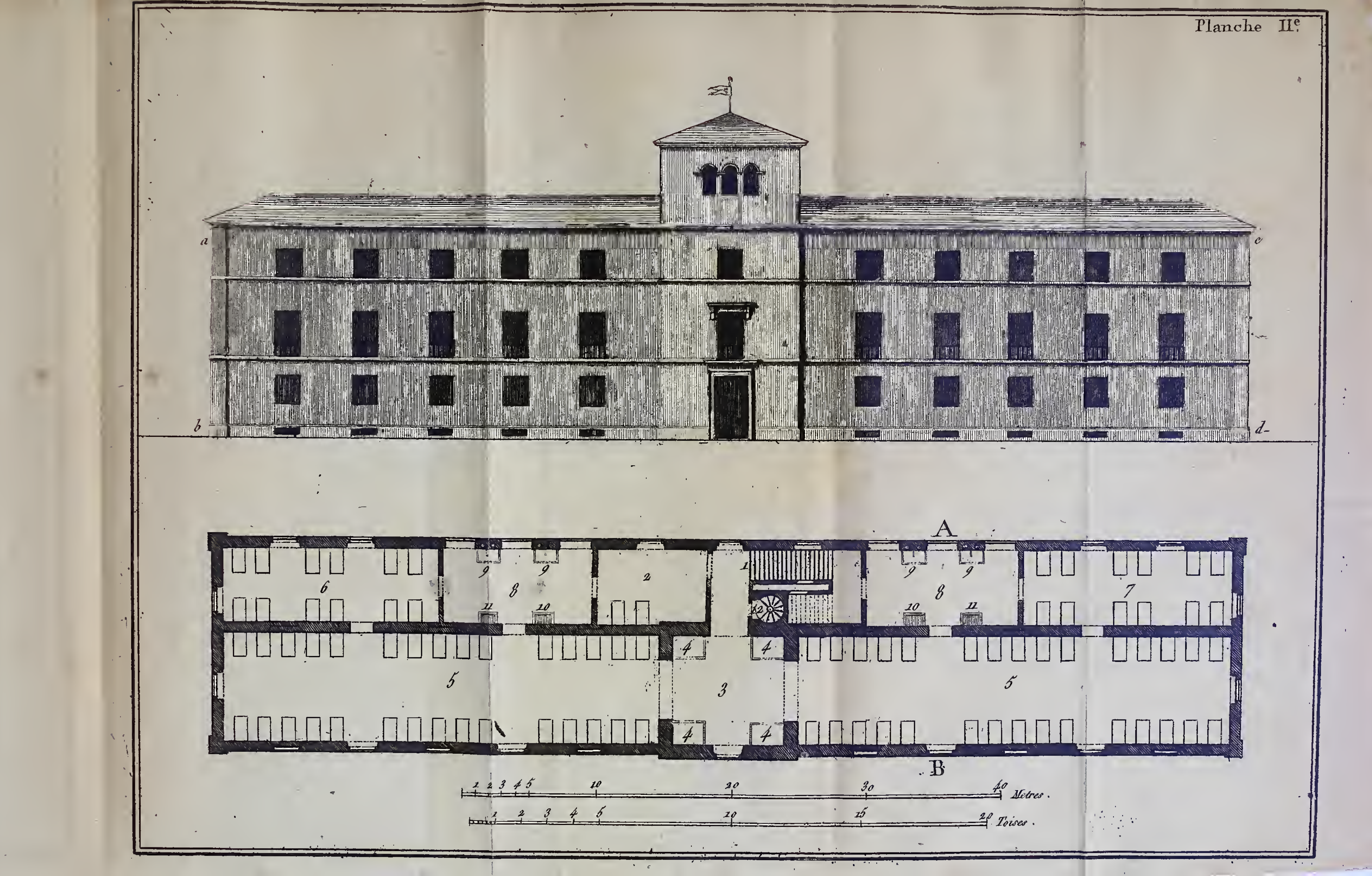
Les troupes de garnison à Kené et celles des postes sur le Nil, dans la haute Egypte, avaient presque toutes mal aux yeux dans le temps de l'inondation, et guérissaient en allant relever la garnison de Cocyre, port de la mer Rouge, quoiqu'elles eussent à traverser quatre-vingt lieues de désert: on attribuait leur guérison à l'eau de *Biranba,* fontaine que l'on rencontrait dans la route. Cette eau est blanche et relâchait fortement.

FIN.



OUEST
Planche I
23
27
21
22
26
24
25
20
SUD
NORD
18
19
A
12
12
12
10
11
17
10
9
9
a
b
c
d
2
13
14
15
16
5
4
3
6
7
8
8
8
1
B
EST
Metres.
Toises.

Planche II.e



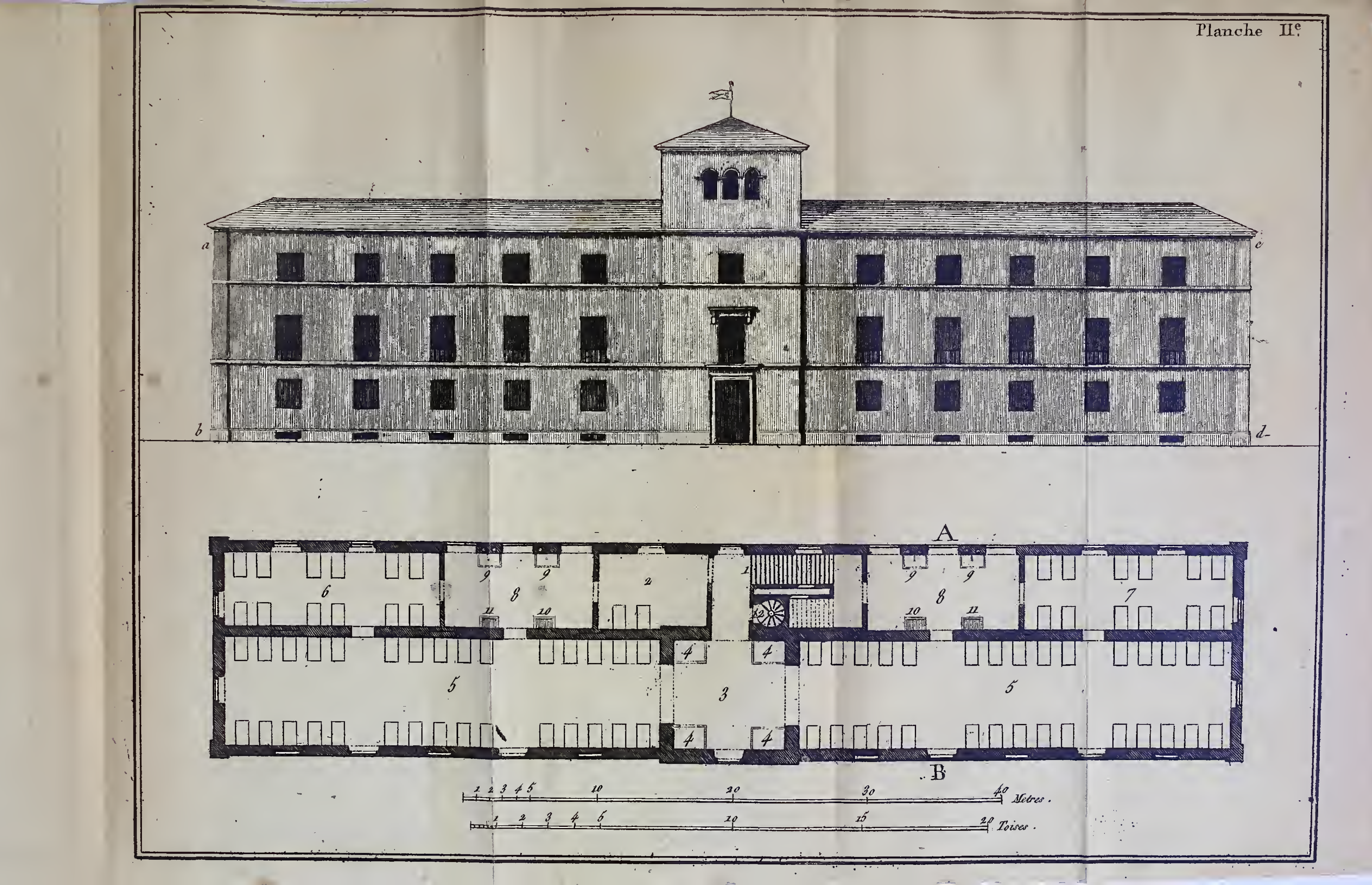


Planche IIe.
a
b
c
d
A
B
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
Metres.
Toises.